NOMS DE LIEUX, TRACES DE PEUPLES

la Fête des TOPONYMES

Moléans

Eure-et-Loir

conçu et réalisé par Nicolas Huron

Fêtes des toponymes de

Moléans

(Eure-et-Loir)

Noms de lieux
Traces de peuples

Nicolas HURON
Spectacle-conférence du 9 octobre 2010

Remerciements :

- A monsieur Michel BRANCHET, maire de Moléans et à la municipalité qui finança la réalisation de ce travail.

- Au personnel communal pour son accueil.
- Au personnel de la médiathèque de Châteaudun, du Musée de Châteaudun, et des Archives départementales pour leur accueil.
- A monsieur J.-P. Legrand, président de la Société dunoise d'archéologie, histoire, sciences et arts et à madame de Prunelé pour leur aide.

Introduction

Les toponymes

Un toponyme est un nom (*nomen*) de lieu (*topos*). Ce peut être un nom de pays, de région, de terroir, ou un nom de localité, de ville, de village, de rue, de hameau, de ferme, ou un nom de forêt, de bois, de parcelle, ou un hydronyme, de fleuve, de rivière, d'étang...
L'orthographe de tous nos noms de lieux a été fixée assez récemment, pour la plupart au XIX^{e} siècle. Autrefois leur orthographe était variable. Dans un même acte notarié du XVII^{e} siècle, un hameau pouvait avoir deux ou trois orthographes différentes. L'orthographe actuelle de nos noms de lieux est donc à prendre avec beaucoup de précautions.
La phonétique a parfois aussi évolué. Notre prononciation actuelle n'était parfois pas celle de nos ancêtres. Cette prononciation a pu se transformer en même temps que la langue orale au cours des siècles. Elle a pu aussi, mais plus rarement, être très récemment influencée par l'orthographe elle-même (Auxerre par exemple change actuellement de prononciation. Le x tend à être prononcé à la place d'*Aucerre*). La phonétique d'un nom est donc à considérer aussi avec prudence.

La toponymie

La toponymie est une science très récente créée vers le milieu du XIX^{e} siècle. Elle étudie l'origine et l'étymologie des noms des lieux. Elle a pour base la linguistique et ses dérivés, et utilise principalement et également l'archéologie, l'histoire et la géographie.
Au XIX^{e} siècle, de nombreux noms de lieux étaient mis en rapport avec un nom de personne, un anthroponyme gaulois, romain ou germanique. Cette interprétation ancienne des érudits est actuellement revue car elle est souvent erronée. Une bonne connaissance de la configuration géographique locale et de son histoire, les progrès de la toponymie et de ses sciences annexes nous permettent de construire aujourd'hui de meilleures interprétations.
Chaque nom de lieu avait à l'origine un sens. Un rapport étroit existait entre le nom et le lieu qu'il désignait. C'est ce rapport souvent disparu que cette science tend à redécouvrir.
Ce rapport entre le lieu et son nom fut créé par les habitants dans leur langue. Chaque toponyme se raccroche ainsi à un lieu, à une époque, à un peuple et à la façon de vivre de ce peuple. Le toponyme a pu ensuite être oublié, ou transmis aux générations futures. Les toponymes transmis ont donc beaucoup d'informations à nous apporter sur l'histoire de nos ancêtres et des peuples qui composèrent notre pays.
La toponymie, si elle permet de déterminer quels étaient les différents peuples qui se succédèrent dans une même contrée, peut aussi nous donner des informations sur leur histoire, leurs mœurs, leurs coutumes, leurs croyances, leur mode de vie.

Cartographie et toponymie

La première cartographie de France, celle de Cassini, datant de la fin du XVIII[e] siècle, nous donne une quinzaine de noms de lieux sur la commune de Moléans. Une carte IGN au 1/25 000 ème, en donne une vingtaine. Les cadastres napoléonien et actuel, avec les plans du XVIIIème siècle conservés aux archives départementales, fournissent environ 170 toponymes. C'est à partir de ce stock d'environ 170 noms sur l'étendue de la commune que nous avons basé notre étude.
C'est l'ancien cadastre dit napoléonien, datant de 1811, et les plans de la fin du XVIII[e] siècle conservés aux archives départementales d'Eure-et-Loir qui restent les documents de base les plus précieux.

Carte de Cassini commandée par Louis XV et réalisée à la fin du XVIIIème siècle.
Première carte géométrique couvrant l'intégralité du royaume de France.

Aller plus loin

Notre travail ne se bornera pas à rapporter les interprétations actuelles sur l'origine de ces noms de lieux. Un grand nombre de toponymes n'ont pas encore trouvé d'explication définitive. Ici, nous irons plus loin en formulant de nombreuses hypothèses qui pourront, parce qu'elles sont nouvelles, paraître farfelues. Mais comme Diderot, nous partirons du principe qu'il faut retenir une hypothèse à moitié fausse, plutôt que d'en rejeter une à moitié vraie. Rappelons cependant qu'étant donné la jeunesse de cette science, il faut considérer cette étude, non comme faisant référence, mais comme un brouillon que chacun pourra compléter, corriger ou reprendre. La science de notre passé, l'Histoire, n'est pas une science exacte. L'étude de notre Histoire avance, et bien que le temps nous éloigne progressivement de ce passé lointain, sa connaissance s'améliore et se précise. Notre travail va dans ce sens.

Pour achever ce livret, il m'a fallu étudier ces 170 noms, essayer de situer leur origine dans le temps, déterminer le peuple qui les créa, redécouvrir leur rapport avec le lieu qu'ils baptisent encore aujourd'hui. Ce livret n'aurait qu'un intérêt commun s'il s'arrêtait là. À partir de ces informations habituellement recueillies par les toponymistes, nous émettrons des hypothèses sur l'installation de l'habitat à travers les siècles sur la commune, sur le mode de vie, les mœurs, les coutumes, les croyances de nos ancêtres, à chaque fois que cela semblera possible, afin que chaque étude, chaque commune, apporte sa contribution à l'Histoire de France et à l'Histoire de l'humanité. Je vous souhaite donc un bon plongeon dans la grande Histoire du monde, à travers la petite histoire des noms de lieux de la commune de **Moléans**.

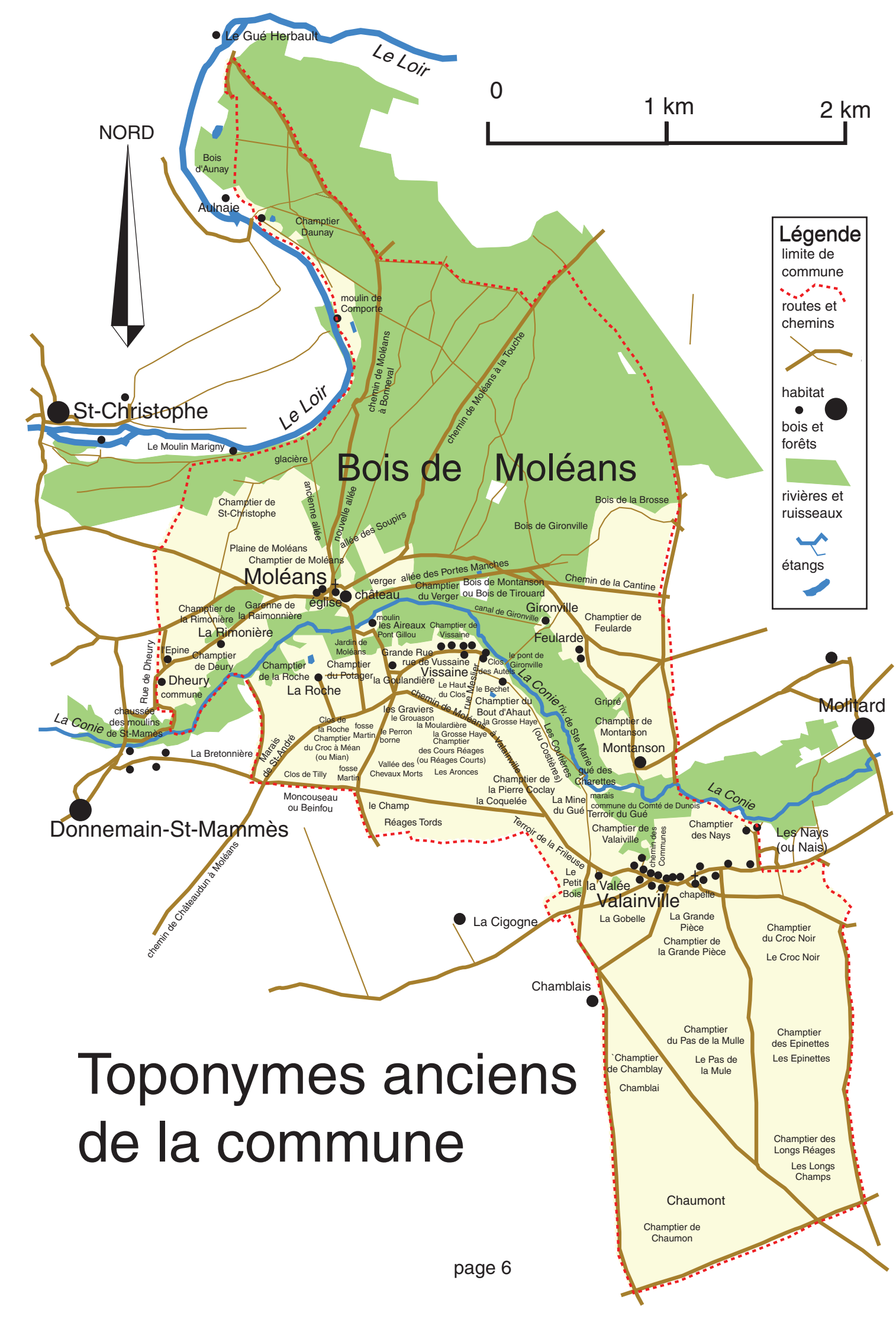

Toponymes anciens de la commune

allée des Soupirs
Plaine de Moléans
Champtier de Moléans
Moléans
église
château
verger
allée des Portes Manches
Champtier du Verger
Bois de Montanson ou Bois de Tirouard
Chemin de la Cantine
Champtier de la Rimonière
Garenne de la Raimonnière
La Rimonière
canal de Gironville
Gironville
Champtier de Feularde
Feularde
moulin
les Aireaux
Pont Gillou
Champtier de Vissaine
Jardin de Moléans
Grande Rue
rue de Vussaine
Vissaine
le pont de Gironville
Clos des Autels
La Conie riv. de Ste Marie
rue Meslier
l'Epine
Champtier de Deury
Rue de Dheury
Champtier de la Roche
Champtier du Potager
la Goulandière
Le Haut du Clos
le Bechet
Champtier du Bout d'Ahaut
la Grosse Haye
Dheury
commune
La Roche
chemin de Moléans à Valainville
Les Coutières (ou Costières)
Gripré
Champtier de Montanson
Montanson
chaussée des moulins de St-Mamès
les Graviers
le Grouason
la Moulardière
la Grosse Haye
Champtier des Cours Réages (ou Réages Courts)
Clos de la Roche
Champtier du Croc à Méan (ou Mian)
fosse Martin
le Perron borne
Champtier
La Bretonnière
Marais de St-André
Vallée des Chevaux Morts
Les Aronces
Clos de Tilly
fosse Martin
gué des Charettes
marais commune du Comté de Dunois
Champtier de la Pierre Coclay la Coquelée
La Mine du Gué
Terroir du Gué
Moncouseau ou Beinfou
le Champ
Réages Tords
Terroir de la Frileuse
Champtier de Valaiville
Champtier des Nays
chemin des Communes
chemin de Châteaudun à Moléans
Le Petit Bois
la Valée
Valainville
chapelle

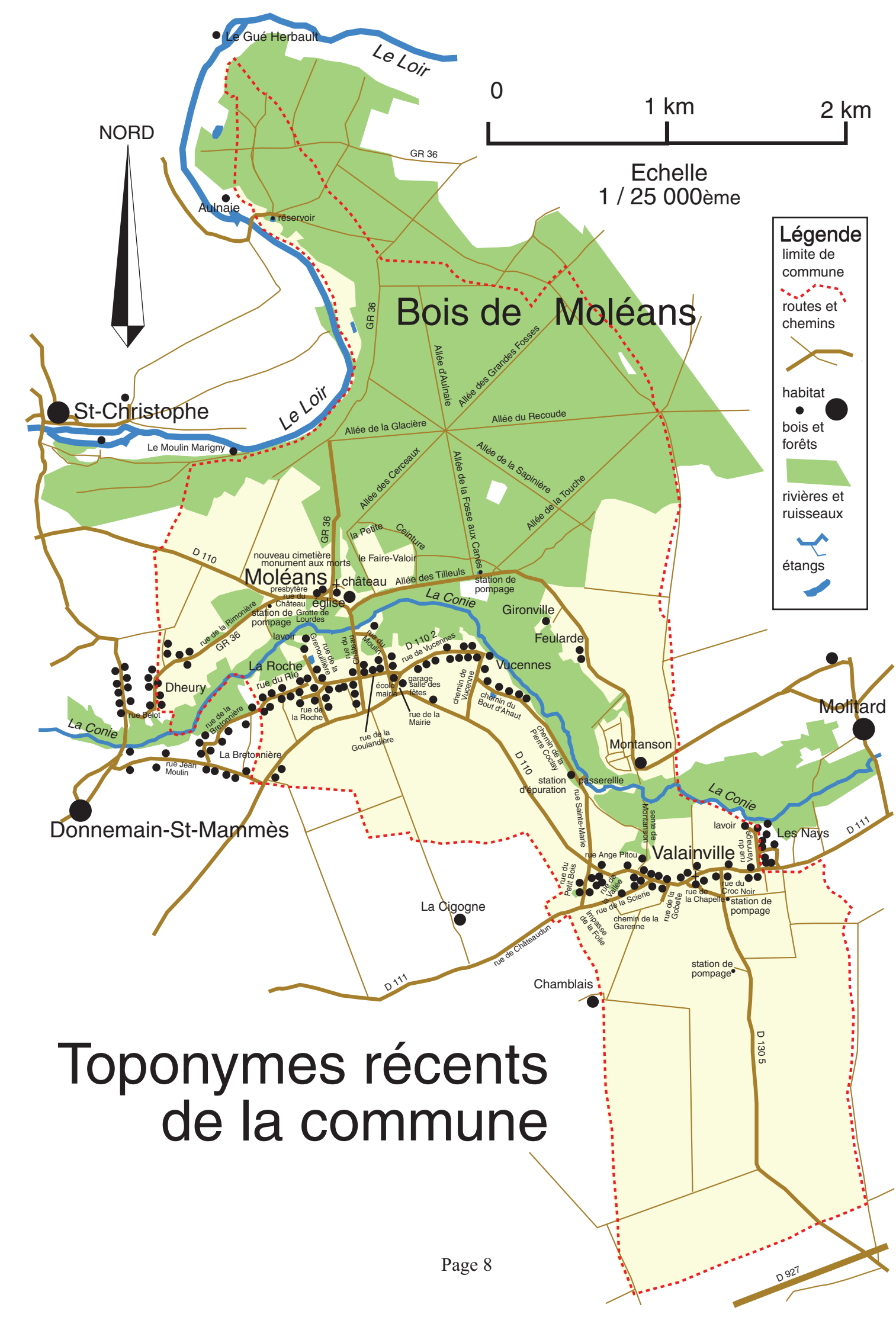

Toponymes récents de la commune

Ceinture
D 110
nouveau cimetière
monument aux morts
le Faire-Valoir
Moléans
château
Allée des Tilleuls
station de pompage
presbytère
rue du Château
église
La Conie
Gironville
station de pompage
Grotte de Lourdes
rue de la Rimonière
GR 36
lavoir
rue de la Grenouillière
rue du Château
rue du Moulin
D 110 2
rue de Vucennes
Feularde
La Roche
rue du Rio
Vucennes
Dheury
garage
salle des fêtes
école
mairie
chemin de Vucenne
chemin du Bout d'Ahaut
rue de la Roche
rue de la Mairie
rue de la Bretonnière
rue de la Goulandière
chemin de la Pierre Coclay
La Bretonnière
D 110
rue Jean Moulin
station d'épuration

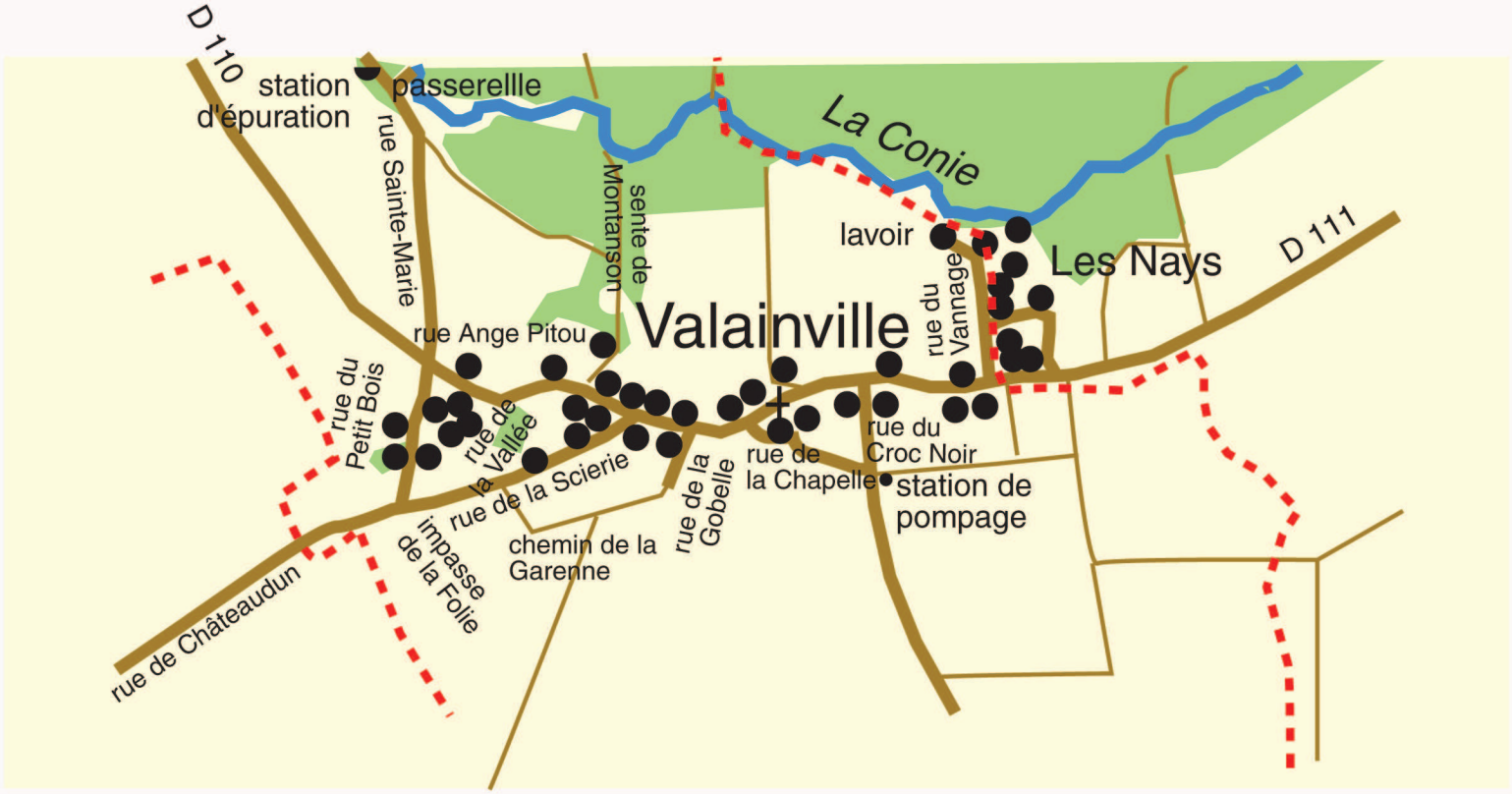
D 110
station d'épuration
passerellle
La Conie
rue Sainte-Marie
sente de Montanson
lavoir
Les Nays
D 111
rue du Vannage
Valainville
rue Ange Pitou
rue du Petit Bois
rue de la Vallée
rue du Croc Noir
rue de la Chapelle
station de pompage
rue de la Scierie
rue de la Gobelle
chemin de la Garenne
impasse de la Folie
rue de Châteaudun

Les temps géologiques

Les couches géologiques

Sur la commune de Moléans, toutes les roches sont sédimentaires. Elles sont le résultat d'une superposition de dépôts soit marins lorsque la mer occupait le Bassin parisien, soit lacustres en ce qui concerne le calcaire de Beauce. Cette dernière roche garde d'ailleurs encore les traces de fossiles de coquillages. D'autres sont le résultat d'une altération de ce calcaire et plus spécialement de la craie de Châteaudun. Ce sont les argiles à silex.

Le calcaire de Beauce

C'est un calcaire lacustre composé de coquillages agglomérés. Ce dépôt s'est formé depuis l'éocène moyen (43 millions d'années) jusqu'au début du miocène (25 millions d'années). C'est, après le limon éolien des plateaux et les alluvions récentes des rivières la roche la plus jeune sur la commune. Elle occupe la partie sud-est du plateau.

L'argile à silex

Sous ce calcaire de Beauce, on trouve de l'argile à silex détritique. Cette roche sédimentaire de fond marin se forma à l'éocène il y a 56 à 34 millions d'années. C'était à l'origine de la craie, dite craie de Châteaudun, dont l'altération par dissolution du calcaire créa cette argile. Elle est composée d'une argile jaune, ocre, grise ou saumon, contenant des silex de tailles diverses. Cette argile à silex est présente dans les bois de Moléans, et sur le plateau sud.
Cette formation géologique contient par endroits, notamment à Marboué, des conglomérats siliceux très durs appelés perrons ou poudingues siliceux et contenant des silex roux brisés.

La craie de Châteaudun

Cette craie est une roche sédimentaire marine formée de coquilles d'animaux s'étant déposées au crétacé supérieur, il y a environ 84 millions d'années. C'est une craie jaune ou blanche, disposée en plaquettes, légèrement sableuse et contenant des lits de silex branchus blonds ou noirs à fin cortex blanc. C'est une roche tendre, mais dont la structure résistante peut créer des falaises comme à Châteaudun.
Cette roche est présente sur tous les coteaux des vallées de la Conie et du Loir. Elle forme des abrupts dans les parties extérieures des méandres et des pentes douces à l'intérieur des méandres. Cela s'explique par le fait que la rivière érode plus particulièrement la partie extérieure du méandre qu'elle creuse dans le plateau tout simplement à cause de la force centrifuge du courant.

Les alluvions

Quand les mers et les lacs à l'origine du Bassin parisien se sont retirés, les rivières qui s'y formèrent creusèrent des vallées et y déposèrent des alluvions argilo-sableuses. On en trouve évidemment dans la vallée du Loir et dans celle de la Conie, mais aussi dans les zones de ruissellement, comme on peut le constater au sud-ouest et au sud-est de Valainville.

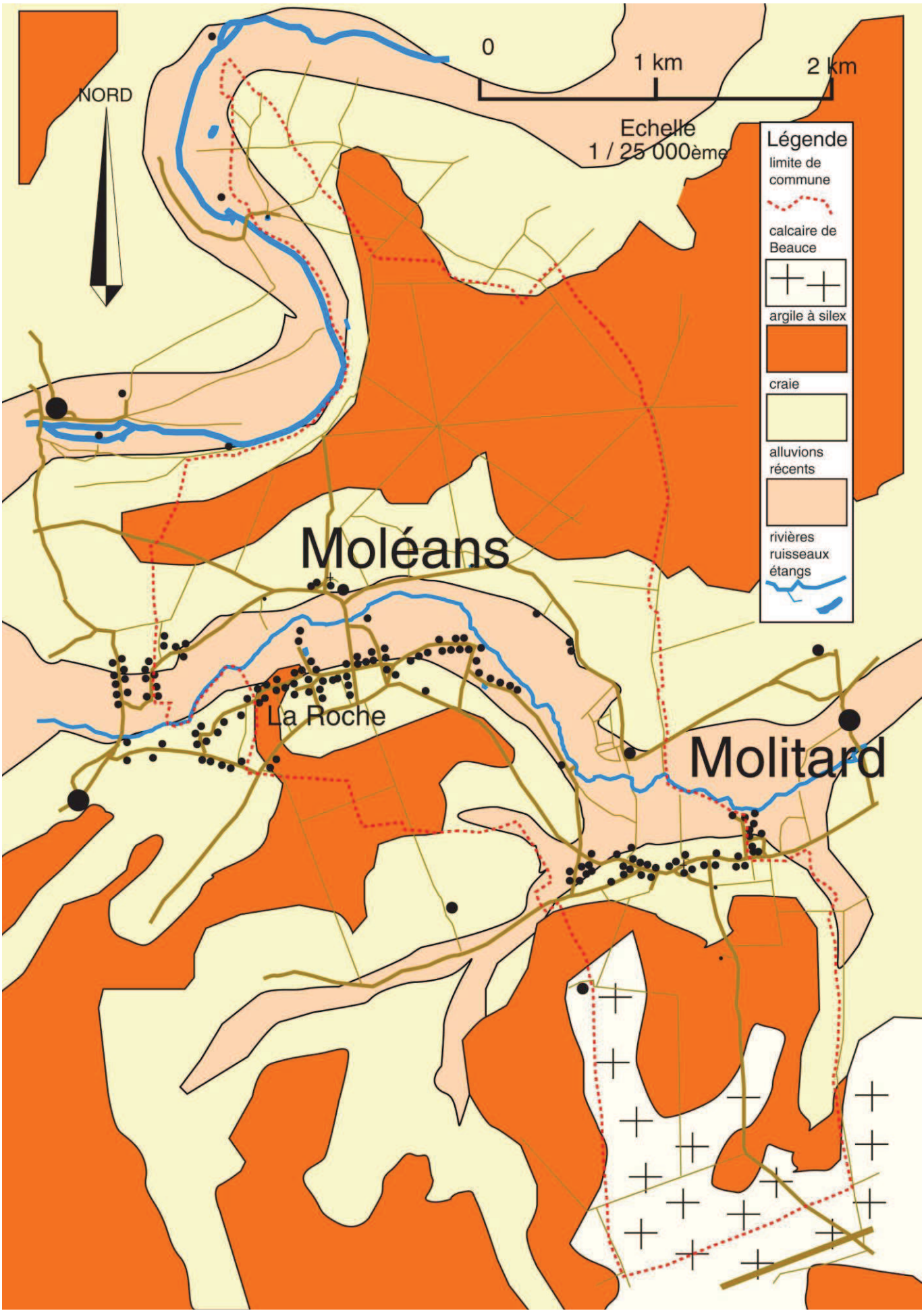
NORD
0
1 km
2 km
Echelle
1 / 25 000ème
Légende
limite de commune
calcaire de Beauce
argile à silex
craie
alluvions récents
rivières ruisseaux étangs
Moléans
La Roche
Molitard

Origines préhistoriques

Le Paléolithique : - 600 000 à – 4 000 ans

Le Paléolithique est la première période de la préhistoire et aussi la plus longue. Elle s'étale des origines de l'Homme jusqu'aux environs de l'an – 4000. C'était le temps de petites tribus nomades composées de chasseurs-cueilleurs-pêcheurs. Les traces qu'ont laissées ces peuplades se limitent généralement à quelques outils en pierre, le plus souvent en silex, une roche qui permet d'obtenir par sa taille d'utiles tranchants ou pointes. De tels objets ont été trouvés dans la vallée du Loir et dans la vallée de la Conie. Plus on avance dans les temps préhistoriques plus le nombre d'outils et la complexité de leur élaboration sont grands. Les outils les plus fréquents sont donc des silex taillés de la fin du Paléolithique. En a-t-on trouvé sur l'étendue de la commune de Moléans ?

Nous ne possédons aucune information sur des trouvailles d'éventuels silex taillés de cette époque sur Moléans. Cependant beaucoup ont été trouvés sur les communes voisines de Donnemain-Saint-Mamès et de Marboué. Nous pouvons faire une constatation quant aux emplacements des stations de ces chasseurs-cueilleurs qui suivaient les troupeaux de rennes et remontaient dans le nord pendant les périodes d'été. Elles sont toutes situées sur les abords abrupts du coteau des vallées du Loir et de la Conie. Pourquoi ?

Ces stations étaient des lieux de taille, de renouvellement de l'outillage de chasse, en somme des carrières. Les abrupts des coteaux sont en partie, à cause de l'érosion, dépourvus de sol végétal permettant aux chasseurs d'accéder facilement aux silex de la roche locale, source de leur matière première. Il est évident que pour ces chasseurs-cueilleurs, ces stations leur permettaient également d'avoir ponctuellement un bon point de vue sur leur gibier et un accès facile à la rivière pour la pêche et pour se désaltérer. Il semble que le renouvellement de l'outillage semble le principal motif de ces stations en ces endroits précis. Peut-on trouver de telles stations sur la commune de Moléans ?

Sauf à la Roche, les pentes de la vallée de la Conie sont douces et n'offrent pas d'accès facile à la roche. L'argile à silex y est recouverte par le tapis végétal. De plus, aucune fouille n'a été pratiquée sur l'étendue de la commune, car aucun objet, à notre connaissance, n'y a été trouvé. Si de telles stations existent, on pourrait éventuellement les trouver dans les bois de Moléans, au nord du château, sur les abords abrupts de la vallée du Loir. La forêt ne facilitant pas cette recherche, aucune fouille ni aucune recherche systématique n'y ont été encore pratiquées.

En conclusion, on peut affirmer que des hommes du Paléolithique, des chasseurs-cueilleurs nomades sont passés sur la commune, il y a plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines de milliers d'années.

Types de silex trouvés dans les stations paléolithiques : bifaces, lames, éclats.

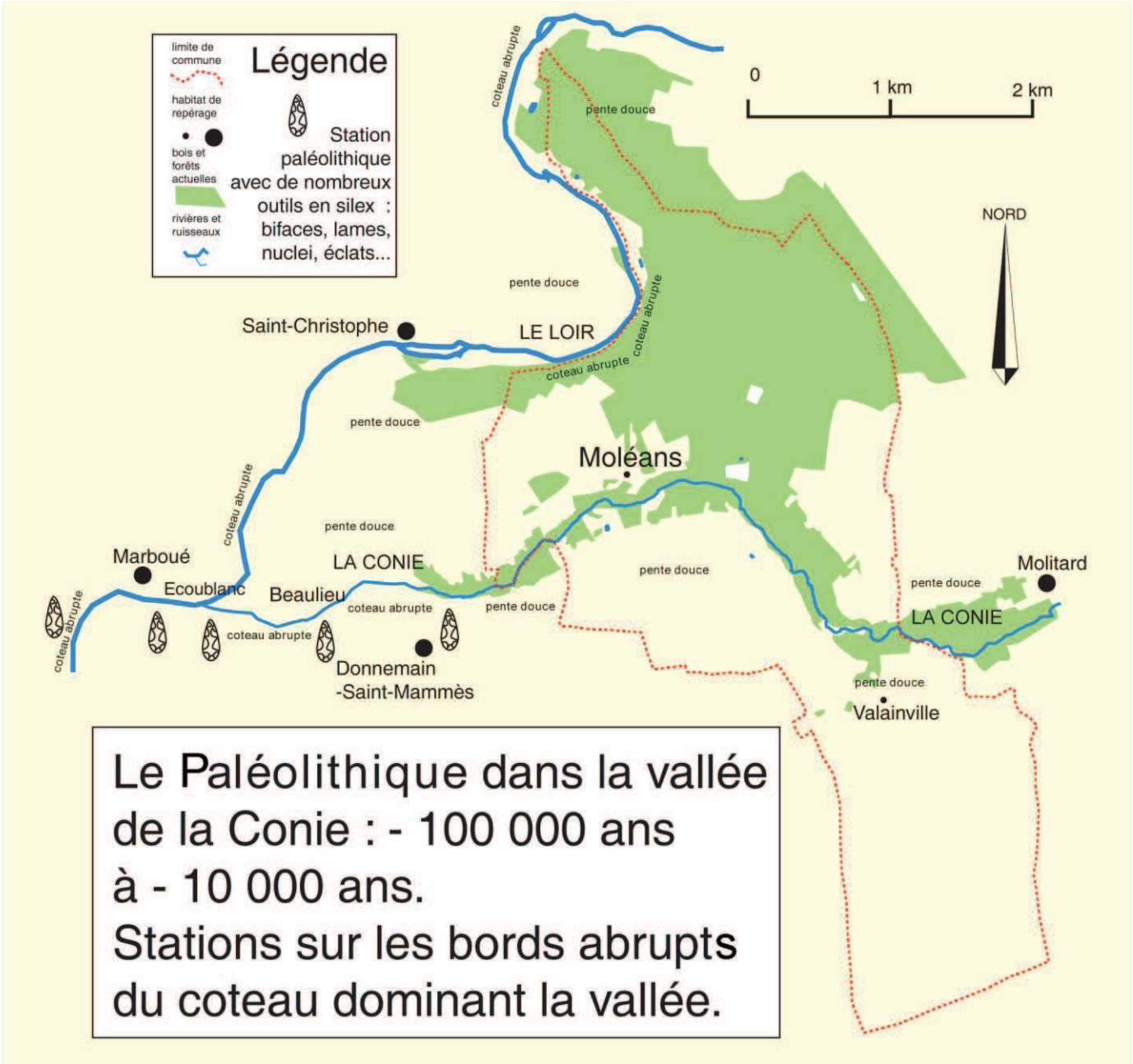

Le Paléolithique dans la vallée de la Conie : - 100 000 ans à - 10 000 ans.
Stations sur les bords abrupts du coteau dominant la vallée.

Le Néolithique

A partir de -8 200 ans, après la dernière glaciation de Würm IV, le climat se réchauffa et le paysage se modifia progressivement. La forêt gagna partout du terrain. Vers – 7000 à – 6 500 ans, les hommes vont progressivement se sédentariser et pratiquer l'agriculture venue de Méditerranée et de la vallée du Danube. Les premières occupations dans la région se firent dans la vallée du Loir, mais aussi dans la vallée de la Conie. Entre – 4 000 ans – 2 000 ans, ces villageois construisirent des dolmens pour inhumer leurs morts et des menhirs dont la signification demeure encore incertaine. Il reste de cette période de nombreux objets : silex taillés, tessons de poterie, haches en pierre polie, meules, polissoirs…

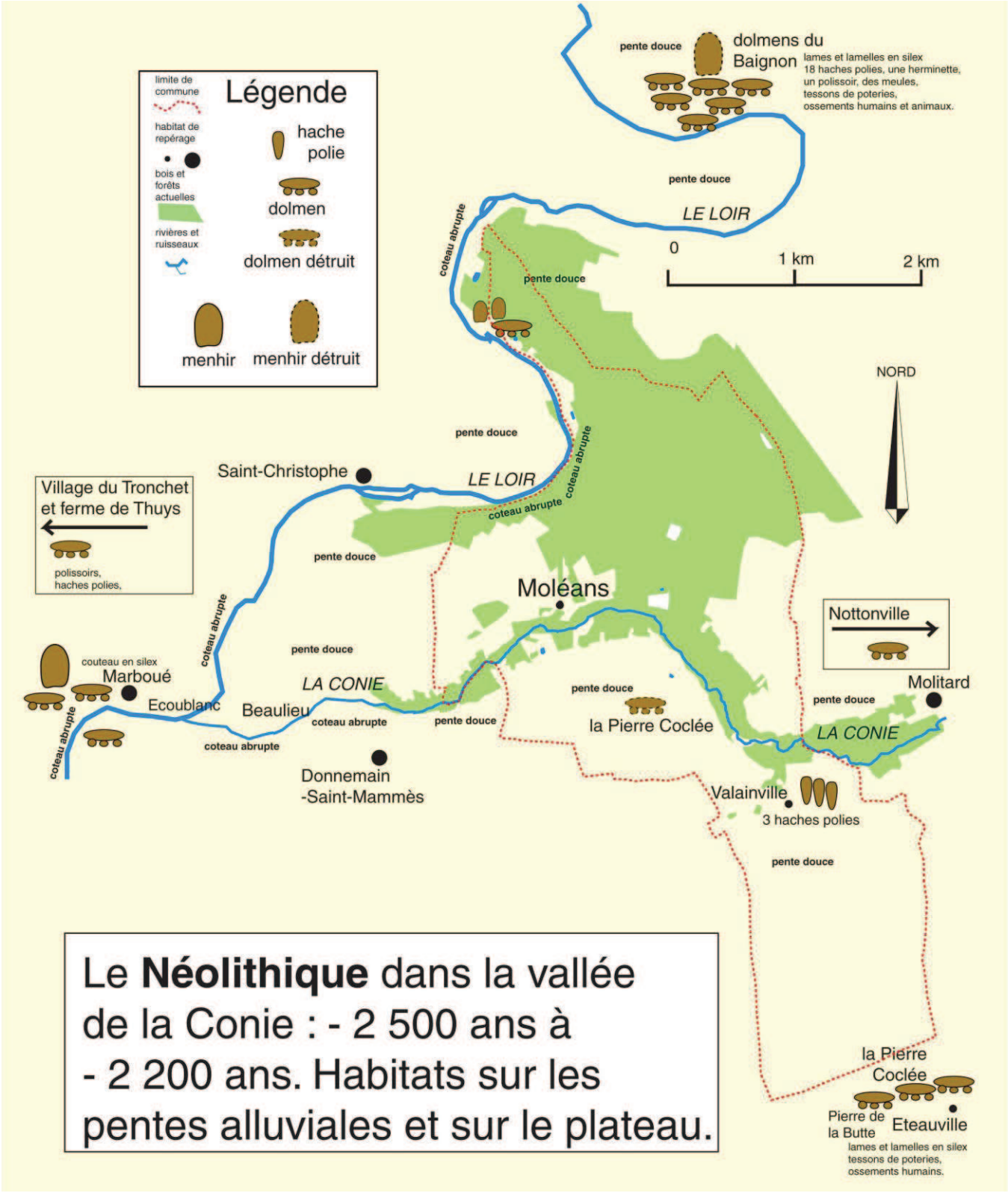

C’est surtout la rive gauche de la Conie qui semble avoir fait l’objet d’une occupation villageoise d’agriculteurs. Ces hommes étaient encore des chasseurs, des cueilleurs et des pêcheurs. La proximité des rivières du Loir et de la Conie leur apportait de nombreuses commodités. Ces habitats étaient présents, aux environs de Moléans, à Valainville, à Marboué, sur la commune de Saint-Maur-sur-Loir, à Eteauville, à Nottonville… Les surfaces cultivées ne devaient guère dépasser quelques dizaines d’hectares.

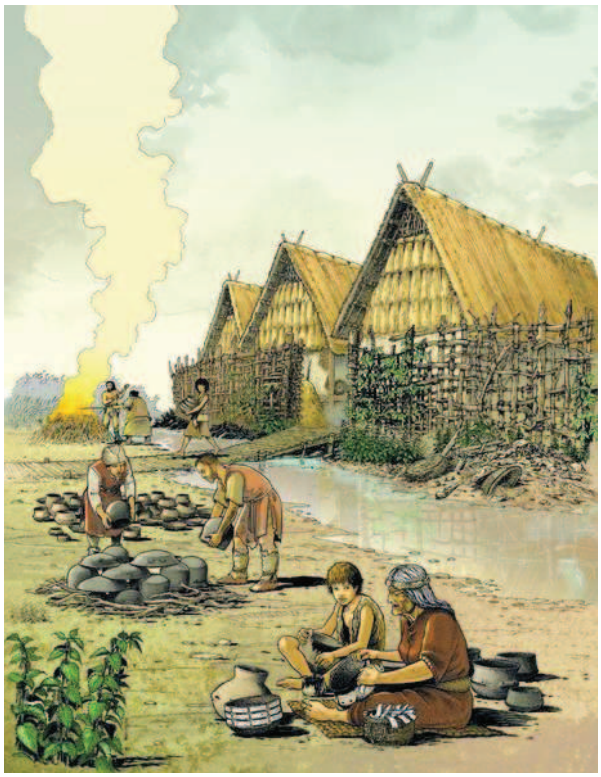

Ce sont surtout les pentes douces des terres argilo-sableuses et des alluvions, faciles à travailler, qui furent cultivées en premier. Le plateau fut occupé progressivement grâce au creusement de puits.

Les haches polies de Valainville

Louis-Désiré Coudray qui visita la commune vers 1870, relatait dans *Un coin de l’ancien Dunois, les environs de Châteaudun* , que M. Thélue avait ramassé à Valainville une quantité de haches en pierre polie. Le Musée de Châteaudun conserve trois haches en silex poli trouvées à Valainville entre 1903 et 1912, faisant partie de la collection Lecesne et léguées par la Société dunoise d’archéologie. Ce sont des haches en silex local polies sur des polissoirs en pierre.

93-SD-I-76-1
Silex du Néolithique
Dimensions : 152 x 62 mm -
Etiquette : « Valainville-Moléans-1912 »
Découverte en 1912 à Valainville, Moléans – Collection Lecesne. Legs à la Société dunoise d’archéologie en 1933.

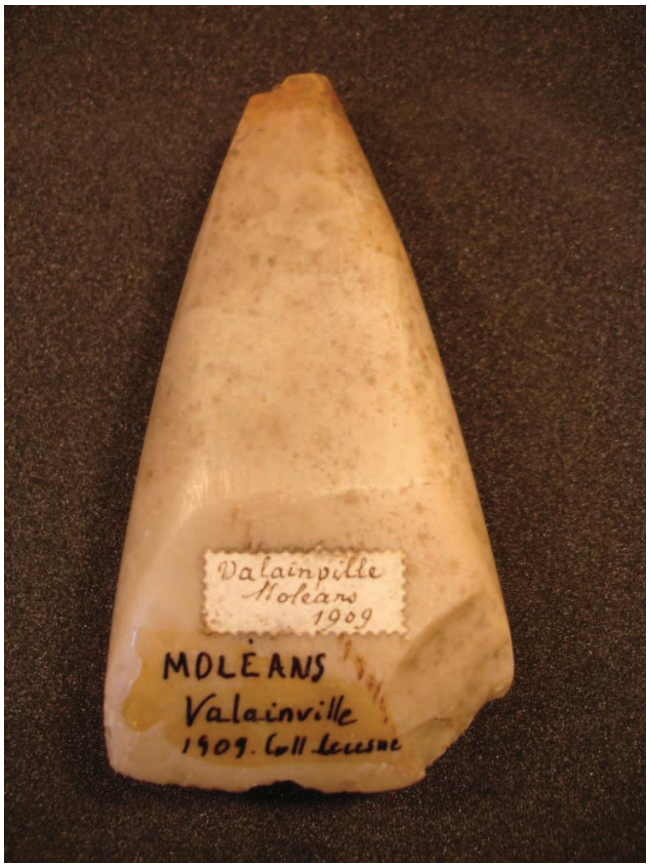

93-SD-I-76-2 - Hache polie de Moléans(28) - Silex(?) - Néolithique
Dimensions : 100 x 52 mm - Etiquette « Valainville-Moléans-1909 »
Découverte en 1909 à Valainville, Moléans – Collection Lecesne. Legs à la Société dunoise d'archéologie en 1933

93-SD-I-76-3 - Hache polie de Moléans – Silex – Néolithique - Dimensions : 77 x 48 mm.
Découverte en 1903 à Valainville, Moléans – Collection Lecesne. Legs à la Société dunoise d'archéologie en 1933

La Pierre Coclée, un mégalithe détruit

C'est aujourd'hui le nom d'une parcelle que l'on trouve sous des formes variées : la Pierre Coquelée, la Pierre Coclay… Il y avait là un ancien dolmen ou un ancien menhir détruit en 1840 pour utiliser les pierres résultantes à la construction de la ferme à Vucennes. Il existe une autre Pierre Coclée aux abords d'Eteauville (commune de Lutz-en-Dunois), au sud de Valainville. Une autre avait été répertoriée au XIX^{e} siècle à Godonville (commune de Villiers-Saint-Orien). Ce mégalithe ne semble plus exister et paraît avoir été également détruit. Ces mégalithes, dolmens ou menhirs, sont constitués de la même roche, du poudingue siliceux, sorte de conglomérat de sable et d'argile très dur contenant des silex brisés, appelé également chenard. Les silex de la roche ressemblent à des coques, des œufs, d'où le nom de Pierre Coquelée. Cette roche n'est pas d'extraction locale, elle provient des environs de Marboué. On imagine le travail et l'importance de l'évènement que cela a dû représenter de les emmener sur ces sites.

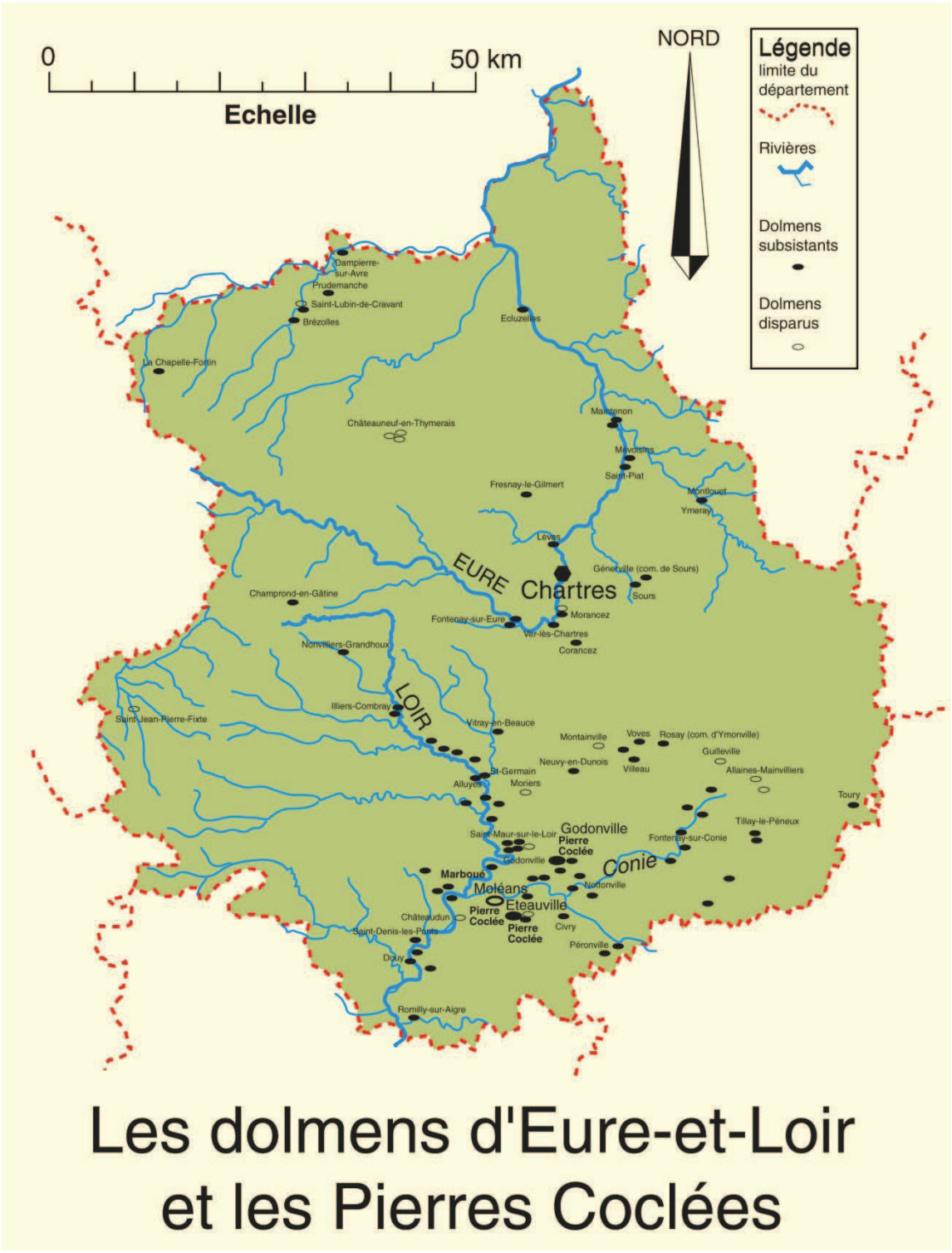

Les dolmens d'Eure-et-Loir et les Pierres Coclées

Un autre dolmen et deux petits menhirs sont indiqués par la Société dunoise d'archéologie auprès d'Aulnay. Il s'agit de trois mégalithes de petite taille dont l'un est en partie enfoui.
Ces mégalithes étaient sans doute des sépultures. Des ossements ont été trouvés dans celui d'Eteauville en 1881 par F. Guillon, instituteur, lors de l'une de ses fouilles. Il découvrit également des tessons de poterie rouge à dessins rectilignes, des fragments de silex éclatés et un anneau de bronze. De telles découvertes pourraient être possibles à Moléans sur la parcelle de la Pierre Coclée, malheureusement les labours ont sans doute détruit ou dispersé ces trésors de la préhistoire. Ces dolmens peuvent être datés approximativement entre – 2 500 et – 2 200 ans.
Une légende raconte que Gargantua, cheminant sur l'ancienne route romaine d'Allaines à Châteaudun, s'arrêta en cet endroit et, voyant ces pierres, s'amusa à jongler avec elles en manière de passe-temps. Tout cela n'est pas très sérieux.

Le dolmen d'Eteauville : la Pierre Cloclée

Le mégalithe d'Eteauville, portant également le nom de Pierre Coclée est un ancien menhir couché ou plus probablement un ancien dolmen. Il mesure 3,30 m de long, 1,60 m de large et a une épaisseur d'environ 80 cm. Le mégalithe de la Pierre Coclée de Moléans devait ressembler à celui-ci.

Le caractère « coquelé » de la roche est visible à sa surface comme le montre les photos. Ce menhir n'a pas de provenance locale, il repose sur du calcaire de Beauce.

Les dolmens et les menhirs ont alimenté de tous temps beaucoup de fantasmes. Mais à quoi pouvaient-ils bien servir ? Beaucoup se sont posés cette question. Essayons à notre tour d'y apporter notre petit grain de sel. Nous savons que les dolmens étaient des sépultures composées d'une chambre constituée de grosses pierres recouvertes par un tumulus de terre. Cette terre a le plus souvent disparu. L'interprétation des fonctions d'un menhir semble plus obscure. Les champs lexicaux de ces deux termes bretons d'origine celtiques, nous informent peut-être sur leur fonction. Nous savons que les constructeurs de ces mégalithes croyaient en la réincarnation, à l'existence des esprits et de dieux multiples. Le terme « men » en breton signifie « pierre », mais son champ lexical indo-européen est plus large et évoque « l'homme, man, men, la main et donc l'action ». Cette extension du sens de « men » rend possible une meilleure interprétation de la fonction des

mégalithes. Le terme « dol » signifie « table » en breton. Le champ lexical indo-européen de « dol » évoque : « dol, dolant, douleur, doux, douceur, c'est-à-dire le repos ». On y perçoit le repos et la douleur, le deuil justement en rapport avec une sépulture. Le champ lexical de « hir » qui signifie en breton « dressé ou long » évoque également la « colère, la hire, le verbe aller, ir, ire ». C'est le suffixe de nombreux verbes des 2e et 3e groupes qui évoquent l'action : servir, aplatir, finir… On peut voir dans le menhir le symbole d'un homme en action. Le caractère éternellement pétrifié et intemporel du symbole peut évoquer l'éternité des réincarnations successives, c'est-à-dire de l'action éternelle de l'homme sur la nature, de son action spirituelle d'ancêtre éventuellement réincarné. Il serait symbole de retour alors que le dolmen serait le symbole de l'aller vers une réincarnation par un retour à la terre mère afin de renaître par elle dans une nouvelle existence.

Cinquante mille dolmens ont été recensés dans le monde, dont vingt mille en Europe. En comparaison avec l'ouest de la France, la Beauce est également très riche en mégalithes. Les plus anciens mégalithes sont bretons et la diffusion de la pratique de leur érection s'est étendue surtout vers le Sud-Est, mais aussi surtout en Beauce et en Champagne pour finir par s'installer au Moyen-Orient aux environs de -1 000 ans. C'est une influence de l'ouest, du Finistère, le bout du monde, pays du soleil couchant, contrée faisant face à la disparition journalière du Soleil qui renaît chaque jour à l'est. Ce cycle de la vie du Soleil, lié à la réincarnation en Egypte ancienne, n'est certainement pas étranger à la construction des mégalithes et aux croyances des hommes du Néolithique dans nos contrées. L'homme décédé était couché dans un dolmen et sa réapparition pouvait être symbolisée par un menhir dressé symbole de son relèvement, de sa renaissance. La présence de nombreux mégalithes en Beauce et en Champagne ne peut pas être étrangère au caractère très fertile et populeux de ces terres. Nous reviendrons sur cette question en abordant le mégatoponyme de « Beauce », région presque entièrement défrichée au Néolithique comme peuvent le montrer ces cartes.

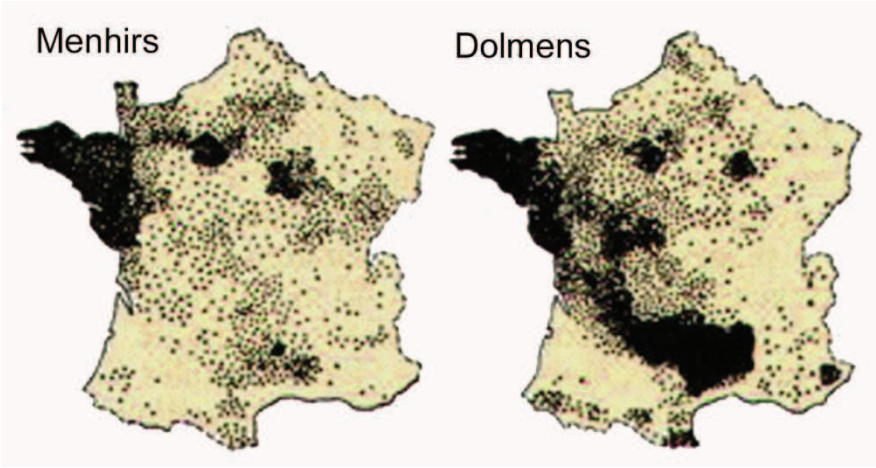

Les mégalithes sont associés aux Celtes, ce qui est totalement faux. Il faut les associer au peuple du Néolithique présent sur notre territoire avant l'arrivée des Celtes. Nous ne connaissons pas le nom de ces peuples, mais on peut trouver quelques indices sur leur langue.

La langue du Néolithique

La langue que parlaient les hommes du Néolithique n'a laissé que peu de traces. On dit qu'elle était apparentée au basque qui n'est pas une langue indo-européenne et qui garde la trace de l'utilisation de la pierre dans son vocabulaire agricole. Les toponymes de la commune de Moléans sont dans leur ensemble des mots d'origine indo-européenne : gaulois, gallo-romains, germaniques, français. Aucune trace linguistique ne semble avoir subsisté des premiers peuples d'agriculteurs.

Un curieux tas de pierres

Au sud de la mairie, se trouve une parcelle identifiée par quatre noms différents qui évoquent un tas de pierres : « la Moulardière », « les Graviers », « le Perron » et le « Grouason ». Il faut peut-être voir en cet endroit une tombe de l'âge du bronze ou de l'âge du fer, un tumulus disparu.

Les âges des métaux

L'apparition du métal semble associée dans la région à l'invasion de peuples indo-européens venus d'Europe orientale et d'Europe centrale et qui s'installèrent ici il y a environ – 1 000 ans. Les premiers outils en métal trouvés dans la région sont des couteaux de cuivre. De l'âge du bronze, ce sont surtout des haches de ce métal qui ont été retrouvées. Le mode de sépulture change alors avec l'utilisation de *tumuli*, monticules circulaires de terre et de pierres placés au-dessus des corps. Les dolmens néolithiques étaient aussi recouverts de terre, mais les tumuli ne sont pas constitués de mégalithes.

Ces peuplades indo-européennes, sans doute une aristocratie guerrière qui s'imposa par la force des armes en métal et par l'utilisation du cheval de guerre, semblent s'être installées dans les zones déjà occupées par la population locale. Il s'agit sans doute d'une appropriation et d'une domination des anciens terroirs agricoles dont l'appartenance était marquée autrefois par les mégalithes des ancêtres. Cette domination guerrière plutôt qu'un changement de mode intervint en même temps que la disparition d'une certaine forme de religion et par la disparition de la langue locale, deux indices prouvant une hégémonie des nouveaux arrivants sur les indigènes.
Il n'y a pas de traces sur la commune de Moléans de ces âges des métaux, mais les communes des alentours ont révélé de nombreuses trouvailles, surtout des haches en bronze et de nombreuses sépultures qui attestent une continuité dans l'occupation du terroir.

L'émigration des Celtes

Le peuple celte, venu d'une région située entre le Rhin et le Danube, envahit les terres, que les Romains baptiseront plus tard, la Gaule, entre le VIII^{e} et le V^{e} siècle avant Jésus-Christ. Ces Celtes ou Gaulois, qui maîtrisaient l'industrie du fer, s'imposeront comme une aristocratie religieuse et guerrière, créant des villes fortifiées (*oppidum*) et des villages fortifiés (*dun*), centre et siège du nouveau pouvoir et d'une nouvelle domination rendue facile par les déplacements rapides à cheval des chevaliers gaulois.

Les Carnutes

La peuplade qui immigra et installa sa domination sur la région venait d'Europe centrale. Elle s'appelait les Carnutes. Ce nom a eu de multiples interprétations plus ou moins farfelues. On associa par exemple, le nom de Carnutes à « cornuto », les cornes qui dit-on ornaient les casques des guerriers. Nous pensons pour notre part que ce nom, comme la plupart des noms anciens, est à découper en mots de sens : « carn – utes ». La « carn », c'est la chair, racine que l'on retrouve dans carn-age, étendue couverte de chair. Ce dernier terme est encore utilisé par les chasseurs pour désigner la présentation au sol du gibier résultant d'une chasse. Un champ de bataille est un carn-age, le terme « age » désignant en indo-européen et notamment en latin un champ. La racine « carn » se retrouve également dans « carn-aval ». On sait que les Gaulois construisaient de grands mannequins en osier dans lesquels ils enfermaient des humains pour les sacrifier par le feu. Nous vivons encore un reliquat de cette coutume avec le bonhomme carnaval dont l'incendie est une des caractéristiques du Mardi Gras. « Carn » se retrouve également dans Carn-ac qui signifie : qui a le caractère de la chair. On sait que toutes les anciennes peuplades indo-européennes croyaient en la réincarnation et peut-être que les menhirs dressés, innombrables à Carnac en Bretagne, étaient le symbole d'hommes réincarnés, dressé de nouveau. Peut-être que la reconnaissance et la redécouverte par son destinataire de son propre menhir était la preuve même de sa propre vie éternelle.
En ce qui concerne le terme « Carnutes », nous avons la racine « carn » et le complément « ut » qui signifie en indo-européen, notamment en latin, la notion de l'utilisation. Carnutes voudrait donc exprimer le fait de l'utilisation de la chair, c'est-à-dire l'incarnation, ce qui semble tout à fait en adéquation avec les croyances de réincarnation des Gaulois, croyances qui en faisaient de redoutables guerriers n'ayant aucune peur de la mort. C'est l'influence des croyances venues de Méditerranée, notamment d'Italie et plus particulièrement de Rome, l'Urbs, qui s'imposa lors de la guerre des Gaules entraînant la disparition de la croyance en la réincarnation dans notre pays. On sait que les Romains mirent un point d'honneur à pourchasser et à massacrer les druides et la peuplade carnute. Ce phénomène est comparable à la colonisation européenne, à l'expansion de la Chrétienté ou à la révolution communiste avec l'abolition de toute religion. Pour comprendre le monde de nos ancêtres, un monde plein de spiritualité et d'esprits où les hommes étaient plus proches de la nature, plus proches de leur propre nature que du dogme, il ne faut négliger aucune piste. Ce monde est difficile à appréhender aujourd'hui dans notre société qui n'a presque plus rien de naturel, presque plus rien de spirituel et où la spiritualité reste soumise aux normes des dogmes religieux.

Les limites du territoire des Carnutes correspondent approximativement à celles des anciens diocèses de Chartres et d'Orléans.

Les premiers toponymes

Les premiers toponymes concernant Moléans sont d'origine indo-européenne, et donc essentiellement d'origine celte c'est-à-dire gauloise. Ce sont généralement des mégatoponymes comme la Beauce, le Loir et même peut-être, mais avec moins de certitude, la Conie. Certains toponymes ou microtoponymes peuvent aussi avoir une origine gauloise, comme Moléans. La difficulté est de les distinguer d'une influence gallo-romaine, ce qui est loin d'être évident. Il faut donc rester prudent en ce qui concerne leur datation.

La Beauce

C'est une portion du pays carnute et sans doute un des noms les plus anciens de la contrée. Moléans se trouve dans cette région, mais en limite avec le Perche. La Beauce est essentiellement céréalière. C'était le grenier à blé de la Gaule. Rien d'étonnant à ce que César ait mis entièrement la main dessus.

On attribue généralement comme origine au toponyme Beauce le mot « belsia » sans lui donner une signification précise. Au V^e^ siècle, Virgile, le grammairien romain, compare le terme gaulois « belsa » à « campus », « champ ». La racine celte « bel » signifie clair. Beauce serait un synonyme de « clairière », de champs ouverts, ou d'étendue cultivée. Peut-on aller plus loin ?

La racine « boss » exprime le fait d'être arrondi ou penché. Elle exprime la notion de «bosse». La « Beauce » exprime bien sûr « la plaine », un lieu cultivé, car ce mot n'est utilisé que dans ce cas. Ce mot pourrait ainsi exprimer « la terre sur laquelle on se penche pour la travailler et la fertiliser », mais aussi « la terre qui germe, qui gonfle parce qu'elle a été fertilisée ». Ce mot pourrait ainsi exprimer et devait être synonyme de « l'endroit fécondé », ou bien « l'endroit fécond ». « Beauce » pourrait exprimer indirectement la bosse, le ventre arrondi, de la fécondité féminine car il y a un rapport certain dans les religions primitives entre l'activité agricole, la fécondation et la procréation. Ce mot « Beauce » pourrait ainsi être le souvenir de ce rapport, le temps où l'homme donnait la vie en fécondant sa terre et en fécondant sa femme pour s'assurer une postérité. Rappelons que les humains n'apprirent le rôle génétique de la femme dans la procréation qu'au XVIII^e^ siècle. Le lieu de fécondation de l'homme serait la «Beauce», une terre à féconder, une terre féconde. On le sait, parce que nous avons des sources à ce sujet, que les anciens Grecs se masturbaient au-dessus de leurs champs pour mieux les féconder. Cette superstition, cette coutume, existait probablement aussi dans nos contrées. On peut trouver toutes ces théories et ces rapprochements totalement fantaisistes, cependant, une chose est sûre, « Beauce » ne désigne pas un nom de lieu sans raison, il en désigne plusieurs : région, terroir, parcelles car il en caractérisait plusieurs. Beaucoup de groupes de parcelles

cultivées portent le nom de Beauce, dans beaucoup d'autres régions. «Beauce» caractérise essentiellement une terre agricole cultivée, fécondée, par les efforts de l'homme. Le nom de l'ancienne déesse celtique « Belisama », correspondante de l'Athéna grecque et associée à Minerve dans les cultes postérieurs gallo-romains, déesse de la sagesse, de la raison et de la connaissance, est-il linguistiquement sans rapport avec « Belsia » ? Belenos, l'ancien dieu gaulois, associé à l'Apollon grec, dieu de la lumière du jour, de la connaissance et du printemps, représenté primitivement par une colonne phallique est-il étranger à tout cela ?
Pour conclure, nous amuser un peu et nous ramener à aujourd'hui, remarquons que : travailler n'est-ce pas « bosser », surtout pour un « boss » ? Toucher la bosse d'un bossu n'apporte-t-il pas chance et promesse de prospérité ? La plupart des lieux de culte dans lesquels furent et sont encore fondés de nombreux espoirs, n'ont-ils pas été fondés sur des bosses du relief, même nos cathédrales ? Une femme fécondée ne porte-elle pas une belle bosse, n'est-elle pas « bellissima » ? Le choix de la graphie du *B* est-elle étrangère à tout cela ?

Le Loir

Le Loir est un affluent de la Sarthe qui prend sa source à Fruncé. Il marque en Eure-et-Loir la limite entre le Perche et la Beauce. C'est une rivière lente aux nombreux méandres. Le terme de Loir vient du mot *ledo*, terme apparaissant dans un texte de 616. L'ancienne prononciation était « loué ». Le *r* est apparu à la fin du mot au XII^{e} siècle dans les formes latines. La racine « ledo » est synonyme de flux, de courant, mais il est aussi synonyme de « las », « fatigué ». On dirait aujourd'hui «paresseux », mais la notion de paresse est une notion rendue péjorative par la Christianisation.
En grec, le terme « ledei » signifie « être las, affaibli ». La racine « led » porte ce sens en langue gauloise. D'autres rivières ont la même origine. Un fleuve côtier de Vendée porte le nom de Lay, mentionné sous la forme « Ledius » en 943. Un fleuve de la Narbonnaise romaine portait le nom de « Ledus ». Ces rivières coulent dans un relief particulièrement plat et de faible dénivellation.

Le loir, petit mammifère rongeur, nocturne, qui a la réputation de dormir tout le temps puisqu'il dort le jour, et qu'il hiberne pendant sept mois, présente le même caractère. On connaît les expressions « dormir comme un loir » ou « paresseux comme un loir ». Le nom de la rivière et le nom du petit rongeur ont la même origine. Quelle surprise !

Le caractère las, fatigué, endormi, affaibli, paresseux est bien le caractère de la rivière du même nom, lente, dormante. Le Loir n'a pas la même étymologie que la Loire qui désigne la lie, les dépôts d'alluvions de ce grand fleuve.

0
50 km
Echelle
NORD
Légende
limite du département
Rivières
Droué
Thymerais
PERCHE
EURE
CHARTRES
Fruncé
Faux Perche
LOIR
BEAUCE
Perche Gouet
Conie
Châteaudun
Dunois
Conie
Dunois
Cloyes
BEAUCE
SARTHE
Huisne
LE MANS
Fréteval
Vendôme
Montoire
Lavardin
La Flèche
Durtal
LOIR
La Chatre
Château-du-Loir
SARTHE
Seiches
Le Lude
ANGERS
TOURS
LOIRE

La Conie

Ce nom ne désigne pas une rivière mais deux. En effet, la Conie se sépare en deux à l'est de la commune de Conie-Molitard. Ce ne peut donc pas être uniquement un nom de rivière. De plus, ce nom désigne aussi un village : Conie, chef-lieu de la commune de Conie-Molitard. De plus, ce nom se retrouve dans celui de Moret Conie, une ferme de la commune de Villeneuve-sur-Conie, dans le département du Loiret.

La première mention de la rivière apparaît dans une charte de confirmation de possessions accordée à l'abbaye de Micy d'Orléans et datant de 836 où on trouve la mention « *super aquam Conida* », sur l'eau de la Conie. Les chartes du prieuré de Nottonville nous révèlent les formes latines « Connia » en 1095, « Coneia » en 1119, « Conneia » en 1225, « Conia » en 1230. Il s'agit bien sûr de la « Conie », ou « Conéi » avec une terminaison latine de traduction « a ».

Les érudits du XIX^{e} siècle ont cru voir dans le toponyme de la Conie une racine hydronymique pré-indo-européenne de sens obscur. Cela n'est pas très convaincant d'autant que ce nom désigne surtout des lieux-dits habités ou non dans le reste de la France. On trouve ainsi un lieu-dit non habité nommé la Conie sur la commune d'Argent-sur-Sauldre, dans le département du Cher, une ferme appelée Conie sur la commune de Montoldre, loin de tout cours d'eau, dans le département de l'Allier, un lieu-dit non habité appelé les Conies sur la commune de Chassignelles, dans le département de l'Yonne. La piste de l'hydronyme pré-indo-européen de sens inconnu semble à écarter. Le latin peut nous aider. Le terme « conia » y désigne la cigogne. On trouve ce mot aussi sous la forme « ciconia » qui donnera la « cigogne ». Le préfixe « ci » évoque la courbure du cou de l'animal (comme dans « cygne » : ci-in, courbure dedans, courbure du cou ramené dans le corps). La ferme de Moret Conie nous éclaire un peu plus. Le terme « moret » est comparable à « mors, moris, more » en latin, qui donna le mot mœurs en français et qui se traduit par la volonté, le désir, le caprice, mais aussi la coutume, l'habitude, l'usage. Si nous retenons l'hypothèse de « cigogne » pour « conie », Moret

Conie signifierait « habitué des cigognes, coutumier des cigognes, utilisé habituellement par les cigognes ». Il faut trancher, et le toponyme de ferme de « la Cigogne », non loin de Moléans, sur la commune de Donnemain-Saint-Mamès, semble confirmer notre hypothèse. Le terme de Conie aurait perdu son sens, mais la présence des cigognes dans la vallée de la Conie demeura et une ferme nouvellement implantée prit le nom de cet animal toujours présent alors que plus personne ne connaissait l'origine du mot « conie ». Cette transition entre les mots « conie » et « cigogne » pour désigner l'oiseau a dû se faire avec la rupture due à la guerre des Gaules et à la romanisation très poussée de la contrée. Ce terme, désignant un village, une ferme, deux cours d'eau demeura, mais la raison principale de l'habitude de l'oiseau à nicher ici était la présence de la rivière. Le nom est aujourd'hui uniquement associé soit au village de Conie soit à la rivière de la Conie, à tel point que les érudits du XIX^{e} siècle, et même encore certains chercheurs aujourd'hui prétendent que le village a donné son nom à la rivière ou que la rivière a donné son nom au village, sans imaginer que ce terme désignait une caractéristique marquante de ce terroir : la présence de cigognes durant les beaux jours.
Ce n'est que plus tard, au XIX^{e} siècle, sous l'influence de l'administration postale que des villages comme Villeneuve prirent le complément de « –sur-Conie » qui accusa le caractère de rivière à ce mot. En fait, le terme de Conie semble très ancien. Il est peut-être gaulois, voire antérieur, car le terme « cigogne » le supplanta à l'époque romaine,
Il n'y a hélas plus de cigognes aujourd'hui à Moléans, c'est bien dommage. Cet oiseau était présent autrefois sur une bonne partie de l'ouest de la France comme l'atteste la répartition géographique du toponyme « cigogne ». Cet échassier qui se nourrit de batraciens, d'écrevisses, d'oisillons, de petits rongeurs, de petits reptiles, etc., devait trouver son bonheur dans la vallée de la Conie, sa vallée. Cet oiseau migrateur quittait l'Afrique pour venir en France vers la fin du mois de février pour nicher dans les grands arbres de la vallée. Dans la tradition, la cigogne apporte les bébés, car les naissances humaines se faisaient principalement à cette période de l'année. Leur retour était signe de renaissance, de résurrection. Ce retour devait être une fête. D'ailleurs « Conie », « co-ni », se comprend comme « avec nids » ou « avec nés ».

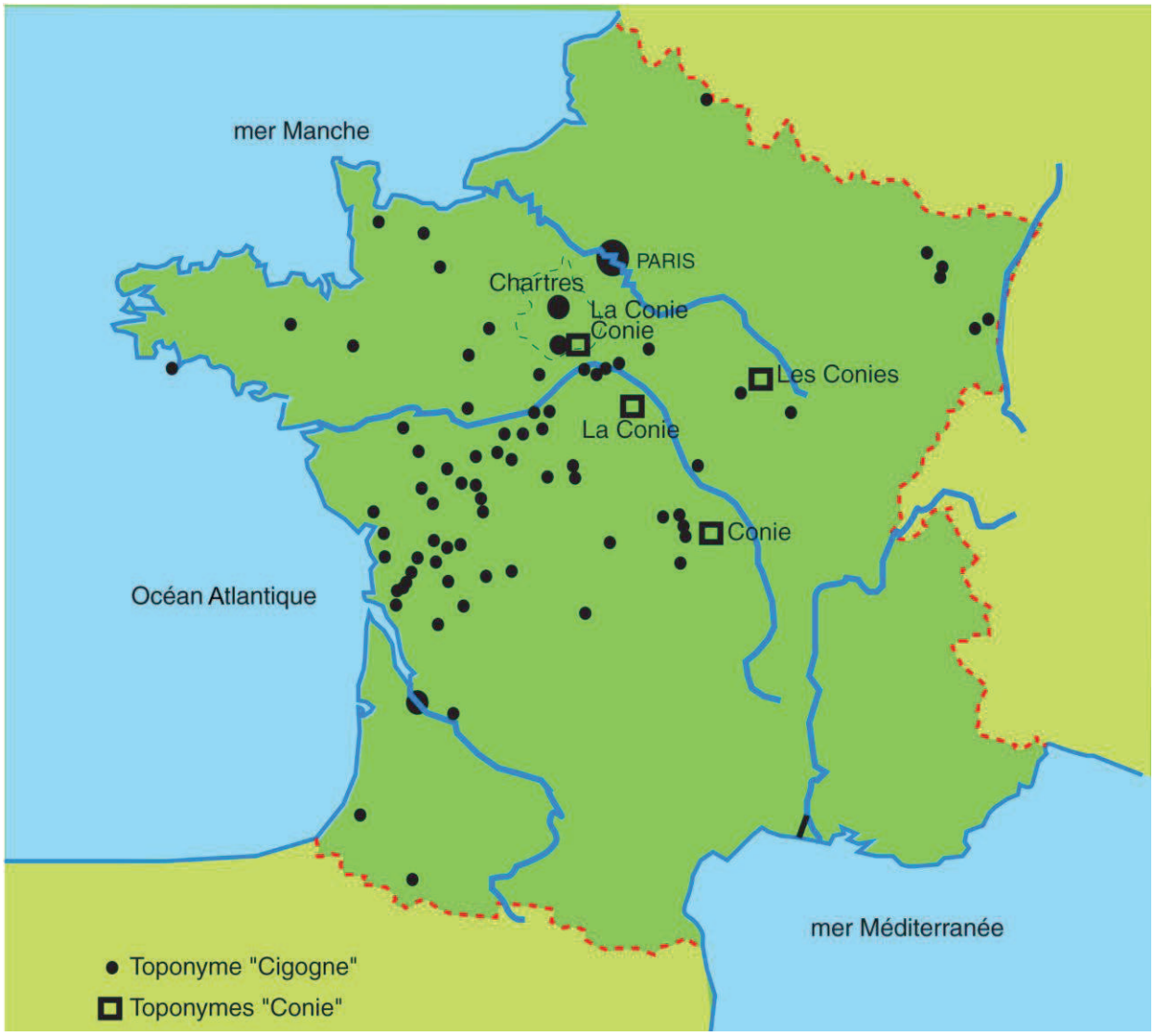
mer Manche
PARIS
Chartres
La Conie
Conie
Les Conies
La Conie
Conie
Océan Atlantique
mer Méditerranée
Toponyme "Cigogne"
Toponymes "Conie"

La conquête romaine

Pendant les deux premières années de la guerre des Gaules, les Carnutes ne firent pas parler d'eux. En -57-56, ce fut en pays carnute que César envoya ses légions prendre leurs quartiers d'hiver, ce qui indique que le pays passait pour sûr et riche en vivres. Si l'on en croit César, leur cité était alors une sorte de « république oligarchique ».
César tenta de soumettre les Carnutes, de même que les Sénons, à un régime de protectorat qui ne devait pas être sans rapport avec l'importance économique reconnue à leurs pays. Il favorisa ainsi l'accession au pouvoir d'un « roi », un certain Tasgétios, « de très haute naissance et dont les ancêtres avaient régné sur leur cité ». Mais Tasgétios n'était pas très populaire. Dès l'automne -54, César rapporte qu'il a été assassiné par ses ennemis « ouvertement soutenus par un grand nombre de ses concitoyens ».
La révolte des Belges eut alors des répercussions au sud de la Seine. Les Sénons s'agitèrent à leur tour et ce ne fut peut-être qu'à partir de ce moment qu'ils se rapprochèrent étroitement des Carnutes. Ils voulurent faire subir à leur roi postiche, Cavarinos, le sort de Tasgétios, mais Cavarinos réussit à s'enfuir et à se réfugier auprès de César. Dès que les légions firent mine d'intervenir, les Sénons envoyèrent une ambassade pour obtenir le pardon du proconsul qui exigea cent otages. Les Carnutes s'empressèrent d'envoyer à leur tour ambassadeurs et otages. César, apparemment, pardonna, mais l'année suivante, il convoqua à Durocortorum en pays rème une assemblée des cités gauloises ; il y fit juger le Sénon Acco « chef de la conjuration des Sénons et des Carnutes » et celui-ci fut exécuté. César retourna alors en Italie, laissant Plancus hiverner chez les Carnutes pour enquêter sur le meurtre de Tasgétios.

En - 52, le climat changea. Les chefs s'assemblèrent « dans des endroits isolés en forêt ». Les Carnutes y proclamèrent dans l'enthousiasme général que « nul péril ne les arrêtera dans la lutte pour le salut commun et qu'ils seront les premiers à prendre les armes » et, le 13 février - 52 « au jour convenu, les Carnutes conduits par Cotuatus et Conconnetodumnus, deux hommes prêts à tout, se ruèrent dans Cenabum, Orléans, et y massacrèrent les citoyens romains ».
C. Fufius Cita, l'homme de confiance de César, fut parmi les victimes. Le coup de main de Cenabum, aussitôt répercuté chez les peuples voisins, donna le signal de l'insurrection générale sous la direction de Vercingétorix. César repassa les Alpes et parvenu à marche forcée au pays sénon, il réduisit facilement Vellanodunum tandis que les Carnutes se préparaient à envoyer des troupes défendre Cenabum. César y arriva avant eux, l'emporium fut pillé et incendié, la population gauloise qui tentait de traverser nuitamment la Loire fut massacrée ou réduite en esclavage. Les Carnutes, au dire de César, auraient fourni un contingent de 12 000 hommes qui « partirent pour Alésia, joyeux et pleins de confiance ». Après la reddition de Vercingétorix, les cités ne désarmèrent pas. Les Carnutes, pour d'obscures raisons, eurent maille à partir avec leurs voisins bituriges qui réclamèrent justice auprès de César à Bibracte. Deux légions furent alors cantonnées dans Cenabum en ruines, d'où elles lancèrent de sanglantes opérations de commando contre les Carnutes qui se dispersèrent, « écrasés par la rigueur de l'hiver et par la peur, chassés de leurs toits, n'osant s'attarder nulle part ». Les survivants se réfugièrent chez les peuples voisins. Les Carnutes disparurent alors de l'histoire. Il ne sera jamais question d'eux lors des mouvements gaulois ultérieurs. Le terme même de « carnute » ne sera plus utilisé. Autricum, l'ancien nom de Chartres, fut même effacé des mémoires pour prendre un nom synonyme de prisons : « chartres ». La paix romaine, la *pax romana*, s'imposa par la force des légions.
La fertile Beauce fut totalement colonisée. Des voies romaines furent construites comme partout en Gaule. La carte de répartition des *villae* trouvées en Eure-et-Loir nous démontre bien que les Romains massacrèrent les Carnutes pour mettre la main sur le grenier à blé de la Gaule, la Beauce, véritable champ de « pétrole » pour l'époque.

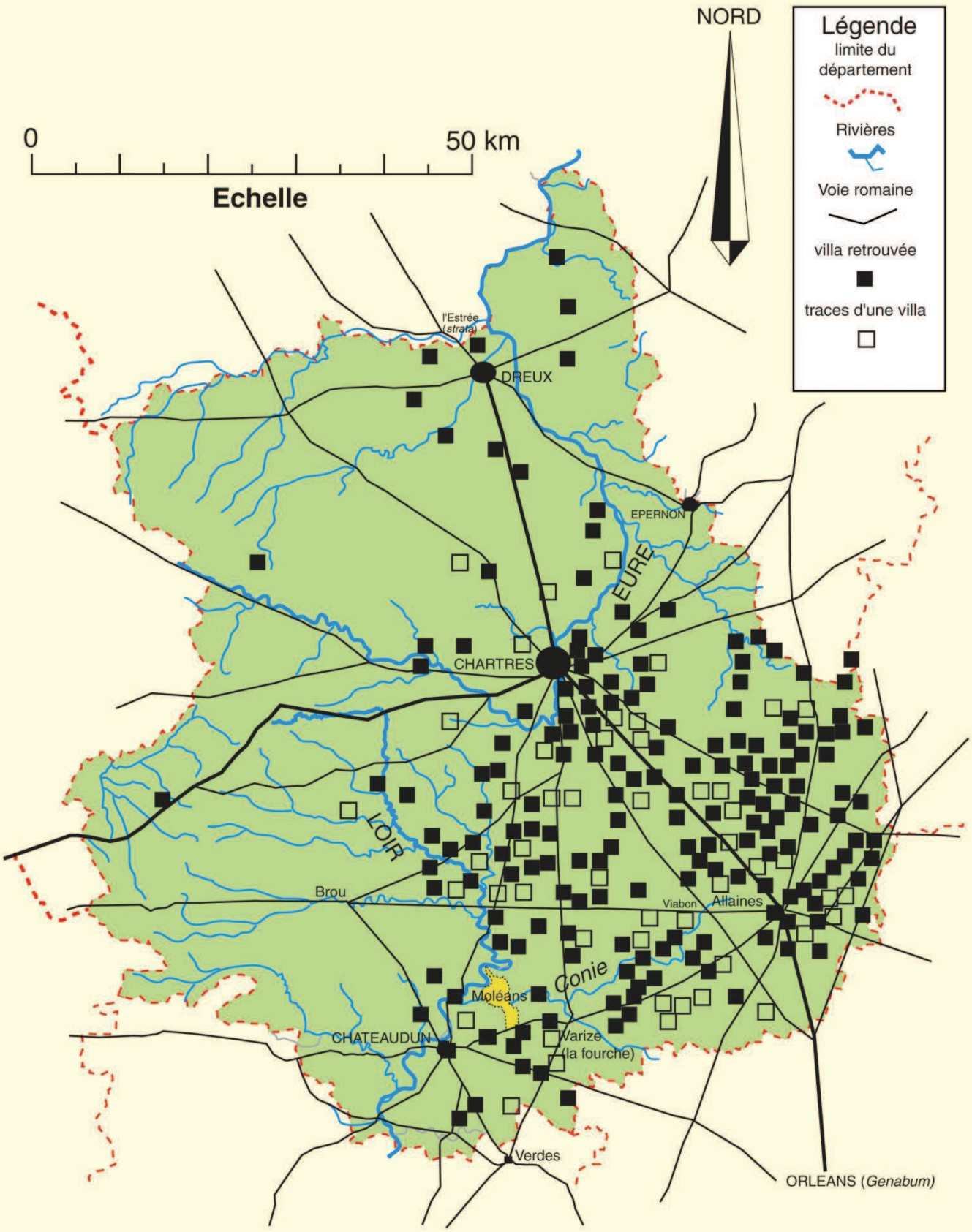

Les villae et les voies romaines en Eure-et-Loir

L’époque gallo-romaine

Peu de traces sur Moléans

La Société dunoise indiquait vers 1880 dans son bulletin la présence de deux petits camps romains dans le bois d’Aulnay. L’un était alors encore bien conservé, il avait une forme rectangulaire de 50 m par 40 m. Le fossé avait deux mètres de large ainsi que le talus. La hauteur de l’escarpe, malgré le tassement, était encore de cinq pieds. Ces traces ont aujourd’hui disparu.
La Société dunoise indiquait également la présence d’une colonne monolithe surmontée d’un chapiteau corinthien. Cette décoration du parc d’Aulnay date en fait du XIX^{e} siècle.
Il n’a pas été trouvé de traces de villa sur la commune de Moléans. Les seuls vestiges pouvant être datés de l’époque gallo-romaine sont un vase à bec tréflé trouvé dans un puits à Valainville et offert le 24 octobre 1905 à la Société dunois d’archéologie. Le musée de Châteaudun possédait un masque en terre cuite ou en pierre, peut-être antique, qui fut retrouvé également à Valainville selon la « Carte archéologique de la Gaule ». Le conservateur du musée de Châteaudun n’a pas pu retrouver ce masque quand nous le lui avons demandé. Au sud de la commune a été trouvée, à la fin du XIX^{e} siècle, une monnaie de l’empereur Constantin II (314-340), toujours d’après la « Carte archéologique de la Gaule ».
Il semble que le bois de Moléans était à l’époque effectivement déjà un bois et que le sud de la commune était cultivé, comme l’atteste le toponyme de la ferme de Chamblais, « champ blé » située en limite de la commune.

Villae des environs de Moléans

Des villae ont été identifiées aux environs de Moléans : une grande villa, importante, existait à Marboué sur la voie romaine de Châteaudun à Chartres. Sur la commune de Marboué ont été repérées deux autres *villae*, l’une aux environs de Thuys et l’une au sud de Vilsard. Une autre villa a été répertoriée dans le bourg de Conie, près de l’église. Une autre encore existait à Jallans et on trouva des traces d’une autre à Lutz-en-Dunois. Les terres du sud de Moléans devaient dépendre de l’une de ces villae.

La voie romaine

La limite sud de la commune, rectiligne, correspond à l’emplacement de l’ancienne voie romaine allant de Châteaudun au grand carrefour d’Allaines. Cette voie passe par le carrefour en forme de fourche de Varize, terme qui provient du latin *varacia*, la fourche, nom de carrefour romain attesté par ailleurs dans d’autres communes.
Le tracé de cette voie romaine est encore visible sur les photos satellites et aériennes de la commune. Cette voie a sans doute conditionné les limites ouest et est, presque rectilignes, du quadrilatère formé par la voie romaine au sud, le chemin de Moléans à Chamblais à l’ouest, le chemin de Molitard à Eteauville à l’est et le chemin de Châteaudun à Conie au nord. Ce quadrilatère ne semble pas étranger à une cadastration romaine perpendiculaire à la grande voie rectiligne traversant le département d’est en ouest, d’Allaines à Brou.

Le cadastre romain et la borne

Il existait une borne, signalée sur un plan de la fin du XVIII[e] siècle, à presque égale distance entre Moléans et la ferme de la Cigogne. Le toponyme tout proche du « Perron », la pierre, pourrait correspondre à son ancien nom. Cette borne pourrait être une ancienne borne cadastrale romaine. Elle se trouve en effet à 3,5 km de la voie romaine ce qui correspond exactement au quintuple du côté d'une *centuria*, unité de surface romaine de 50,4 hectares.

Les centuriations romaines connues étaient établies à partir de carrés d'une centuria, soit 700 m x 700 m. L'orientation de cette centuriation romaine cadastre semble délibérément suivre les points cardinaux. Cette constatation ne peut à elle seule démontrer l'existence antique de cette centuriation. Nous l'indiquons en attendant de nouvelles découvertes à ce sujet.

Vucennes

La première mention de Vucennes date de 1410 dans une charte du chapitre de Chartres. Le hameau apparaît sous la forme de « Vissennes ». En 1551, dans un acte de la fabrique de Moléans, on trouve « Vicennes ». Ce nom va se transformer, on le trouve sous la forme « Vuycennes », en 1613, encore dans un acte de la fabrique de Moléans. Sur les plans de la fin du XVIII[e] siècle conservés aux archives départementales, on trouve : « Vissaine » (2 Fi 47/2 – E 1519), « Vicennes » (2 Fi 47/6 – E1513), « Vussaine » (2 Fi 47/5 – E 1514), « Vussaine « (2 Fi 47/8). Sur le cadastre napoléonien de 1811, on trouve « Vissaine ». Le hameau porte actuellement le nom de « Vucennes ». Nous pensons que c'est une déformation et que la phonétique originelle correspond à la graphie « Vicennes ».

Ce toponyme est assez facile à analyser : « vi », la voie, le chemin, « cen », adjectif d'origine gauloise signifiant « ancien » et qui donna « sénile » en français. « Vicennes » peut se traduire par « le vieux chemin ». Il s'agit sans doute d'une appellation apparue avec la construction de la voie romaine qui rendit obsolète l'ancien chemin qui suivait le cours de la rivière de la Conie entre Marboué et Bazoches-en-Dunois. Vucennes, ou plus exactement Vicennes, est manifestement un toponyme de l'époque gallo-romaine.

Il est difficile de savoir s'il existait un habitat à Vucennes sous l'Antiquité. Mais le fait qu'aucun vestige n'y ait été trouvé plaide, pour l'instant, dans l'attente de nouvelles découvertes, en faveur d'une absence d'habitat.

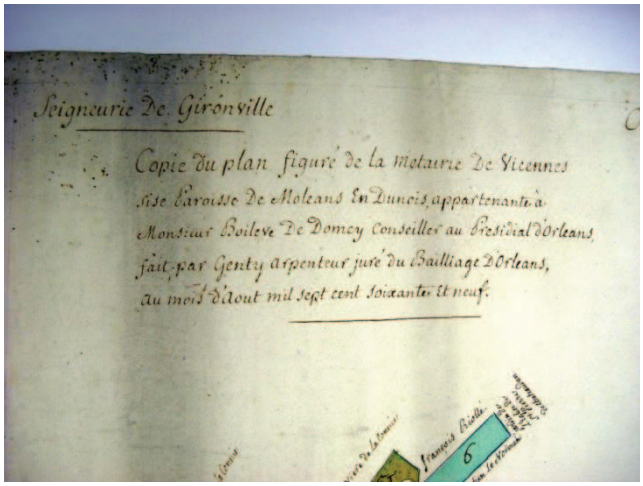

E 1513 – 2 Fi 47/6

E 1514 – 2 Fi 47/5

Cadastre de 1811, archives communales et départementales.

Une autre hypothèse peut être pris en compte : comprendre « Vicenne » comme une construction avec le latin « vicus », village, et « enn » ancien : l'ancien village. Cette hypothèse serait confirmée si on trouvait à Vucennes des traces d'habitat antique.

Un habitat pouvait exister à Aulnay, mais il faut rester prudent à ce propos. La découverte présumée de deux petits camps romains est un indice, mais seules des fouilles archéologiques et une recherche systématique pourraient nous en apprendre plus.

Moléans

Les dictionnaires topographiques et archéologiques indiquent comme première mention écrite de Moléans le terme de « Damolium », dans une charte de l'abbaye de la Madeleine de Châteaudun datant de 1115. La charte de 1115 n'est pas conservée aux archives départementales, ne figure pas dans le cartulaire de cette abbaye et semble avoir été perdue. Nous ne pouvons donc pas vérifier la graphie et la grammaire de la phrase dans laquelle le terme « Damolium » apparaît. Cependant, on sait que les erreurs de copie étaient fréquentes au Moyen Age. Plus on remonte dans le temps, plus les versions des copies d'un même texte varient. Ce sont essentiellement les noms de lieux qui sont concernés car leur graphie n'était pas fixée comme celle des mots latins courants. Nous pensons qu'il s'agit d'une erreur de copie car c'est la seule forme où Moléans apparaît commençant par la syllabe « da ». « Damolium » est de toute évidence à l'accusatif. L'accusatif d'un lieu est toujours précédé de la préposition « ad ». Nous pensons ainsi qu'il faut lire non « Damolium », mais « ad Molium », à Moléans. Ceci semble d'autant plus juste que le bourg de Moléans n'appartenait pas à l'abbaye de la Madeleine de Châteaudun, mais que cet établissement religieux possédait des terres et des revenus sur la paroisse « ad Molium », à Moléans, localisation exprimée par un accusatif de lieu.

Les autres mentions médiévales de Moléans des XII^{e} et XIII^{e} siècles sont, comme c'était toujours le cas à cette époque, des adaptations du nom de lieu à la langue latine. Ce n'est que vers la fin du XIII^{e} siècle que la phonétique des noms de lieux commencera à être respectée dans la graphie.

Ainsi, au XIX^{e} siècle a été relevé dans une charte de l'abbaye de Bonneval le nom de Montleon. Beaucoup de chartes de l'abbaye de Bonneval ont été perdues et dispersées. Cette charte n'est pas conservée aux archives départementales et ne figure pas dans le cartulaire de cette abbaye. Ce que nous pouvons en dire, c'est qu'il s'agit d'une tentative de traduction de Moléans par le clerc qui rédigeait la charte. A la fin du XII^{e} siècle, les rédacteurs des chartes essayaient encore de trouver une traduction latine à chaque nom de lieu et faisait par là même une tentative d'interprétation de son sens premier. « Montleon », le mont de Léon, ou plus vraisemblablement le Mont Lion est une de ces tentatives. Un acte de l'évêque de Chartres de 1226 nous donne la mention de « Monleen » (histoire du Dunois de l'abbé Bordas, p. 276). Le pouillé du diocèse de Chartres, qui donne la liste de toutes les paroisses du diocèse et leur patron, nous donne vers 1250 « Mons-Leene ». C'est encore une tentative de traduction. La syllabe « mo » a paru désigner un mont. Il lui a été rajouté « léen » et une terminaison latine d'ablatif de lieu « e ». Les syllabes « léan » n'avait pas inspiré de traduction particulière, mais il faut dire qu'au milieu du XIII° siècle, cette préoccupation de tout traduire commençait à péricliter. Cependant, les autorités ont ensuite utilisé abondamment le pouillé pour écrire les noms de lieux, et cela jusqu'à la forme latine du pouillé de 1736 : « Montléant ». Traduire « mo » par mont devint une habitude : « Mons-Losnii » vers 1260 dans une charte de la Sainte-Chapelle de Dunois, « Mons-Lenis » en 1287 dans une charte de l'abbaye de Saint-Avit, abbaye située près de Châteaudun, « Montelein » en 1418 dans une charte du chapitre Saint-André de Châteaudun, Montléans en 1586 dans une charte du comté du Dunois. Plus on avance dans le temps, plus on se rapproche de la phonétique de Moléans.

Molitard subit le même sort, mais avec le cumul d'une autre interprétation, « moli », pour moulin.

Ces graphies médiévales et modernes ont été bien sûr reprises par les érudits du XIX^{e} siècle pour trouver un sens au terme Moléans : Le Mont Lion.

Un érudit a même essayé de trouver un sens à « Damolium » : du gaulois « damo », bœuf, vache ou cerf et « olium » du gaulois « iol », « euil » qui signifie clairière, étendue. Il était ainsi arrivé au résultat de « la clairière du taureau ».

Moléans a subi d'autres interprétations, comme le Mont Lado. Lado fut interprété comme le nom germanique du propriétaire de ce mont. Le savant est allé plus loin en précisant que ce mont devait être en fait la motte castrale en terre ayant précédé le château.

Pour Moléans, on a parlé aussi de « mediolanum » le milieu, le centre, en évoquant la position intermédiaire de Moléans entre le Loir et la Conie.

Aucune de ces interprétations nous paraît proche de la réalité. Tout le monde semble s'être fourvoyé. Personne n'a vu le rapport évident entre Moléans et Molitard, tout proche, et personne ne s'est vraiment intéressé à la nature du terroir de Moléans qui en fait son identité véritable.

Si l'on en croit une des deux explications les plus vraisemblables, la première hypothèse sérieuse serait de traduire Moléans par « boueux en-dessous ».
Le terme « molé » désigne une terre molle, boueuse, humide, marécageuse. La racine « mol » se retrouve dans d'innombrables toponymes et microtoponymes qui offrent ces caractéristiques géologiques et géographiques. Son suffixe « é » en accuse le caractère : « molé », qui est mou, boueux. Ce suffixe se rencontre sous de nombreuses autres formes dont les plus connues sont « ais », « ay », « ac »… L'origine de Molé est latine : « mollis ».
L'équivalent gaulois de Molé est « nauda » qui donna en français « noue ».
La seconde partie du mot, « an », désigne la position : en-dessous. On trouve cette extension dans de nombreux toponymes gaulois ou gallo-romains, comme les « Nouan », boueux en-dessous, les « Péan », en dessous du sommet (« Pé », du latin « podium »), ou comme dans « Landéan », sous la lande ou avec de la lande en-dessous…
La seconde hypothèse est de voir dans « mol », une meule, c'est-à-dire un moulin. Il existe effectivement un moulin au pied du château et de l'église de Moléans. Cela semble une hypothèse sérieuse.
Pour essayer de faire la part des choses, il faut expliquer le second toponyme tout proche qui contient le radical « mol » : Molitard. Ce toponyme a fait l'objet aussi de multiples interprétations. Nous ne rentrerons pas ici dans les détails. Signalons simplement que la signification du moulin, accentuée par le *i* de « moli » a eu la préférence des érudits. « itard » ou « tard » a été interprété généralement comme le nom propre de son propriétaire, un nom d'origine germanique.
Pour nous, « Molitard » peut faire aussi l'objet des deux hypothèses, le lieu boueux ou le moulin. Le suffixe « itard » est rare. Nous pensons qu'il faut y voir le latin *iter* qui signifie « une seconde fois ». Moléans serait la première rencontre avec quelque chose sur le chemin suivant la rive droite de la Conie et Molitard serait la seconde rencontre avec le même élément. Cet élément serait une zone humide ou un moulin. Il s'agirait donc soit de l'indication de deux moulins sur la Conie ou soit l'indication de deux lieux humides sur la Conie.
Il est difficile de trancher, cependant si la présence d'un moulin à Moléans comme à Molitard est attestée au Moyen Age, leur présence à l'époque gallo-romaine semble peu crédible. Ce fait plaide pour la seconde hypothèse.
Un autre fait, qui plaide également pour la seconde hypothèse, est que Moléans est une hauteur au-dessus d'une zone très marécageuse de la vallée de la Conie, « la fausse rivière », une zone très humide aux multiples points d'eau. Molitard se trouve sur la partie intérieure d'un grand méandre et est installé vraiment dans le fond boueux des alluvions de la rivière.
Nous penchons donc pour la première hypothèse : Moléans, « boueux en-dessous » et Molitard « une seconde fois boueux ». Chacun se fera son opinion à partir de toutes ces données.

Montanson

Une charte du comté du Dunois mentionne « Montenson » en 1555. On trouve les graphies « Montanson » (E 1521 – 2 Fi 47/2 ; E 1512 – 2 Fi 47/3) sur les plans de la fin du XVIII^{e} siècle conservés aux archives départementales et sur le cadastre ancien.

L'interprétation de ce toponyme, actuellement proposée par la Société dunoise d'archéologie, est « mont », une motte féodale, et « Anso », son propriétaire germanique.

Indiquons tout d'abord qu'un mont est un mont et non une motte féodale. Un mont est une éminence naturelle. C'est un mot d'origine latine qui identifie une multitude de toponymes et de micro-toponymes. Ils définissent souvent des lieux-dits habités au contraire de son équivalent gaulois « bar ».

La partie « anson » du mot ne définit pas un nom germanique de personne, mais est un élément typiquement gallo-romain. Le terme « mont » quand il est associé avec un nom germanique ne le fut que par rajout qu'à partir du Moyen Age : « Montrichard », « Montargis ».

Il existe deux autres Montanson en France, un « bois de Montanson » dans la commune de Prauthoy, département de la Haute-Marne, et un « Montançon » dans la commune de Bailleau-le-Pin en Eure-et-Loir. Nous vous présentons leur vue satellite.

On constate de suite un point commun entre ces deux toponymes et celui du Montanson de Moléans, c'est la forme en anse qui caractérise ces lieux. Montanson apparaît bien comme un toponyme typique de culture gallo-romaine. *Ansa*, en latin c'est l'anse, la poignée. Montanson peut donc se traduire par « mont anson », le mont en anse, le suffixe « on » insistant sur le caractère du lieu.

La Roche

Ce toponyme ne présente aucune différenciation dans ses graphies. Une mode actuelle veut que l'on associe ce terme à la présence d'un château. Cela est dû au fait que beaucoup de « roche » sont effectivement occupées par des châteaux, et pour cause, les « roches » sont généralement des hauteurs remarquables caractérisées par des alentours abrupts. Certains ont donc imaginé voir à la Roche une fortification, ou une tour… Pur fantasme.

Ce nom est dû à la présence d'une langue d'affleurement d'argile à silex, encadrée de craie de Châteaudun et mise en valeur par un petit abrupt du coteau de la vallée de la Conie. Ce lieu-dit se situe juste à la limite sur le coteau entre l'argile à silex, la craie et les alluvions. C'est le seul endroit où l'argile à silex touche le coteau de la vallée de la Conie, présentant ainsi aux yeux de tous des conglomérats de poudingue siliceux lavés par l'érosion. A cet endroit, ces poudingues paraissaient aux habitants du lieu beaucoup plus durs que la craie elle-même, d'où son nom de roche, dure comme du « roc ». Le mot vient du latin populaire *rocca*.

Poudingue siliceux

Craie de Châteaudun

Feularde

Un Guillaume Feularde vivait ici en 1550. Il s'agit sans doute d'un habitat médiéval. On déduit de cette information que c'est le patronyme qui donna son nom au toponyme. Cependant, la situation contraire peut être vraie. Un tiers des patronymes proviennent de noms de lieux et on sait que la propriété se transmettait par l'aîné mâle. Le nom propre était donc conservé. Les noms de famille sont de création assez récente. Ils apparaissent aux environs de l'an mil, lors du découpage des grandes propriétés foncières carolingiennes en petites seigneuries, puis à partir du XII^{e} siècle en petites exploitations. Nos noms de famille étaient à l'origine essentiellement des surnoms inspirés des caractéristiques de la personne, du nom de leur habitat, ou de la transmission du nom propre, généralement d'origine germanique, du père de famille. Avant l'an mil, les personnes ne portaient qu'un nom unique non lié à la famille. Le nom de famille « Feularde » est donc apparu à une époque où il avait déjà perdu tout son sens. C'était donc à l'origine un nom de lieu et probablement le nom même de ce lieu, transmis de génération en génération, quatre ou cinq générations dans ce cas.
Désignant donc un habitat dont les propriétaires furent surnommés « Feularde », nom du lieu de leur installation, ce toponyme désignait autrefois le nom d'une zone des abords de la Conie. « Feularde » doit peut-être se comprendre comme « feul », feuilles, « arde », brûlées. C'est un montage d'origine latine. « Feul » provient du latin « folio ou folium», feuille, et « arde », du verbe latin « ardere », être en feu, brûler. Signalons que « follis » désigne en latin un soufflet pour attiser le feu.
A notre avis, ce toponyme indique la présence des feux follets, des feux qui se produisent spontanément à la suite de la décomposition de matière organique dans le sol, dans un cimetière, par exemple, ou dans un marais. Feularde est effectivement situé à la limite des alluvions marécageuses de la Conie et de la couche imperméable d'argile à silex. C'est sans doute la décomposition des matières organiques des marais qui entraînait la présence de feux follets et le nom du lieu.

Chaumont

C'est le nom de la partie sud de la commune. C'est également un toponyme d'origine gallo-romaine. « Chaumont » désigne un « mont chauve » dépourvu de végétation et entièrement consacré à l'agriculture. Ce mot vient du latin *calvus, a, um*, chauve, qui donna « calvitie » en français, et du latin *mons, montis*, mont.
Du chemin de la vallée de la Conie, à 117 m d'altitude, Chaumont, à 129 m, apparaît bien comme un mont.

Chamblais

Rien de plus facile que de comprendre ce toponyme sans doute gallo-romain dépourvu de préposition : « champ de blé » : *campus* et *bladum*, mot de latin populaire.
Chamblais est aujourd'hui le nom d'une ferme installée au Moyen Age sur ce terroir, en limite et à l'extérieur de la commune de Moléans.

Les Epinettes

Ce nom qui provient du latin *spina*, épine, ici avec le diminutif « -ette » ne pose pas de problème d'interprétation. Ce peut être un toponyme de lieu-dit d'origine gallo-romaine.

La Vallée

On le trouve aussi sous la forme « Valée ». Il désigne un petit vallon de ruissellement, au sol alluvial. En regardant à nouveau la carte géologique de la commune p. 11, la notion est tout de suite comprise. Ce toponyme désigne aujourd'hui également son habitat. Ce mot est d'origine latine, de là à dire qu'il est d'origine gallo-romaine, rien n'est certain.

Grouason, Perron, Graviers

Nous trouvons également, à la limite entre l'argile à silex et la craie, juste au sud de la mairie, un terme beaucoup plus ancien, issu du gaulois **graua**, sable, gravier. C'est la parcelle du « Grouason », (plan 2 Fi 47/4 – E 1515) encore appelée les « Graviers », juste à côté du toponyme d'origine latine du « Perron ». « Grouason » désigne dans le Perche un sol argileux mêlé de pierres. On voit ainsi l'évolution de l'appelation de la caractéristique d'un lieu : « Grouason », terme gaulois totalement oublié, « Perron », synonyme de tas de pierres, terme latin dont peu connaissent encore le sens, et « Graviers » que tout le monde comprend encore aujourd'hui.

Méan, Mian

Ce nom de parcelles apparaît sous la forme du « Croc à Méan » ou « Mian ». Il est situé tout près du précédent et à proximité de la borne. Ce terme a une origine latine, « mediolanum » et signifie le milieu, le centre, la moitié. Est-il en rapport avec la borne qui marquait le centre de quelque chose ? Le sens de milieu semble juste

Aulnay

Aujourd'hui le nom d'un moulin et d'un domaine de la commune de Saint-Christophe, Aulnay désigne en fait un bois d'aunes en limite des deux communes. L'aune est un arbre des zones humides et des abords des rivières, dont le bois est imputrescible. Ce mot vient du latin *alneus*. Est-ce un toponyme gallo-romain ou médiéval ? La question reste en suspens.

Tilly

Ce nom apparaît dans le « Clos de Tilly », au sud de la Roche. C'est soit un patronyme, soit un toponyme plus ancien. Ce mot qui signifie « tilleul » provient du latin *tilia*. Si ce n'est pas un patronyme, ce nom est probablement d'origine gallo-romaine au regard de sa terminaison.

Meslier

C'est le nom ancien d'une portion du chemin de Vucennes. Un meslier est un néflier, c'est un mot d'origine latine *mespila*, épine blanche. Malgré son nom latin, cet arbuste fruitier est originaire d'Asie Mineure où il est cultivé depuis l'an 1000 av. J.-C. Il fut ramené en Europe par les Romains et figura ensuite parmi les espèces recommandées par Charlemagne dans le capitulaire De Villis.

Les Aireaux

Ce sont des jardins, bien identifiés comme tels sur les plans du XVIII^{e} siècle. Ce terme désigne des petites parcelles de culture, *area* en latin. La présence de ces jardins est confirmée par « le Bechet », endroit bêché, entre les Aireaux et les Coutières.

Dheury

Dheury, que l'on trouve aussi sous la forme « Dury », sur la commune de Donnemain-Saint-Mamès, a fait l'objet de plusieurs interprétations dont « terres noires ». Nous pensons qu'il s'agit de « du-ri », du préfixe gaulois « du », mauvais, et « rito », gué. Avant d'avoir un pont, Dheury était un gué. Nous pensons que la bonne explication de « Dheury » est « le mauvais gué ». C'est un nom gaulois qui demanderait une étude plus approfondie, mais cette localité n'est que partiellement située sur la commune de Moléans.

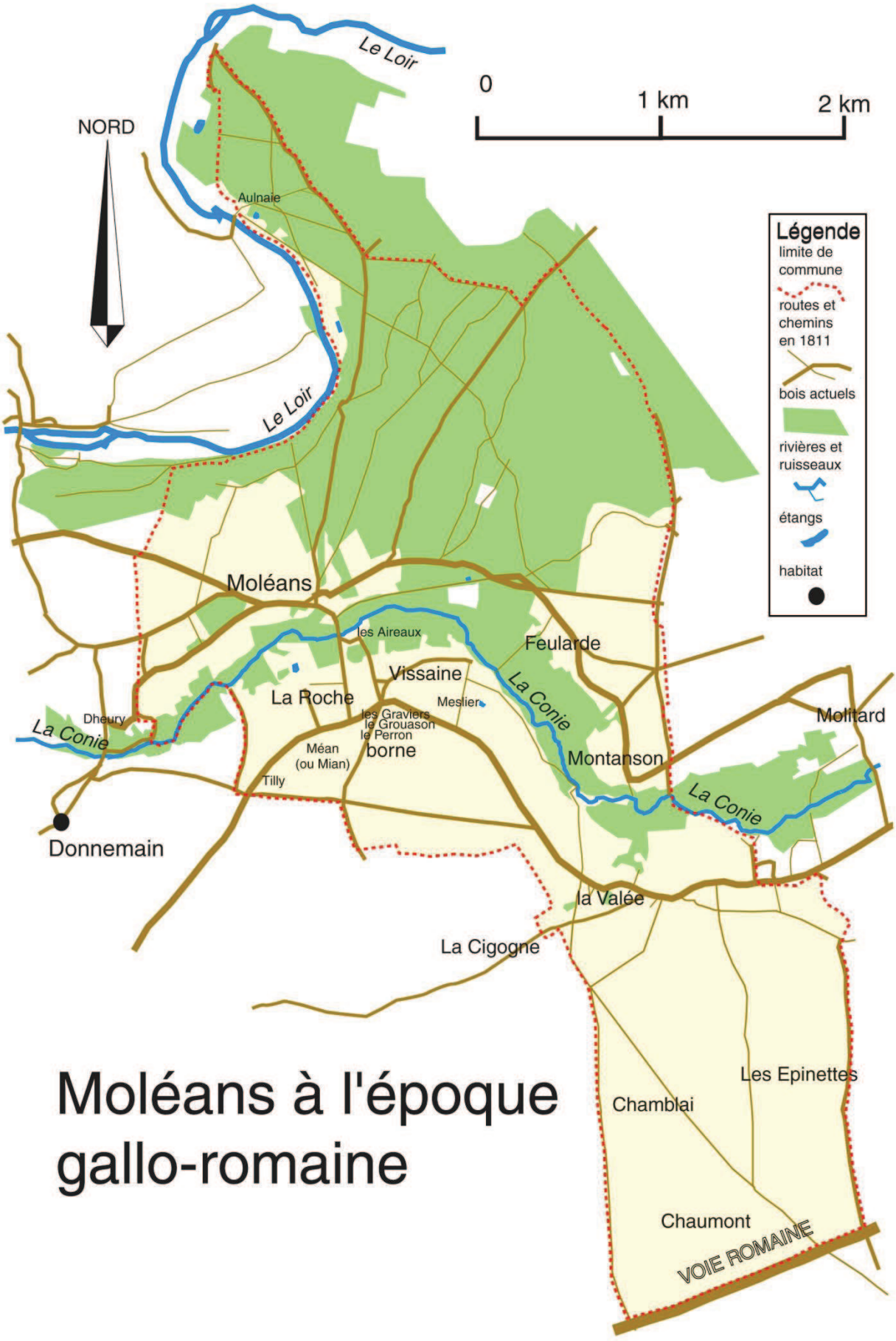

Moléans à l'époque gallo-romaine

Une terre sans habitant

Le territoire de la commune de Moléans semble dépourvu d'habitat à l'époque gallo-romaine, sauf peut-être à Aulnay. Cette affirmation ne pourra être invalidée qu'après de nouvelles découvertes archéologiques. C'est un territoire essentiellement agricole au sud, avec de vastes champs de céréales ponctués par quelques arbres et buissons. La vallée de la Conie apparaît comme un lieu de culture maraîchère. Le nord de la commune, dépourvu de toponyme si ce n'est « Aulnay », semble entièrement occupé par les bois.

Après une occupation résidentielle néolithique certaine et une occupation résidentielle gauloise incertaine, l'absence d'habitat sur la commune à l'époque gallo-romaine n'est pas incohérente avec la structure d'exploitation par les Romains de la Beauce.

Nous avons vu que pendant la guerre des Gaules, les Carnutes avaient été soit exterminés, soit réduits en esclavage. Ces évènements furent surtout sensibles en Beauce, région d'une grande richesse céréalière, que les Romains convoitaient.

La nouvelle organisation du terroir par les Romains s'est faite avec une cadastration, une répartition de la propriété entre de grands domaines, les *villae*.

Les centres d'exploitation de ces *villae* étaient de grands bâtiments abritant le maître et sa famille et les esclaves. L'habitat n'était plus dispersé, mais centralisé dans les bâtiments des villae.

Aucune trace de bâtiment d'une villa n'a été trouvée sur l'étendue de la commune, ni tuiles à rebord, ni tessons de poterie, ni traces de murs.

Le territoire de la commune de Moléans devait dépendre d'autres villae, peut-être Donnemain ou Conie, ou même Marboué.

Il faudra attendre les invasions barbares pour retrouver sur la commune de nouveaux habitats. Les maîtres de la Beauce vont changer autant que l'administration et le mode d'exploitation du terroir. Après la mainmise des Romains sur la Beauce, nous allons assister à celle des Francs sur ce grenier à blé.

.

Le royaume de Syagrius

Après les grandes vagues des invasions germaniques de 406, les territoires du centre de la Gaule, entre la Somme et la Loire, étaient aux mains d'Aegidius, maître des milices en Gaule, qui se rendit indépendant de la tutelle du pouvoir impérial romain après les invasions barbares vandales, wisigoths, burgondes et ostrogoths... Le pouvoir romain était devenu trop lointain pour avoir alors une quelconque influence sur la région. Aegidius mourut en 464 et légua son pouvoir à son fils Syagrius.

Syagrius hérita donc de la partie de la Gaule située entre la Somme et la Loire : le domaine gallo-romain, hors du contrôle du royaume wisigoth et des royaumes francs en nette expansion sur ses terres. Syagrius gouverna en utilisant le titre de dux, mais ses pairs, les rois des Francs, rois des Burgondes et rois des Wisigoths faisaient référence à lui comme roi des Romains. En 471, il est probable que l'empereur lui conféra le titre de patrice.

En 476 il n'accepta pas de reconnaitre la suzerainté d'Odoacre, qui venait de détrôner le dernier empereur d'Occident, Romulus Augustule. Syagrius et Odoacre envoyèrent des délégations à l'empereur d'Orient Zenon pour demander qu'il leur accordât la légitimité de gouverner la partie occidentale de l'empire. Zenon choisit de confirmer Odoacre et Syagrius et coupa tout lien avec l'Italie. Son domaine, le domaine de Soissons, devint *de facto* un état indépendant. Son règne exista en partenariat avec Ambrosius Aurelianus chef autonome des Bretons établis alors un peu partout en Gaule du Nord. La capitale de son État était Soissons.

Le diocèse de Chartres

C'est l'empereur Aurélien (270-275) qui refonda la ville d'Orléans et attribua à cette cité une circonscription qui deviendra le diocèse d'Orléans. Le diocèse de Chartres est donc, d'une certaine façon, la continuité des circonscriptions gallo-romaines. On sait que les Francs, nouvellement chrétiens catholiques romains, respectaient l'Eglise romaine pour s'associer à son pouvoir. Ils respectèrent ses structures administratives et s'appuyèrent sur elles. Chartres, siège de l'évêque, fut à la fin de l'époque gallo-romaine le centre du pouvoir religieux dans la région.

L'installation franque

Dès 481, après la mort de Childéric, le « royaume » de Syagrius fut en conflit avec les Francs. Finalement le nouveau roi franc, Clovis I[er], l'emporta sur Syagrius à la bataille de Soissons en 486. Syagrius chercha alors refuge chez Alaric II, roi des Wisigoths, qui l'emprisonna et le livra à Clovis l'année suivante. Celui-ci le fit assassiner. Selon Grégoire de Tours et son « histoire des Francs », Syagrius fut égorgé en secret. Il fut le dernier représentant attesté du pouvoir gallo-romain en Gaule. Le nouveau territoire des Francs, divisé à la mort de Clovis entre ses fils en 511, forma la Neustrie (peut-être « Neu », nouveau, « stri », droit, loyal, franc, honnête, réputation qu'avaient les Francs pour les Gallo-Romains qui préféraient, pour la plupart, être sous leur tutelle).

L'installation franque en Beauce a dû être vécue comme une véritable révolution. La plupart des esclaves cantonnés dans les villae désiraient l'arrivée des Francs et préféraient vivre sur leur tutelle. Les nouveaux arrivants furent sans doute accueillis à bras ouverts par la majeure partie de la population locale. Grégoire de Tours nous indique en effet dans son « histoire des Francs » cet état d'esprit. Les villae furent détruites, celle de Marboué devint un temps une grande résidence mérovingienne. Les grandes propriétés furent réparties en propriétés plus petites. Les générations suivantes préféreront vivre dans des habitations en bois, plus faciles à construire pour quelques individus. Ils préféreront vivre sous une nouvelle tutelle, le servage, obligation qui les laissait libres d'être seulement attachés à leur terre sous la tutelle guerrière franque. Le fait d'être attaché à sa terre et éventuellement revendu avec elle était pour les anciens esclaves un progrès social sans précédent. Ce bon accueil des Francs fut dû notamment à l'influence de la religion chrétienne qui était en contradiction totale avec le mode de vie esclavagiste des Romains.

La conversion au christianisme romain de Clovis en 496 à Reims entraînera la conversion de l'ensemble des Francs. Les campagnes étaient déjà partiellement christianisées. La nouvelle religion et la liberté des Francs n'étaient pas contradictoires. L'intégration des nouveaux venus à la population locale en fut d'autant plus facile.

Les royaumes en Gaule en 481

Les royaumes en Gaule en 486

Les royaumes en Gaule en 501

Le Moyen Age

Les noms en –ville.

Lors de leur installation, les Francs associèrent leur nom propre au terme gallo-romain de « villa » afin de légitimer leur propriété. Presque tous les toponymes finissant par le mot « –ville » sont associés, soit à un nom d'homme germanique, soit à un mot d'origine franque. La répartition de ces toponymes en Région Centre est parfaitement démonstrative de la mainmise franque sur la Beauce, juste après 486.

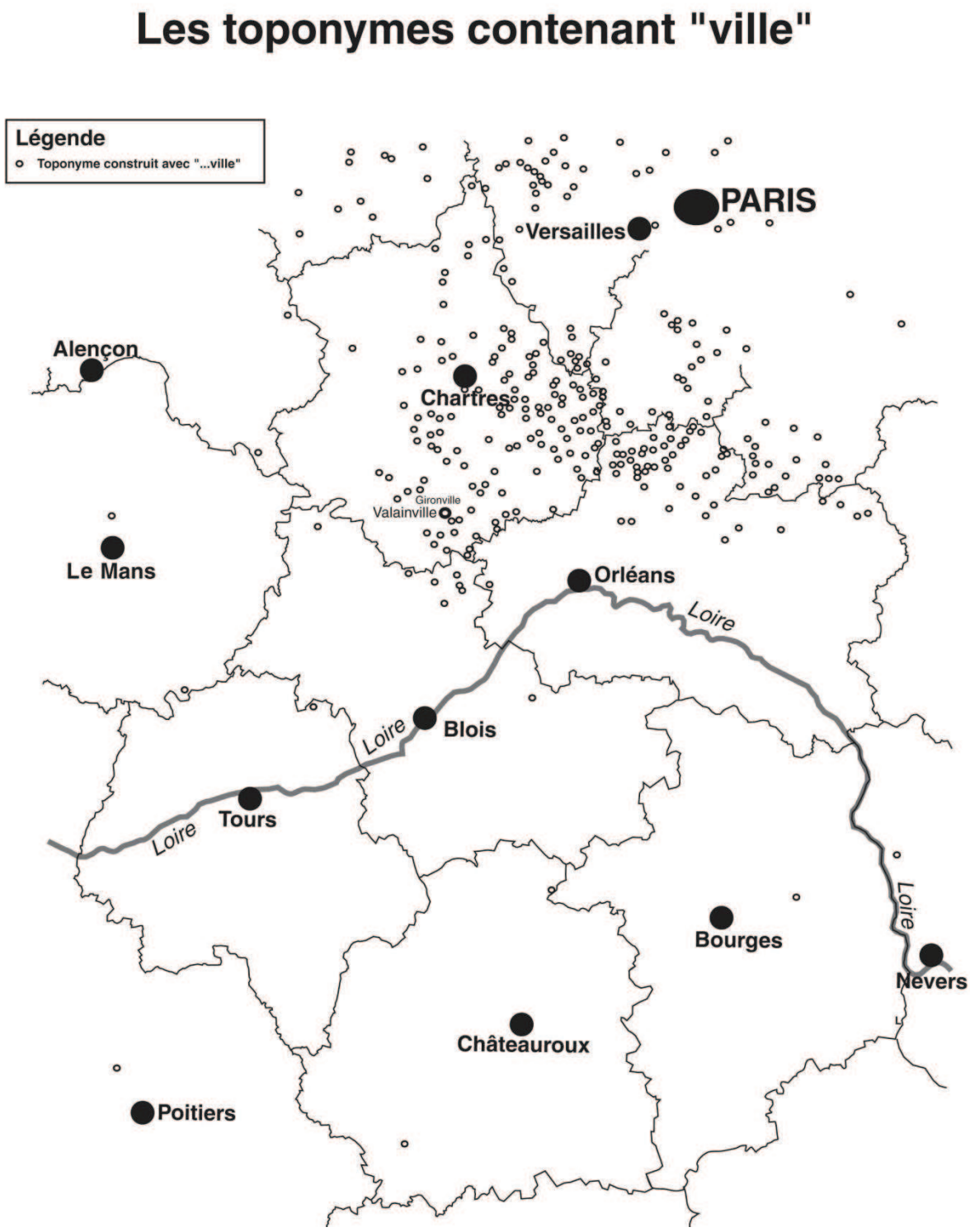

Valainville

La première mention de ce hameau date de 1232, « Vallainvilla », et apparaît dans une charte de l'abbaye de Bonneval. Dans le polyptique de Chartres, datant de 1300, nous trouvons la forme « Valainvilla ». La terminaison latine « a » est une adaptation à la langue écrite latine du Moyen Age, mais on disait bien au XIII^{e} siècle Valainville.

L'interprétation simpliste actuelle est d'isoler « val » pour l'interpréter à partir du latin *vallis*, vallée. Cette hypothèse paraît confirmée avec la situation de Valainville dans une vallée. Nous pouvons voir aussi dans « val », le germain *wald*, bois. Ces deux pistes ne nous semblent pas adéquates.

Nous pensons que le découpage du mot doit se faire ainsi : « Valain-ville ». Reste à déterminer l'origine de « valain ».

L'origine la plus courante est *valens*, du latin *valens, valentis*, vaillant, fort, puissant, influant, qui donna Valentin. Nom d'homme gallo-romain, il se décline sous la forme de « Valentinus », « Valens », Valentius ». Ce nom a été popularisé par plusieurs saints.

Une autre origine est une déformation de « Valère », « Valerus ». Le nom de Valerus a été popularisé au III^{e} siècle car il était le nom d'un martyr du Soisonnais.

Ces pistes ne semblent pas correspondre avec l'ensemble des autres toponymes terminés par « -ville ». En fait, « Valain » est un nom franc *walo, walah, wala* qui désigne un « étranger ». On trouve cette signification comme sobriquet picard. Valainville est en fait la « villa de l'étranger », de celui qui porte ce surnom. Les noms germaniques ont un sens, ce sont des surnoms et celui-ci a pu être compris par la population gallo-romaine locale comme un synonyme de *valens*.

La chapelle de Valainville

Dédiée à sainte Barbe, cette chapelle, dans son état actuel, est difficile à dater. Son architecture semble du XII^{e} siècle, mais il faudrait une étude approfondie pour en être certain. Ce que l'on peut remarquer, c'est une très ancienne inscription avec un bas-relief d'un personnage sculpté dans un style mérovingien ou carolingien. Ce ne semble pas une sculpture romane mais une pierre de

récupération insérée dans la maçonnerie au-dessus de la porte d'entrée.
Sur cette inscription on peut lire en latin très approximatif : « *DIO ORA / S PETRE ORA / S BARBARA O(ra)* », « Priez Dieu, priez saint Pierre, priez sainte Barbe».

De toute évidence, l'existence d'une chapelle en cet endroit, même si le bâtiment a été reconstruit dans la seconde moitié du Moyen Age, est très ancienne. Le choix de sainte Barbe à Valainville n'est pas du pur hasard. Ce fut un choix délibéré. Sainte Barbe aurait vécu au milieu du III^{e} siècle à Nicomédie en Asie Mineure (aujourd'hui Izmit en Turquie) sur la mer de Marmara. D'autres sources la font naître à Héliopolis (aujourd'hui Baalbek au Liban) où elle aurait vécu sous l'empereur Maximien. Son père, Dioscore, aurait été un riche édile païen descendant de satrapes perses. Pour protéger la virginité de sa fille ou la protéger du prosélytisme chrétien, ce père l'enferma dans une tour à deux fenêtres. Mais un prêtre chrétien, déguisé en médecin, s'introduisit dans la tour et la baptisa. Au retour d'un voyage de son père, Barbe lui apprit qu'elle avait percé une troisième fenêtre dans le mur de la tour pour représenter la Sainte-Trinité et qu'elle était chrétienne. Furieux, le père mit le feu à la tour. Barbe réussit à s'enfuir, mais un berger découvrit sa cachette et avertit son père. Ce dernier la traîna devant le gouverneur romain de la province, qui la condamna au supplice. Comme la jeune fille refusait d'abjurer sa foi, le gouverneur ordonna au père de trancher lui-même la tête de sa fille. Dioscore la décapita mais fut aussitôt châtié par le Ciel : il mourut frappé par la foudre. Quand les chrétiens vinrent demander le corps de la jeune martyre, ne voulant pas utiliser son prénom perse et ne pouvant pas se dévoiler en utilisant son prénom de baptême chrétien, ils ne purent en parler que comme « la jeune femme barbare », l'étrangère, d'où le nom de sainte Barbara qui lui fut donné.
Le choix du patronage de saint Pierre, qui deviendra aussi patron de la paroisse, n'est pas non plus de toute innocence. Saint Pierre trahit le Christ par trois fois, mais c'est sur lui que Jésus comptait pour bâtir son église (ecclesia : assemblée des fidèles). C'est lui qui ouvre les portes du paradis. Il est une garantie de vie éternelle pour des Francs chrétiens de fraîche date.
Les Francs savaient très bien qu'ils étaient pour les Romains des barbares ne parlant pas le latin. Les Chrétiens, de part leur croyance et leur idéologie, étaient opposés à Rome et à son paganisme, à son esclavagisme et aux refus de ces citoyens de croire en Dieu, en la Trinité et en la Résurrection du Christ. Les Chrétiens attendaient la fin des temps et le jugement dernier, ce qui n'était pas du tout du goût des Romains. Quand les Romains adhérèrent en masse à la religion chrétienne, cela sonna le glas de l'Empire, car cela sapait les fondements de son pouvoir, de sa domination sur le monde, de ses mœurs. L'arrivée des Francs ariens, c'est-à-dire chrétiens, et le baptême de leur roi Clovis à la religion catholique et romaine fut une véritable révolution libératrice.

Etant donné l'ancienneté de la fondation de cette chapelle, il ne serait nullement étonnant de trouver dans le sol non loin d'elle des sarcophages mérovingiens en pierre. Ce genre de trouvailles serait vraiment étonnant autour de l'église de Moléans dont la fondation est beaucoup plus récente.

Les Nays

Situé en limite est de la commune, sur la commune de Conie-Molitard, « les Nays », semble un nom en rapport avec Valainville. On a voulu y voir un dérivé de « noue », terme gaulois définissant des terres humides caractéristiques du lieu. On a voulu y voir aussi un synonyme de « andain », une prairie à fauche. Nous pensons que ces pistes ne sont pas très crédibles car elles déforment trop la phonétique. « Né », « nay », « ney », désigne en ancien français, un nouveau mais aussi un personnage agréable. Les « Nays » pouvait ainsi surnommer leurs nouveaux habitants, ceux dont une famille sera à l'origine du domaine de Valainville.

Signalons à tout hasard une autre piste. En germain, le terme *neyer*, *naher* en alémannique, désigne un couturier. Le terme flamand, proche du franc, *naeyaer* désigne aussi un couturier. Ainsi, pour les anciens, les « Nays » pouvaient avoir deux sens : les nouveaux pour la population locale et les couturiers pour les Francs, mais la piste des couturiers manque de fondement.

La Godelle

Ce toponyme, apparaissant aussi sous la forme « Gaudelle » a été interprété comme provenant du germanique *wald*, le bois. C'est un diminutif. Ce toponyme est placé à côté de celui du « Petit Bois » de Valainville, ce qui confirme l'hypothèse. La « Godelle » a perdu son sens, mais la caractéristique du lieu, un petit bois, a fait l'objet d'une nouvelle dénomination portant le même sens. L'interprétation est donc juste. Ce sont les Francs de Valainville qui créèrent ce toponyme en désignant dans leur langue le petit bois touchant leur village au sud-ouest.

Gironville

La carte de la p. 44 ne montre que les villages, chefs-lieux des communes ou hameaux. Des toponymes d'habitats isolés comme Gironville n'y figurent pas. Les noms terminés par « -ville » sont en fait beaucoup plus nombreux que ne le suggère la carte.

Gironville apparaît aussi sous la forme de Girouville. « Giron » ou « Girou » est un nom d'origine germanique issu du mot « giro », la lance, surnom évoquant un guerrier « avec lance, celui qui porte la lance ». Cet habitat deviendra le siège d'une seigneurie comme l'attestent les textes et un plan du XVIII[e] siècle (E 1512 – 2 Fi 47/3).

Le pont Gillou

Ce toponyme est situé sur la « fausse » rivière entre Moléans et Vucennes, sur la rive gauche de la Conie. Gillou est un nom germanique issu de *gisl* qui signifie « otage ». Ce toponyme nous montre que les habitants avaient sans doute construit un pont sur la Conie dès l'époque mérovigienne. Cela tendrait à prouver l'existence d'un habitat à Moléans et à Vucennes à cette époque.

Tirouard

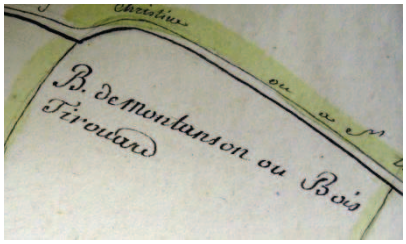

Le bois de Montanson, au nord-ouest de Gironville, portait également le nom de « bois Tirouard ». Ce nom « Tirouard ou Thirouard » est formé avec « Tirou », un diminutif de Thierry avec le suffixe « ouard » « ward », garde. Il faut savoir que les noms à cette époque n'étaient pas transmis de père en fils, mais que chaque personne portait son propre surnom. On peut aller plus loin en imaginant que la personne, un jeune homme, puisqu'il s'agit d'un diminutif, avait la garde sur le chemin suivant la Conie au nord. Pure hypothèse.

Gripré

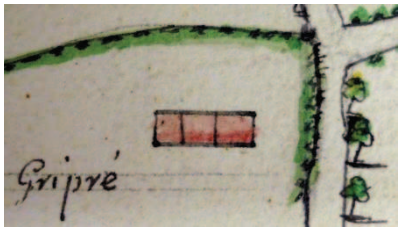

C'est un ancien habitat figurant sur un plan du XVIII^{e} siècle (E 1512 – 2 Fi 47/3). On a voulu associer à ce toponyme la notion d'épines qui agripperaient, mais il faut en fait y voir un nom d'homme germanique issu de « gripan », saisir violemment, surnom d'un homme rapace, avide. On dit aujourd'hui « Grippet ».

L'habitat au Haut Moyen Age

Les fouilles archéologiques pratiquées sur l'ensemble de la France nous donnent une idée assez exacte de l'aspect de l'habitat dans la première moitié du Moyen Age. Pendant près de cinq cents ans, les habitants du royaume des Francs construisirent leurs habitations en bois. Les chapelles et les églises rurales étaient également en bois. Ce genre d'habitat permettait une construction rapide et facile. Cette maquette montre à quoi il pouvait ressembler au VII^{e} siècle.

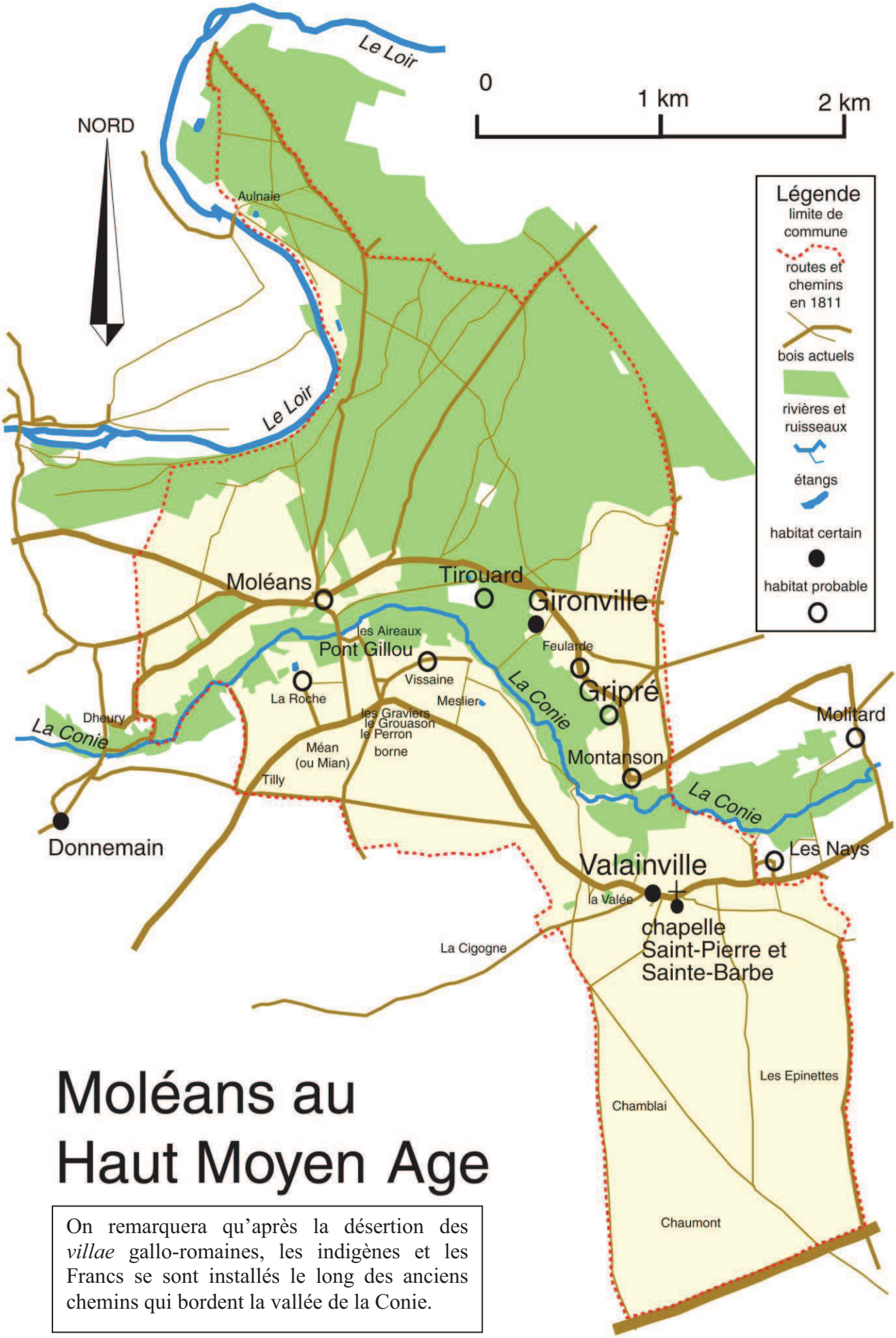

Moléans au Haut Moyen Age

On remarquera qu'après la désertion des *villae* gallo-romaines, les indigènes et les Francs se sont installés le long des anciens chemins qui bordent la vallée de la Conie.

Le Dunois

Moléans fait partie du Dunois. Le mot *dun*, du gaulois *dunon*, a le sens de citadelle, d'enceinte fortifiée, de mont. C'est un des toponymes les plus fréquents pour désigner le fort, la citadelle circulaire, l'enceinte fortifiée et fermée, en général juchée sur une colline ou une hauteur. Il correspond à *oppidum* en latin. C'est un lieu de commandement militaire et spirituel. Il correspond à l'ancien nom de la ville de Châteaudun. La citadelle gauloise de Dun se vit rebaptiser après la conquête romaine avec le rajout de *castrum*, *castellum* , château. Le terme *dun* n'avait pas de sens pour les Romains, c'est ainsi qu'ils formèrent cette curieuse association « château-dun ». Au départ les deux mots étaient séparés. Au VI^{e} siècle on trouve la mention de *dunensem castellum*, c'est-à-dire le castellum dunois, ou castellum de Dun. *Dunensem* est un adjectif verbal. Déjà, à cette époque le sens primitif du terme de *dun* avait été oublié. Dans le courant du Moyen Age, la présence du château à Dun finira par associer définitivement les deux notions pour devenir « Châteaudun », c'est-à-dire « citadelle-citadelle ».

Le Dunois est comparable par sa surface au Vendômois ou au Blésois, trois régions dont la ville était siège d'un comté. L'origine de la « circonscription » du Dunois provient sans doute de l'implantation des comtes et comtés carolingiens par Charlemagne. A cette époque, aux VIII^{e} et IX^{e} siècles, les deux termes de *castellum* et de *dunum* étaient encore séparés, la notion de « château fort » n'apparaissant qu'avec ce type de construction seigneuriale qu'aux environs de l'an mil.

L'identité dunoise, le fait d'appartenir à cette région, remonterait donc à l'époque carolingienne, époque de constitution du comté du Dunois, circonscription pour le pouvoir séculier, et de constitution de l'archidiaconé du Dunois, circonscription pour le pouvoir religieux. Le terme « Dunois » est médiéval, alors que « Dun » la citadelle est d'origine gauloise. Il est peu vraisemblable que les habitants de Moléans à l'époque gauloise s'identifiaient comme des Dunois. Ils devaient plutôt s'identifier comme Carnutes. Au Moyen Age, ils pouvaient s'identifier comme Dunois, mais cette région fut annexée par le comte de Blois Thibault le Tricheur en 956, faisant du Dunois l'une de ces vicomtés. Dans la seconde moitié du Moyen Age, le Dunois faisait partie du comté de Blois.

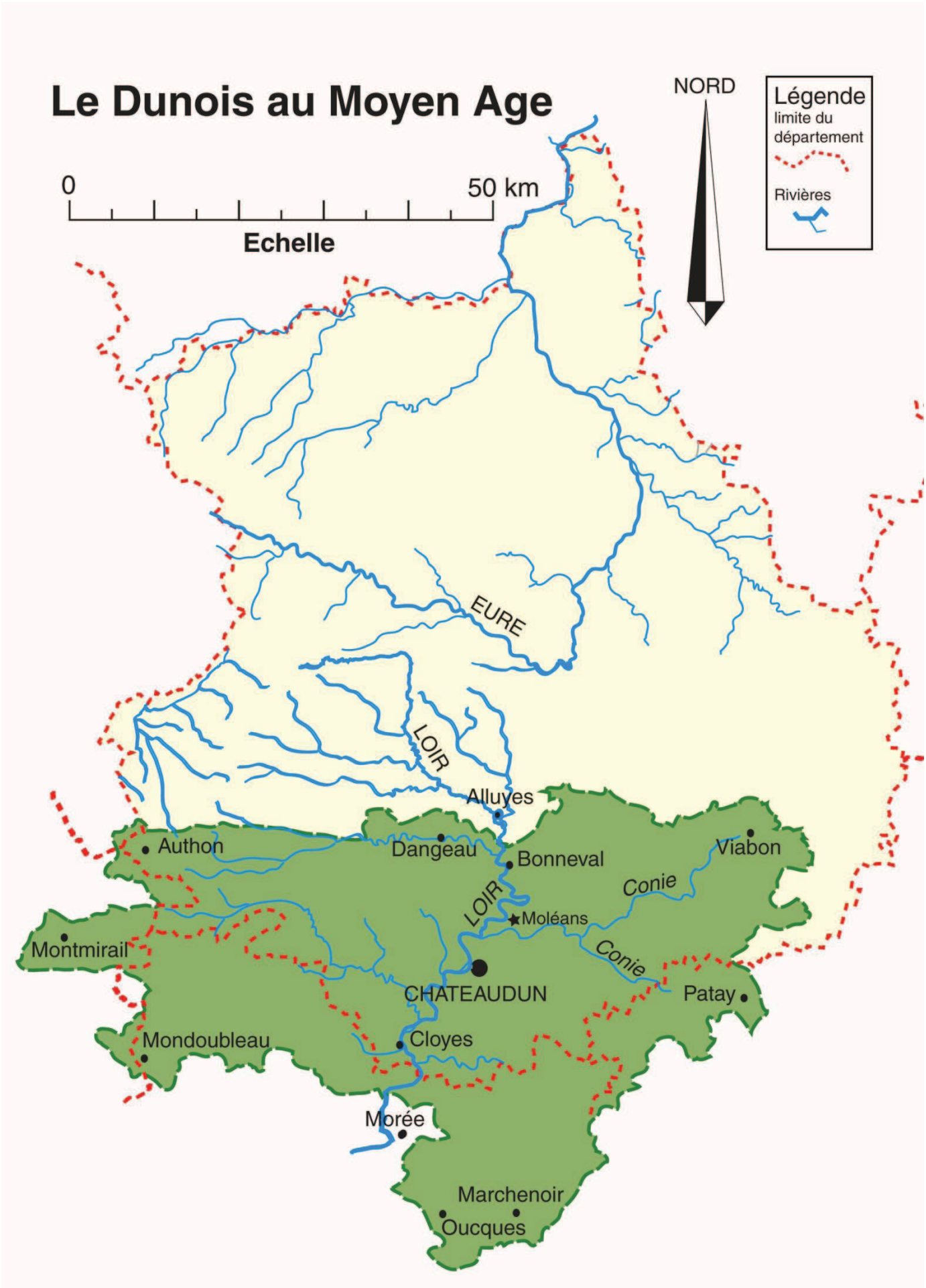
Le Dunois au Moyen Age
NORD
Légende
limite du département
Rivières
0
50 km
Echelle
EURE
LOIR
Alluyes
Authon
Dangeau
Bonneval
Viabon
Conie
LOIR
Moléans
Montmirail
Conie
CHATEAUDUN
Patay
Mondoubleau
Cloyes
Morée
Marchenoir
Oucques

L’église et le château de Moléans

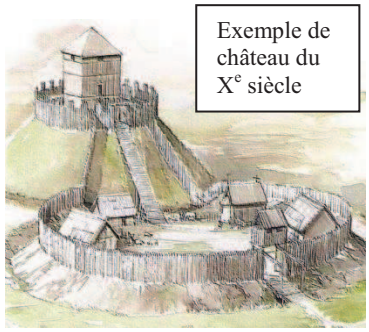

Exemple de château du X^{e} siècle

Il n’y a sans doute jamais eu de bourg à Moléans. Ce nom, qui désignait un terroir, deviendra le nom du lieu où coexistent l’église et le château. Il n’y a aucun texte qui peut nous aider sur la fondation de l’une ou de l’autre. Ce qui est le plus probable, c’est que ce château fut une création seigneuriale postérieure à Charlemagne et de peu postérieure aux invasions normandes. En effet, les premiers châteaux forts seigneuriaux, installés sur des hauteurs ou sur des mottes artificielles et construits en bois voient leur apparition dans le courant du X^{e} siècle. Ils furent la marque du début de la féodalité.
Au X^{e} siècle, il y en avait une multitude. Beaucoup d’entre eux n’auront qu’une existence assez courte et les plus petites seigneuries, les moins puissantes, seront absorbées, généralement par la violence ou par une politique matrimoniale, par de plus grands seigneurs.
La fondation du château serait donc à situer, en toute vraisemblance, dans le courant du X^{e} siècle. L’église devait être à l’origine une chapelle castrale en bois, comme le château lui-même. Il y avait sans doute dans la basse-cour quelques bâtiments d’exploitation au service du seigneur.

L’église porte le patronyme de Saint-Pierre, patronyme destiné à en pérenniser la fondation. Ce n’est pas une église de fondation monastique. Elle n’est pas non plus sous la protection d’une abbaye. Elle n’est pas non plus sous le patronage de l’évêque. Elle a pour collateur l’archidiacre de Châteaudun, ce qui en fait vraisemblablement une église récente par rapport aux autres églises paroissiales plutôt fondées vers les V^{e}, VI^{e} et VII^{e} siècles. De plus l’enclos paroissial où demeure le cimetière est très proche du château et a une forme ovale, ce qui est inhabituel. On doit probablement y voir les limites de l’ancienne basse-cour du château.

Archives départementales : plan E 1519 - 2 Fi 47/1

L'église fut reconstruite en pierre au XII^{e} siècle, sans doute sur le même emplacement. Le château fut reconstruit lui aussi, maintes fois agrandi et complètement modifié au fil des âges. Le seigneur de Moléans deviendra de plus en plus puissant.

La paroisse de Moléans

Pourquoi ce qui ne devait être qu'une chapelle castrale soumise à la présentation de l'archidiacre de Châteaudun devint une église paroissiale et le siège de la paroisse de Moléans ?
Tout d'abord, il faut savoir que toutes les églises rurales portaient au X^{e} siècle le nom de *capella*, chapelle. Le terme « église » se généralise à partir de la vague de reconstruction des églises en pierre vers la fin du XI^{e} siècle et le début du XII^{e} siècle. Cette reconstruction est coûteuse et son financement répondait à des règles. La nef et le clocher, si celui-ci la surmontait, étaient à la charge des habitants. Seul le chœur était à la charge des gros décimateurs, c'est-à-dire principalement le seigneur de Moléans. Il a dû y avoir un accord. La population accepta de financer la construction si cet édifice était reconnu comme église paroissiale. On peut raisonnablement dater la fondation de la paroisse de Moléans au début du XII^{e} siècle. L'architecture de l'église n'a que très peu été modifiée depuis cette reconstruction.
La nef est le chœur sont bien du début du XII^{e} siècle.

Quel territoire rentra dans cette nouvelle circonscription ecclésiastique ? Bien évidemment les terres du seigneur et les terres et hameaux des habitants qui financèrent la construction. Les sources écrites sont inexistantes sur cette période, mais la logique nous permet de bonnes hypothèses.
La nouvelle paroisse a dû empiéter sur des paroisses plus anciennes comme Donnemain-Saint-Mamès et Conie. Saint-Christophe se trouvant sur l'autre rive du Loir, cette rivière devait délimiter la paroisse. Notons que la paroisse de Moléans, dépourvue de prêtre après la Révolution, se vit réunie à Donnemain-Saint-Mamès en 1807, en l'attente d'être à nouveau érigée en paroisse en 1846. Nous pensons donc que pour tout l'ouest de la commune, l'appartenance ancienne à la paroisse de Donnemain-Saint-Mamès ne fait aucun doute. Pour Valainville, la question est plus difficile : Donnemain ou Conie. La présence d'une chapelle à Valainville limitait le problème.
Ce sont les limites de cette nouvelle paroisse qui deviendront les limites de l'actuelle commune de Moléans. Le nom du lieu d'implantation de l'église paroissiale donna son nom à la commune.

La mode des noms germaniques

Pendant les périodes mérovingienne et carolingienne, presque tout le monde portait des noms d'origine germanique. Cette mode perdurera jusqu'aux environs de l'an mil, avec la création de surnoms qui seront pour beaucoup transmis comme des noms de famille, des patronymes. Ce changement de mode concernera aussi le premier nom. Ce sont les noms des saints chrétiens qui seront alors privilégiés pour ce qui deviendra les prénoms.

C'est pourquoi beaucoup de fermes portent ainsi encore un nom germanique associé avec la terminaison « -ière », mais le plus grand nombre est composé d'un nom germanique tardif, d'un patronyme, ancien surnom, ou d'une caractéristique du lieu. Il est difficile de faire la part des choses entre un patronyme et une caractéristique du lieu, car beaucoup de patronymes, environ un tiers, ont pour origine un surnom lié à l'appartenance à un lieu. La plupart de ces noms de fermes sont à dater des X^{e}, XI^{e} et XII^{e} siècles, lors du fractionnement des seigneuries en exploitations plus petites généralement des métairies dépendantes du seigneur.

La Rimonière

C'était une ferme située à l'ouest de l'église de Moléans. Un bois porte encore aujourd'hui son nom : « bois de la Rimonière ». Ce nom apparaît dans les textes et sur les plans sous diverses formes « Rémonière », « Remonnière » en 1624, « Raimonnière » sur un plan du XVIII^{e} siècle (2 Fi 47/7).

Ce pouvait être la ferme d'un Rimo, que l'on orthographierait aujourd'hui « Rimauld » ou « Rimaux ». Ce nom germanique est construit avec *hrim*, frimas, ou *rimi*, repos, avec le complément -*waldan*, gouverner..

Il pouvait aussi s'agir de la ferme d'un « Raymond » nom formé à partir de « Ragin », le conseil et *mundo*, la protection, et nom particulièrement fréquent entre les IX^{e} et XIV^{e} siècles en France.

La ferme est visible sur le cadastre napoléonien. Elle a aujourd'hui disparu.

La Renouvière

Une ferme aujourd'hui détruite et mentionnée en 1586 dans une charte du comté de Dunois portait le nom de la Renouvière. La ferme de « Renou ». Nous n'avons pas pu localiser cette ferme qui ne figure sur aucun plan du XVIII^{e} siècle. *Renou* est un dérivé de *Renaud*, *Raginwald*, construit à partir de *ragin*, conseil, et *wald*, gouverner.

La Moulardière

Ce toponyme qui apparaît sur un plan du XVIII^{e} siècle était l'emplacement d'une ancienne ferme. Le terme « Moulard » ou « Molard » désigne un gros tas de pierres. Rien d'étonnant à ce qu'il soit situé auprès du « Grouason », du « Perron », et des « Graviers ». Toutes ces références à un tas de pierres nous indiquent peut-être qu'il y avait à cet endroit une tombe, un *tumulus* de l'âge du bronze ou de l'âge du fer.

La Goulandière

C'est une ferme aujourd'hui disparue qui tient son nom du goulot d'étranglement que forme le chemin pour aller à la Conie et à Moléans. C'est une percée dans le coteau rendant plus aisée la circulation.

« Gouland » vient de « goule », venant du latin *gula*, une ouverture étroite, une gorge. La première mention écrite de la « Goullandière » se rencontre en 1620, dans un acte de la fabrique de Moléans. On a aussi dit que « Gouland » serait un nom d'homme germanique « Goslens », mais cette piste nous paraît moins intéressante.

Sainte-Marie

Ferme aujourd'hui disparue, elle donna son nom à la portion de la rivière de la Conie qui la joignait. Cette ferme est mentionnée en 1410 dans une charte du chapitre de Chartres. Sa localisation exacte auprès de la « rivière de Sainte-Marie » est certaine. Une ferme existe bien à cet endroit sur un plan (E 1515 – 2 Fi 47/4), mais elle n'est pas nommée.

La Bretonnière

Ce toponyme rappelle qu'il y avait autrefois une ferme sur la commune de Donnemain-Saint-Mamès en limite ouest de la commune de Moléans et que son fondateur fut un Breton, d'où son surnom, en passe de devenir patronymique. Durant les V^{e} et VI^{e} siècles, les incursions bretonnes étaient nombreuses dans la région. Ce peuple celte venait de Grande-Bretagne où il était alors pourchassé et rejeté par les Angles et les Saxons. Beaucoup de ces hommes originaires de Bretagne portaient ce surnom. La carte de France de la répartition des toponymes « Bretonnière » montre bien cette migration médiévale. La ferme de la Bretonnière choisit la paroisse de Donnemain lors de la constitution de la paroisse de Moléans, créant une encoche dans les limites de la commune.

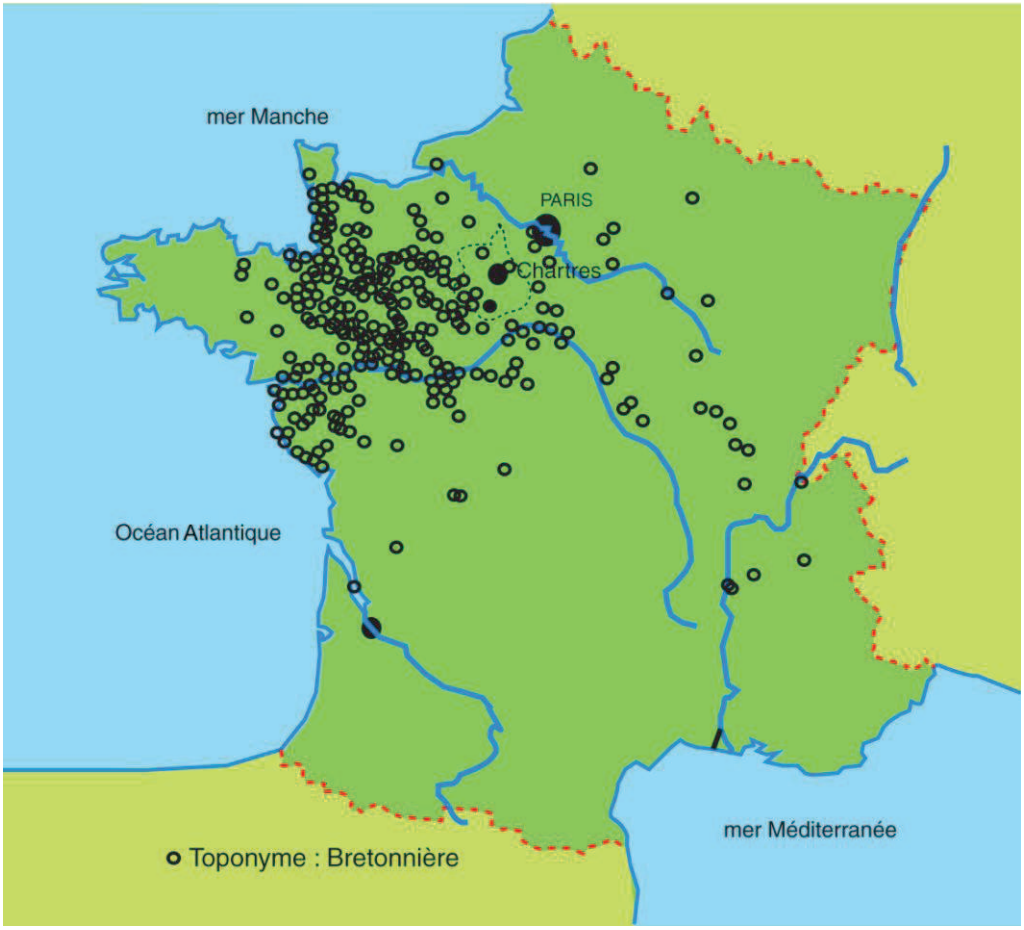

Les autres habitats

Certains habitats prirent le nom d'un ancien terroir : la Roche, Dheury, la ferme du Bout d'Ahaut (en opposition avec le moulin d'Abbas), la ferme d'Aulnay (mentionnée en 1210, « Alnetum » dans une charte de l'abbaye de Saint-Avit près Châteaudun, et en 1558, « Auné » dans une charte de l'abbaye de Bonneval), la Vallée ou « vallée du Muid » (muid : mesure de capacité des céréales correspondant à 12 setiers de 12 boisseaux, soit environ 1,8 m^3).

Les moulins à eau

La mention la plus ancienne du moulin de Comporté date de 1210 et apparaît dans une charte de l'abbaye de Saint-Avit près Châteaudun sous la forme de « Comportain ». Il s'agissait d'un moulin à foulon, pour fouler, assouplir les tissus. Le terme « comporté » signifierait que c'était un moulin flottant amarré sur la rivière. Il y avait sans doute ici un hameau, dont il subsiste quelques vestiges : caves, puits…

Le moulin d'Aulnay apparaît également dans une charte de l'abbaye de Saint-Avit, en date de 1210, sous le nom de « Alnetum ». Une charte de l'hospice de Châteaudun en donne une autre mention en 1363, ainsi qu'une autre de l'abbaye de Bonneval en 1558. Aulnay était un fief vassal d'Alluyes. Son manoir faisait partie de la paroisse de Moléans jusqu'en 1771, époque à laquelle il passa dans celle de Saint-Christophe.

Le moulin d'Abbas appartenait au seigneur de Moléans, C'est sa situation dans le bas de la vallée au sud-ouest de Vucennes et en opposition avec le Bout-d'Ahaut qui lui a donné son nom. C'était un moulin à foulon servant à la fabrication du « drap de la jurée de Châteaudun ».

En limite de la commune, sur le Loir, existait le Moulin Marigny. Sur la Conie, il y avait un moulin à Dheury à l'ouest et un moulin aux Nays à l'est.

Les rues

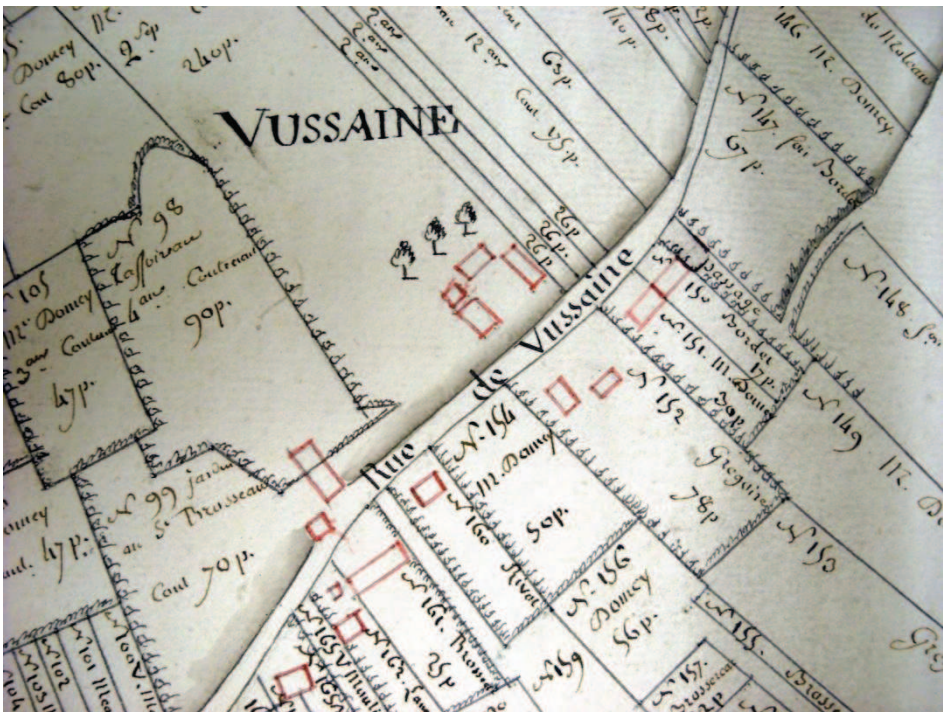

Les deux noms de rue les plus anciens sont « la Grande Rue » ou « Rue de Vicennes » traversant ce hameau et la rue du Meslier qui fait un coude à l'est de la première pour se diriger vers le sud. Le terme « rue » est une notion médiévale qui provient de *ruga*, ride, désignant un chemin. Le fait que l'eau ruisselle surtout dans la rue donnera à « rue » un synonyme : « petit ruisseau ».

Archives départementales : E 1514 – 2 Fi 47/5

Un synonyme de « rue », le « Rio », qui donnera au XX^{e} siècle son nom à la rue du Rio, est un petit ruisseau qui descend du plateau pour se jeter dans la Conie à l'ouest de la Roche.

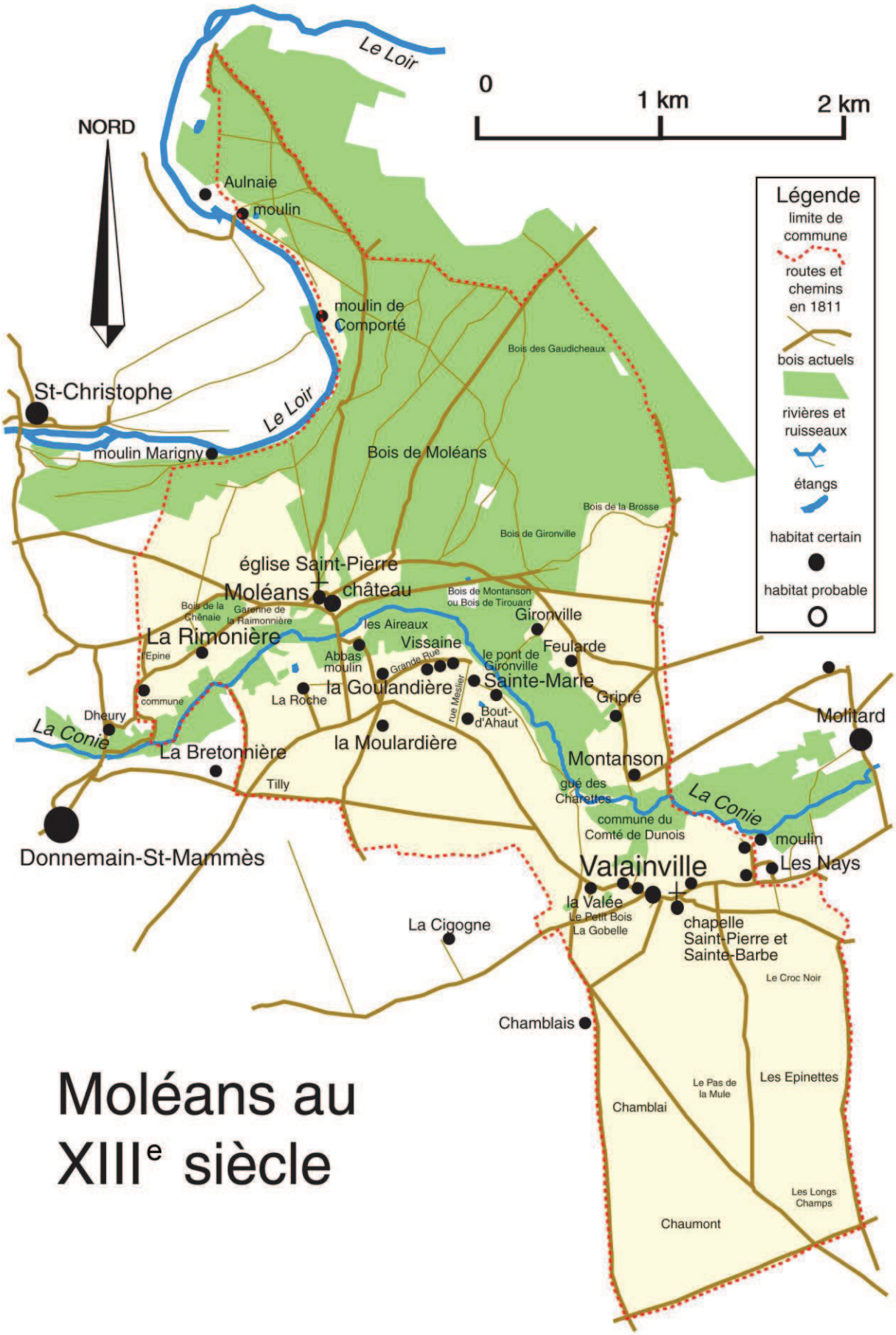

Moléans au XIII^{e} siècle

Le XIII^{e} siècle fut le siècle le plus prospère de la France entre le IV^{e} siècle et le XIX^{e} siècle, et le plus populeux depuis les origines jusqu'au XVII^{e} siècle. A cette époque, la plupart des noms de lieux existait déjà. Ce fut un âge d'or, le temps des grandes cathédrales.

La légende de la Darue de Moléans

Légende autrefois très connue dans la région, elle fut racontée par écrit de manière succulente et truculente dans *Légendes beauceronnes* par Isidore Chasles. C'est l'histoire d'un cochon appelé Jacquot, de très mauvais caractère, qui fut emprisonné dans la métairie du château de Molitard. Deux braconniers, le père et le fils, vinrent le tuer et le voler. On rechercha les voleurs avec l'aide d'un grand devin de Châteaudun, qui annonça que le cochon reviendrait dans sa prison et qu'il en connaissait les voleurs. Le braconnier qui avait tué le cochon alla trouver ce Grand-Devin d'Orient, qui l'accusa du forfait et lui proposa de ressusciter le cochon. Le devin alla demander à un boucher de lui fournir la carcasse d'un cochon. Le boucher qui n'avait à sa disposition qu'une carcasse de taureau mentit au devin et lui la fournit à la place d'un cochon. Le braconnier repartit à Molitard avec la carcasse, remit les boyaux du cochon dans la carcasse et colla le tout avec de la colle blanche fournie par le devin. Par quelques évènements abracadabrants, le cochon se retrouva tout blanc, avec une queue de chien et une corne de bouc. Le braconnier et son fils remirent le corps dans le toit à cochon de la métairie et le ressuscitèrent en lui soufflant dans le groin. La bête ressuscita, assomma le braconnier et s'enfuit. Elle rencontra le devin qui lui donna la parole en échange de sa vie sauve. La bête hanta alors les bois de Moléans jusqu'à une battue mémorable, menée par le comte de Giroflée, châtelain de Moléans, où la bête courut se réfugier dans l'ermitage du Bois-Percé situé sur le chemin menant de Moléans à Saint-Maur-sur-le-Loir. Elle courut si vite et attrapa si chaud que la colle fondit et la bête tomba en morceaux, etc. Depuis les gens de Moléans avaient peur de se rendre dans le bois, de peur de rencontrer la Darue qui leur aurait posé de curieuses questions en forme d'énigme. L'animal étant herbivore, on prit l'habitude depuis cette histoire de mettre du foin dans ses souliers pour aller dans le bois pour avoir de quoi amadouer la bête. Cette histoire avait la réputation de remonter au XIII^{e} siècle. Nous n'avons pas trouvé de traces de l'ermitage, ni du comte de Giroflée. Malgré tout, avec son caractère historique plus que douteux, avec son air de fiction américaine, cette légende est un régal à redécouvrir et nous fait encore rêver.

Les textes disparus du XIII^{e} siècle

Il est malheureux de constater la disparition des chartes du XIII^{e} siècle faisant mention de lieux sur la commune de Moléans et inventoriées par Lucien Merlet dans son *Dictionnaire topographique du département d'Eure-et-Loir comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, rédigé sous les auspices de la Société archéologique d'Eure-et-Loir (Paris, Imprimerie impériale, 1861). Ces documents anciens et beaucoup d'autres ne figurent pas dans les inventaires des archives départementales de la fin du XIX^{e} siècle. Nous pensons qu'ils ont été frauduleusement retirés des fonds entre 1860 et 1880 au profit de collectionneurs. Où sont-ils ? Qui les détient ? Voilà une autre énigme à résoudre.

La Peste noire

L'âge d'or du milieu du Moyen Age se termina dans l'hécatombe tragique de la Peste noire de 1348 qui extermina un tiers de la population européenne. Cette période fut aussi celle du début de la guerre de Cent Ans entre l'Angleterre et la France. L'histoire de Moléans fut directement concernée comme nous allons le voir.

La guerre de Cent Ans

Les nobles du Dunois furent évidemment plongés dans ce conflit. Le duc de Bedfort et ses troupes anglaises prirent Ivry en 1424. Lors de ces combats, un certain Perrinet de Feularde, fils d'un écuyer qui fut prévôt, et dont la famille vivait à Châteaudun, perdit la vie. Les troupes anglaises ravagèrent Molitard aux environs de 1425. Ce sac est relaté par les chroniques régionales et dans une doléance des rescapés à Louis XI, demandant le repeuplement et la remise en culture. Il est évident que Moléans n'a pas dû échapper aux soldats anglais. F. Guillon, instituteur, trouva en 1881 auprès d'Eteauville des ossements et des morceaux d'armures. Patay où eut lieu la grande bataille où Jeanne d'Arc fut victorieuse le 18 juin 1429 n'est pas si loin.

Enluminure représentant la bataille de Patay.

La vallée des Chevaux morts

Nous nous permettons de signaler ici un curieux toponyme de la commune de Moléans figurant sur un plan du XVIII[e] siècle (E 1513 – 2 Fi 47/6) et situé au sud de la mairie, du Perron, du Grouason, des Graviers et de la Borne : « la vallée des Chevaux morts ». Nous pouvons faire un rapport entre ce toponyme et la guerre de Cent Ans, mais cela reste hypothétique. Seules des fouilles archéologiques sur le site pourraient nous en apprendre plus, mais là encore, sans doute que les labours profonds ont tout détruit et tout dispersé.

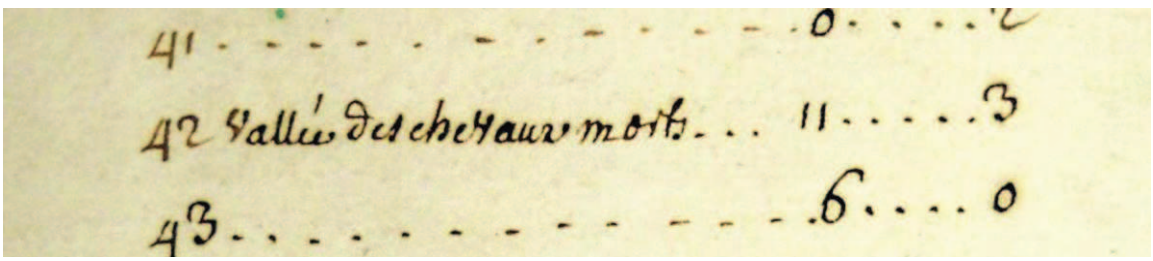

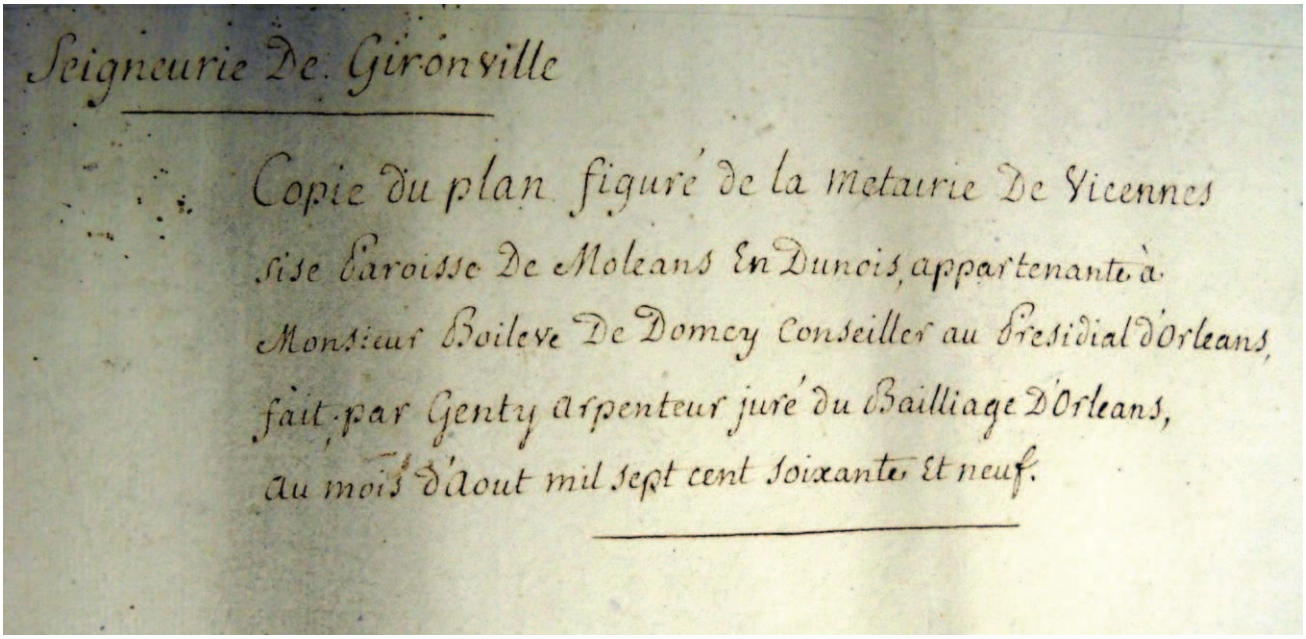

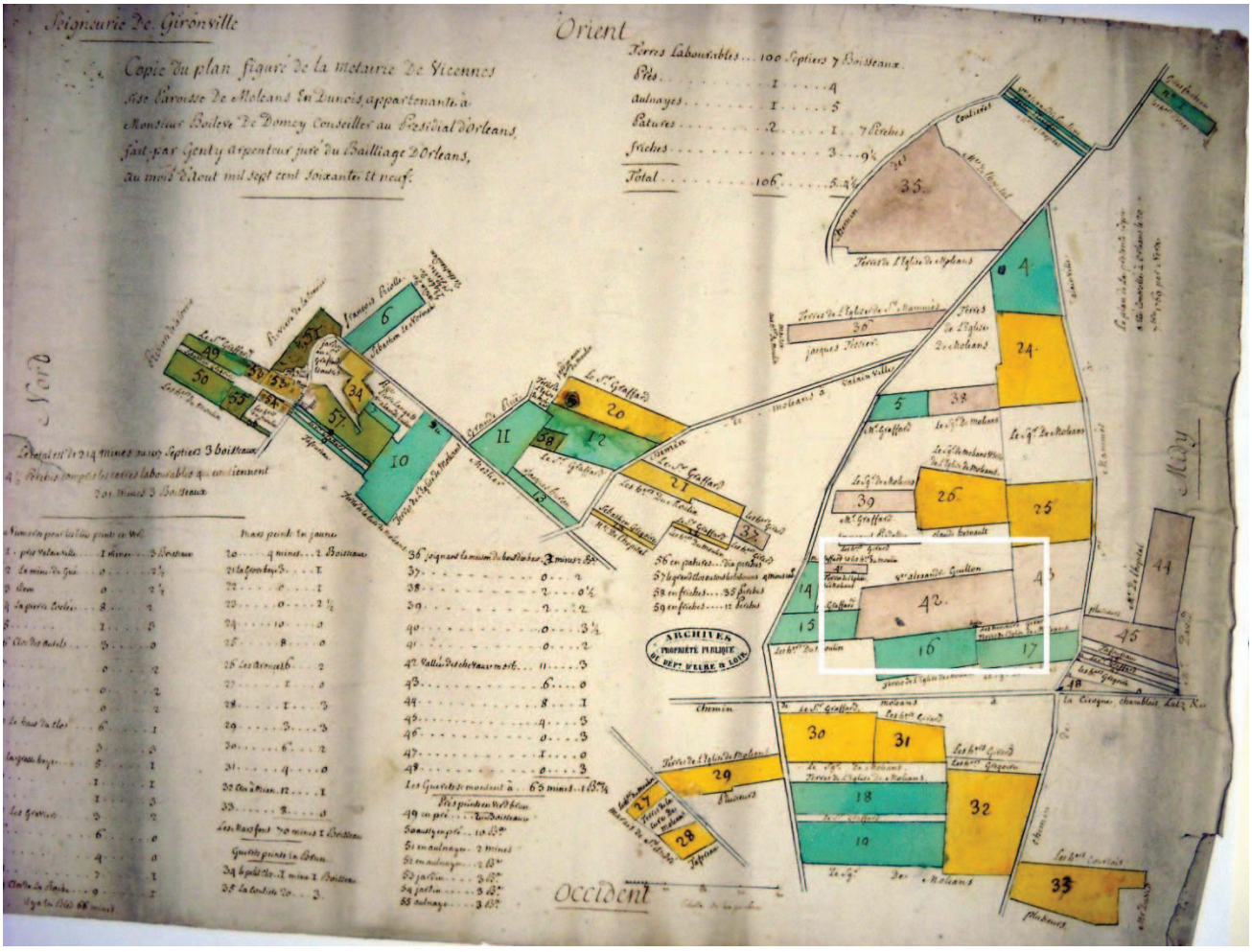

Archives départementales : E 1513 – 2 Fi 47/6, plan de 1769.

Nous avons la chance que des plans aient été dressés au XVIII[e] siècle sur commande des seigneurs pour faciliter la gestion de leur seigneurie. Les archives départementales en conservent neuf. Ils représentent un véritable trésor car ces plans recèlent des informations aussi précises que celles d'un cadastre.

Les Courcillon, seigneurs de Moléans

Un Richard de Moléans apparaît dans un aveu datant de 1373. Le premier Courcillon dont on a retrouvé la trace est Brisegaut, en 1368. Il était père d'un Geoffroy I^{er}, qui eut pour fils Guillaume. Notons qu'en 1398, par son testament, Lucette de la Roche, épouse de Guillaume I de Courcillon, seigneur de Moléans, fit des legs aux églises de Moléans, Saint-Avit, Sainte-Marie-sur-Conie, Molitard, Saint-Martin de Membrolles, Saint-André de Châteaudun et à l'Hôtel-Dieu de Chartres.
Guillaume II de Courcillon, seigneur de Moléans, apparaît dans des lettres du duc Charles d'Orléans, datant du 13 mai 1409 et faisant mention de ses hôtels de Moléans, Membrolles et Villelay, tenus en fief du comté de Dunois. En 1410, Guillaume II de Courcillon, seigneur de Moléans, et Jehanne de Chartres, sa femme, fille de Emblotte de Chartres, acquirent le Bois-de-Magny. Le même seigneur fit en 1416, aveu de Magny, tenu en fief de la vicomté de Chartres. Guillaume II de Courcillon établit son testament en 1419-1420. En 1444, Jehanne de Courcillon, fille de Guillaume II de Courcillon, seigneur de Moléans, épousa Loys Chabot, écuyer, seigneur de la Grève et de Montsoreau. La future reçut 6 000 écus d'or de dot et l'assurance que tous les biens de son père lui reviendraient dans le cas où celui-ci mourrait sans héritier mâle. A la suite du partage des successions de Emblotte de Courcillon et de Jehan de Harville, son mari, Guillaume II de Courcillon, seigneur de Moléans, devint possesseur de la terre de la Gogue, sise à Teillay-en-Beauce, paroisse de Viabon, en 1450. Ce seigneur apparaît également le 14 juin 1454 dans le contrat de mariage, passé au château de Roussillon en Dauphiné, entre Jehan de Tranchelyon, écuyer, fils de Guillaume de Tranchelyon, chevalier, conseiller et chambellan du roi, seigneur de Palluau et des Roches-Tranchelyon, et Catherine de Courcillon, fille de Guillaume II de Courcillon, chevalier, conseiller et chambellan du Dauphin, seigneur de Moléans. Dans ce contrat figure Geoffroy de Courcillon, fils du seigneur de Moléans. Le rôle de Guillaume II de Courcillon dans la guerre de Cent Ans au côté de Jeanne d'Arc fit qu'il obtint comme nous venons de le voir, les faveurs de Charles VII. Louis XI lui accorda aussi ses faveurs en le nommant successivement bailli de Viennois en 1463, conseiller et chambellan du roi en 1465, puis bailli et capitaine de Chartres en 1468. En 1477 Guillaume II de Courcillon passa un accord avec Loys Chabot, son gendre, veuf de Jehanne de Courcillon sa fille.

De son mariage avec Thomine de Lespine, il laissa Geoffroy II de Courcillon, qui épousa le 8 février 1473 Marie Cholet, fille et héritière de Jean Cholet, seigneur de la Choletière et de Dangeau et de Perrine d'Argenson son épouse. C'est ainsi que la seigneurie de Dangeau entra dans la maison de Courcillon et prit une grande importance alors que la demeure de Moléans devint secondaire. Guillaume II de Courcillon mourut en 1481.
Geoffroy II de Courcillon, mourut en 1486 étant bailli et capitaine de Chartres. Il laissa pour enfants Jacques, François et Anne de Courcillon.
Les armes de la famille de Courcillon sont « D'argent à une bande losangée de gueule, au lion de sable en chef ».

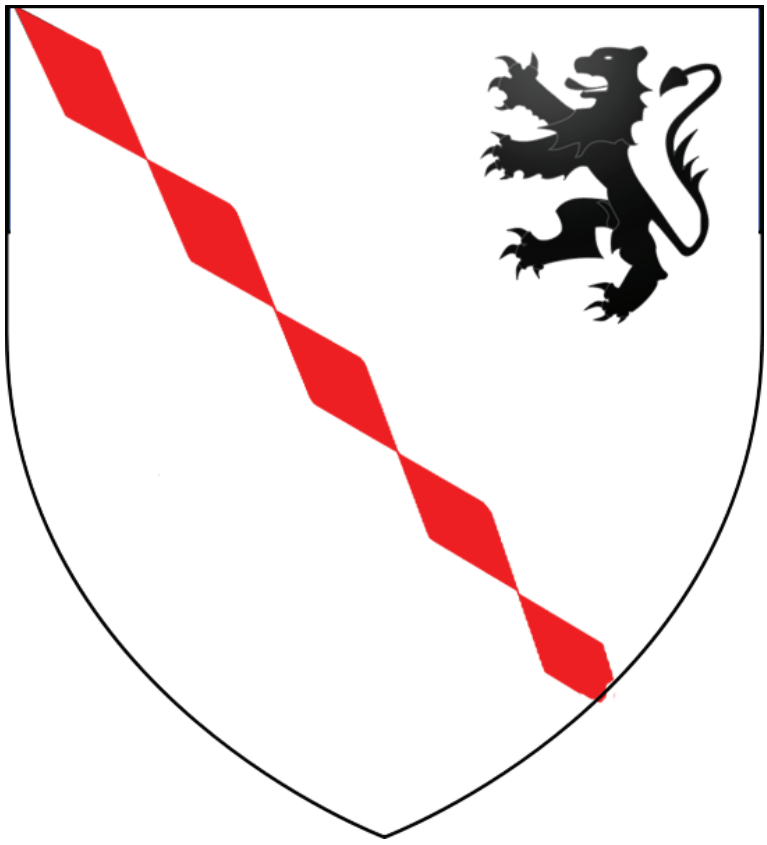

On trouve dans le château de Moléans, les restes d'un logis du XV^{e} siècle dans les soubassements de l'aile droite. L'analyse architecturale du château reste à faire.

Les Tullières, seigneurs de Valainville

Mathieu de Valainville, « Matheus de Valenvilla », qui accompagna le roi Philippe Auguste en croisade possédait cette seigneurie en 1197. C'était un fief de la baronnie de Molitard. Au début du XV^{e} siècle la seigneurie appartenait à la famille Lamy dont une fille épousa un Guillaume de Tullières, écuyer. Ce seigneur est mentionné veuf, le 15 juillet 1428, de demoiselle Marguerite Lamy (orthographe du titre, Lamye), qui lui laissa par testament la terre de Vallainville, située dans la Paroisse de Moléans, et tenue à foi et hommage de la châtellenie de Châteaudun. Guillaume de Tullières, devenu seigneur de Valainville, paya très peu de droits de rachat, cent sols, à cause de l'état dans lequel se trouvait cette terre à l'occasion des guerres. Guillaume de Tullières apparaît dans un acte passé à Châteaudun le 14 décembre 1441, avec la qualité d'écuyer, seigneur de Vallainville. Guillaume de Tullières demeurait à Châteaudun. Il rendit un aveu au comte de Dunois le mardi 9 juillet 1448.

Viennent ensuite deux frères, seigneurs de Vallainville. Jacques de Tullières, et Guillaume de Tullières.

Jacques de Tullières, dit écuyer, seigneur de Valainville, rendit hommage le 23 avril 1504 à François, comte de Dunois pour le lieu de Valainville qui lui appartenait en partie. Il avait épousé Simonne de Saint Prest, fille de Bernard de S. Prest, écuyer, sieur dudit lieu, et de Marguerite de Gauville sa femme. Ce mariage laissa deux enfants mineurs : Jean de Tullières et Françoise de Tullières.

Guillaume de Tullières, écuyer, seigneur de Valainville, est mentionné dans plusieurs actes, l'un du lundi 9 août 1473, un autre du 17 février 1482, deux autres des 27 novembre et 25 janvier 1494. Il était qualifié de noble homme Guillaume de Tullières, écuyer, seigneur de Vallainville. Il épousa demoiselle Thomine des Faveris dont il eut deux enfants dont un Guillaume de Tullière.

Les armes des de Tullières sont « De sable à un lion d'argent, langué, onglé et couronné d'or ».

Les autres domaines

Bien que nous ne disposions pas de sources écrites médiévales à propos de Gironville et de Montanson, ces domaines étaient bien des petites seigneuries possédant sans doute un petit manoir

Les autres domaines ne devaient sans doute être que de modestes chaumières. Les sources écrites à leur sujet datent en majorité de l'époque moderne et il est très difficile, autrement que par la toponymie de dater leur existence.

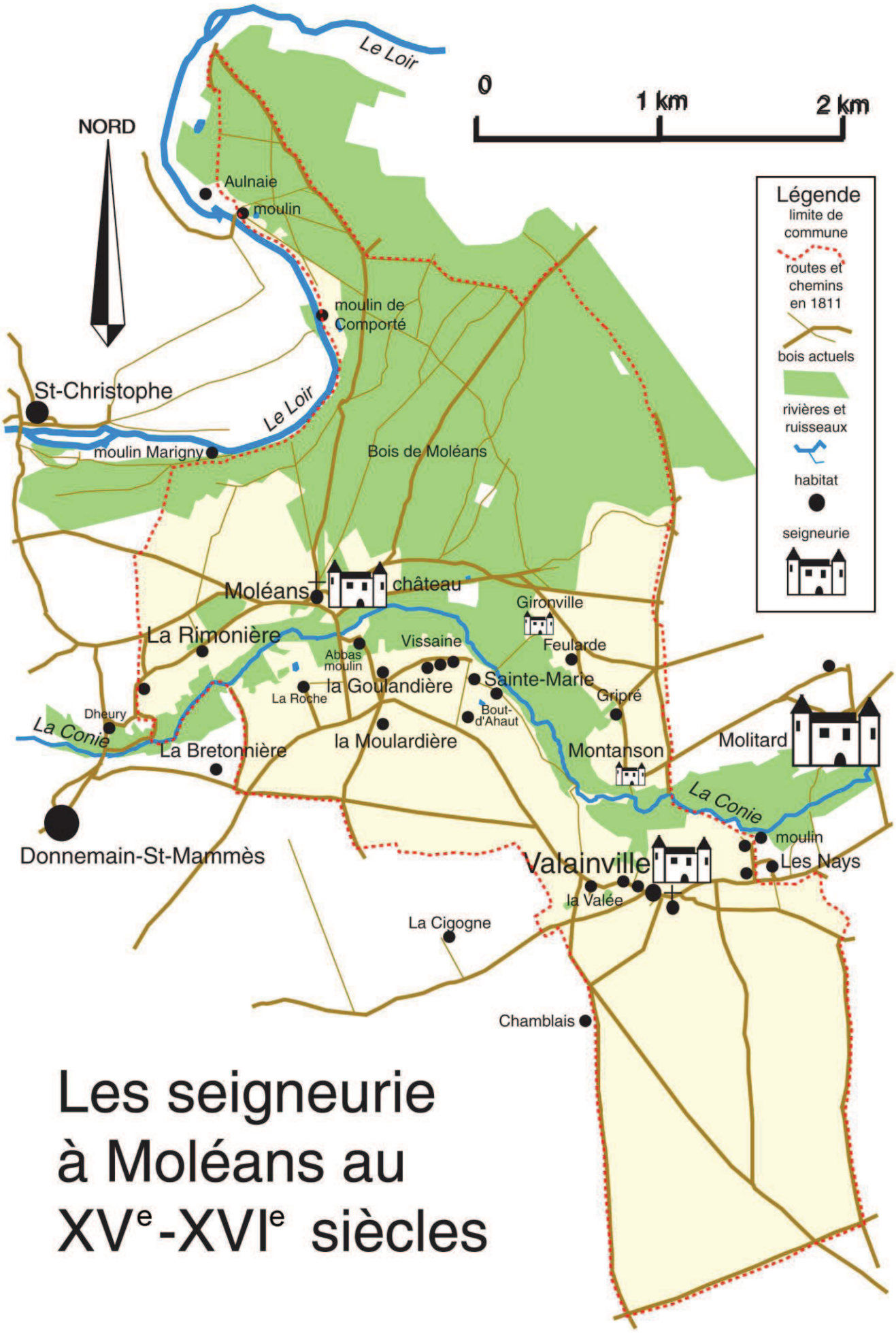

Les seigneurie à Moléans au XV^{e}-XVI^{e} siècles

L'époque moderne

Les seigneurs de Moléans

Jacques I[er] de Courcillon, écuyer, seigneur de Richeray, fils de feu Geoffroy de Courcillon et de Marie Cholet, dame de Dangeau, se maria le 23 juillet 1528 avec Marie Levavasseur, fille de feu Geoffroy Levavasseur, écuyer seigneur d'Eguilly et de Marie de Théligny. La future reçut en dot 7000 livres et plusieurs domaines. En 1540, eut lieu le partage de la succession de Jacques I[er] de Courcillon, chevalier, seigneur de Moléans, la Choletière et Dangeau, entre Loys et Françoise encore mineurs, Marie, épouse de Guy Le Cesne, et Anne, épouse de René de Molitard. La terre de Dangeau fut attribuée à Louis I[er] de Courcillon.

Peu après, le domaine de Moléans fut acquis de Lancelot de Salezar, gendre de Guillaume de Courcillon, par Loys de Burgensis, issu d'une famille de chirurgiens du comte de Blois. Marie de Burgensis épousa Cosme Clausse, secrétaire du roi, grand maître des eaux et forêts. Les charges royales dont fut pourvue cette famille par Henri IV et Louis XIII ne leur permirent guère d'occuper la demeure de Moléans. Celle-ci fut pourtant dotée de deux pavillons Louis XIII sous la direction de Dorothée Clausse qui avait épousé René de Maillé Benehart, grand maître des eaux et forêts du Maine et de la Touraine. René de Maillé demeura à la cour de Louis XIII et de Louis XIV ou dans son domaine de Benehart plus somptueux.

Vers 1665, Anthoine Charreton de la Terrière, famille blésoise propriétaire de nombreux domaines environnants acquit la propriété. Noël Renouard, secrétaire du roi, en était possesseur en 1666 avec Antoinette Charreton son épouse et demeurait au château en 1671. Une série de successions fit passer cette propriété de main en main sans vraiment susciter l'intérêt de ses propriétaires. Parmi eux, un chanoine dota le château d'une riche bibliothèque.

La propriété passa ensuite à la nièce de ce chanoine qui épousa le marquis de Grouches de Chépy. Cette famille vivant à la cour du roi ou dans leur résidence principale en Artois, vendit Moléans en 1753 à Jules Etienne Honoré de Prunelé, déjà possesseur de nombreux domaines en Beauce aux environs. M. Jules-Etienne-Honoré, marquis de Prunelé-Saint-Germain était en fait le beau-frère du marquis de Chépy. Il s'était en effet marié à Marie-Geneviève-Gabrielle de Grouches de Chépy, veuve de Jean-Louis de Lestandart, marquis de Bully, et fille de Nicolas de Grouches, marquis de Chépy, maréchal de champ et commandeur de l'ordre militaire de Saint-Louis. Jules Etienne Honoré de Prunelé commença alors à restaurer le principal corps de logis du château en 1754.

Le château de Moléans au XVIII[e] siècle ne diffère pas beaucoup du château d'aujourd'hui.

La glacière

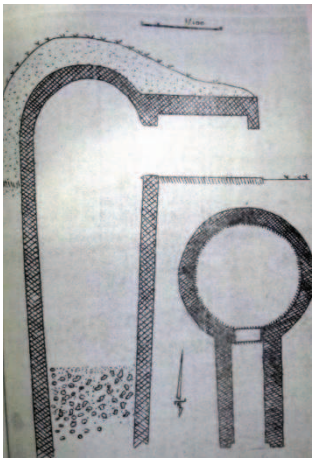

Une glacière fut creusée et aménagée non loin des bords du Loir au nord-nord-ouest du château. Celle-ci est difficile à dater. On peut raisonnablement penser que ce fut un des aménagements de Jules-Etienne-Honoré de Prunelé dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle.
Cette glacière a fait l'objet d'un relevé par l'Association de recherche souterraine dunoise dans les années 1970-1980. Elle a une profondeur d'une dizaine de mètres. On y entassait de la neige et de la glace l'hiver pour obtenir de la glace dans le courant de l'été.

La seigneurie de Valainville

Guillaume de Tullières 2[e] du nom, écuyer, sieur de Vallainville, épousa par contrat en 1504, avec le consentement de son père Guillaume de Tullières, de sa mère et de son frère aîné Guillaume de Tullières, Charlotte de Meaussé, fille de Guillaume de Meaussé, écuyer, sieur de la Rainville. Ce Guillaume est sans doute le *Guillaume de Thuillieres, dit Valainville,* qui en qualité d'homme d'armes de la Compagnie de Robert de la Marck, se trouva le jour de Pâques 11 avril 1512 à la sanglante bataille de Ravenne, où il fit prisonnier dom Pedre Navaro, l'un des généraux de l'armée espagnole. Ce même Guillaume de Tullières était nommé archer de la garde du roi et prévôt des maréchaux entre les années 1521 et 1529. Il eut quatre enfants et mourut aux environs de 1559. Son successeur, François de Tullières, écuyer, seigneur en partie de Vallainville, fit hommage de cette terre le 11 avril 1560, sous le nom de François de Thullieres, écuyer, seigneur de Vallainville, tant pour lui que pour Guillaume son frère puîné, à Jacqueline de Rohan, marquise douairière de Rothelin, comme tutrice de Léonor d'Orléans son fils, duc de Longueville, marquis de Rothelin, comte de Dunois. Il

mourut aux environs de 1566. Il avait épousé le 20 janvier 1546, demoiselle Marie Parent, fille de feu noble homme René Parent, et de demoiselle Gillette de Hallot sa veuve, remariée alors avec noble homme Jean de Danemont, écuyer, seigneur de Branville. Dans le contrat de mariage, il est qualifié de noble homme François de Thuillyères, écuyer, seigneur de Vallainville y demeurant.

Son fils Guillaume de Tullières 3e du nom, chevalier, seigneur de Vallainville, obtint le 27 février 1548 une commission du roi pour lever une compagnie de trois cents hommes de pied. Il obtint une autre commission de Gaspard de Coligny, amiral de France, pour commander à Brai et à Capy sur Somme. Il était en Ecosse lorsque demoiselle Jacqueline du Bois, sa première femme, fit une acquisition dans la métairie de Bainville le 25 septembre 1549. Elle était appelée noble damoiselle Jacqueline du Boys, femme de noble homme Guillaume de Tullières, seigneur de Vallainville, capitaine de la Ferté-Villeneuil et de trois cents hommes de pied des ordonnances du roi sous la charge du seigneur d'Effay, étant alors ledit de Tullières sous ladite charge au royaume d'Ecosse. On présume que c'est encore lui, qui sous le nom du Capitaine Valenville, était en garnison à Metz en 1558, lorsqu'il fut appelé au siège de Thionville à la tête de vingt-cinq arquebusiers et qui selon le témoignage du Maréchal de Montluc contribua beaucoup par sa bravoure à la prise de cette importante place. Dans un acte du 18 juillet 1563, il est appelé messire Guillaume de Tullières, chevalier, seigneur de Vallainville, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, messire de camp des compagnies françaises, et dans un autre du jeudi 5 avril 1565, messire Guillaume de Thullieres, chevalier, seigneur de Valanville en Dunois, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine de l'une de ses vieilles bandes françaises. Il mourut le jeudi 27 avril 1570 à la Charité-sur-Loire lors des troubles des guerres de religion. Il avait eu pour seconde femme Susanne de Gaston.
De sa première femme, il eut deux enfants : Guillaume de Tullières et Claude de Tullières, sieur de Mazurolles en Auvergne, homme d'armes de la compagnie de 50 lances des ordonnances du roi.

Guillaume de Tullières, 4e du nom, chevalier, seigneur de Vallainville, de la Forçonnerie, de Griffay et de Bazoches en Dunois, gentilhomme ordinaire de la chambre du duc d'Anjou, son conseiller et chambellan, partagea le 3 septembre 1570 avec Claude son frère la succession paternelle et maternelle. Guillaume reçut alors 119 arpents de terre en quoi consistait la seigneurie de Vallainville qu'il choisit pour son principal manoir et dont il avait déjà fait hommage au duc de Longueville le vendredi 21 juillet précédent. Guillaume de Thuillieres, seigneur de Vallainville, gentilhomme ordinaire de la chambre de monseigneur le duc d'Anjou, François, fils et frère du roi, rendit hommage le 27 octobre 1581, au seigneur de Montfort-le-Rotrou, du domaine, fief et seigneurie d'Ardenay. Dans cet acte il est nommé messire Guillaume de Thullieres, chevalier, seigneur de Vallainville, conseiller et chambellan ordinaire du duc, marié à damoiselle Anthoinette d'Ardenay, qu'il avait épousée par contrat du 18 Juillet 1563 dont il eut deux enfants : Jacob de Tullières et Marie de Tullières.

Jacob de Tullières, écuyer, seigneur de Vallainville, de Villiers, de la Forçonnerie et de Bazoches, servit sous le prince de Condé, François de Bourbon, oncle de Henry II. Il épousa le 24 juin 1600, Demoiselle Judith de Courcillon, qui dans un acte du 25 janvier 1620 est nommée comme fille de haut et puissant seigneur messire Jacques de Courcillon, seigneur de Dangeau, etc., gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, et de dame Susanne Baudrais. Il eut pour enfant : Esther de Tullières, dame de Bazoches en Dunois et Marie de Tullières qui se maria en secondes noces avec Gédéon de Tullières, seigneur du Bois-Vallainville, son cousin germain.

A la suite des Tullières, les Grouche de Chépy l'ont aussi possédée. Des bâtiments de la seigneurie appelée la « Grand-Maison », il subsiste quelques traces de l'époque de la Renaissance. Ces bâtiments portent également aujourd'hui le nom de « la Moinerie », nom typique du XIIe ou du XIIIe siècle qui nous rappelle que la chapelle de Valainville qui dépendait du domaine du même nom était sans doute desservie par des moines à cette époque reculée. De quelle abbaye ? Cela reste à déterminer. Ces moines devaient loger dans les bâtiments de la Grand'Maison.

Le domaine d'Aulnay

Ce domaine a appartenu jusqu'en 1690 à la famille du Plessis, puis à la famille de Meaussé jusqu'en 1809. Ce domaine a été distrait de la paroisse de Moléans par lettres patentes du roi, en mars 1770, à la demande de M. le marquis de Meaussé, propriétaire. Ce domaine avec ceux de Comporté et du Gué-Herbault, était un fief de la seigneurie de Gironville.

La seigneurie de Montanson

Cette seigneurie dépendait de Gironville qui dépendait elle-même de Moléans. Un certain Thomas Aubery, ou Aubry, acheta en 1595 la terre de Montanson. Sa fille épousa Hugues Charreton, seigneur de la Terrière qui vint se fixer à Montanson. Noël Renouard, secrétaire du roi, en était possesseur en 1666 avec Antoinette Charreton son épouse. Un document indique qu'en 1671, tous les deux habitaient dans leur château de Moléans. Montanson n'était qu'un château « anciennement basti et couvert en ardoises » (Comtesse A. de Prunelé : « A Travers nos archives »… page 147). Monseigneur de Prunelé, acquéreur de ce petit château, le détruisit vers 1884 pour en joindre les revenus à Moléans.

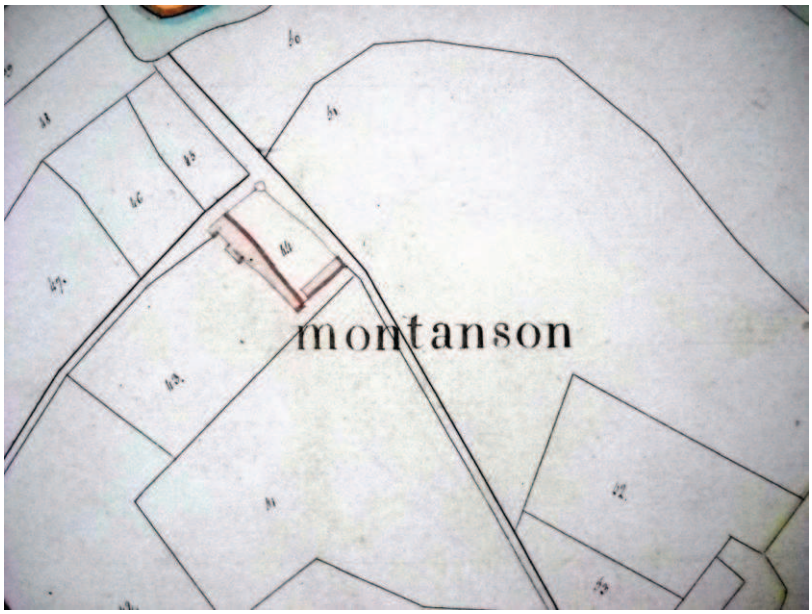

La seigneurie de Gironville

Les bâtiments de cette seigneurie étaient particulièrement modestes : *le lieu et métairie de Gironville, assis en la paroisse de Moléans, ce consiste en deux chambres de maison à demeurer doublées de grenier, une grange entre deux, caves au bout d'une d'icelles maisons, cuisine ou fournil joignant icelle cave, chambre haute et grenier au dessus d'une cuisine, cour devant lesdites loges, colombier en icelle, bergerie, étable contenant le tout une mine de terre environ* (Comtesse A. de Prunelé : *A Travers nos archives*… page 147).

Le moulin de Moléans et le pont

Le moulin, figuré sur cette photo d'un plan de la fin du XVIII^{e} siècle (Archives départementales : E 1515 – 2 Fi 47/4), nous montre que le chemin montant à Moléans était plus à l'est. Le pont qui l'accompagnait était un pont en bois qui fut restauré par M. le marquis de Prunelé en 1771. Le chemin principal actuel baptisé récemment la rue du Château, ainsi que son pont en pierre, sont des aménagements de la fin du XVIII^{e} siècle ou du début du XIX^{e} siècle.

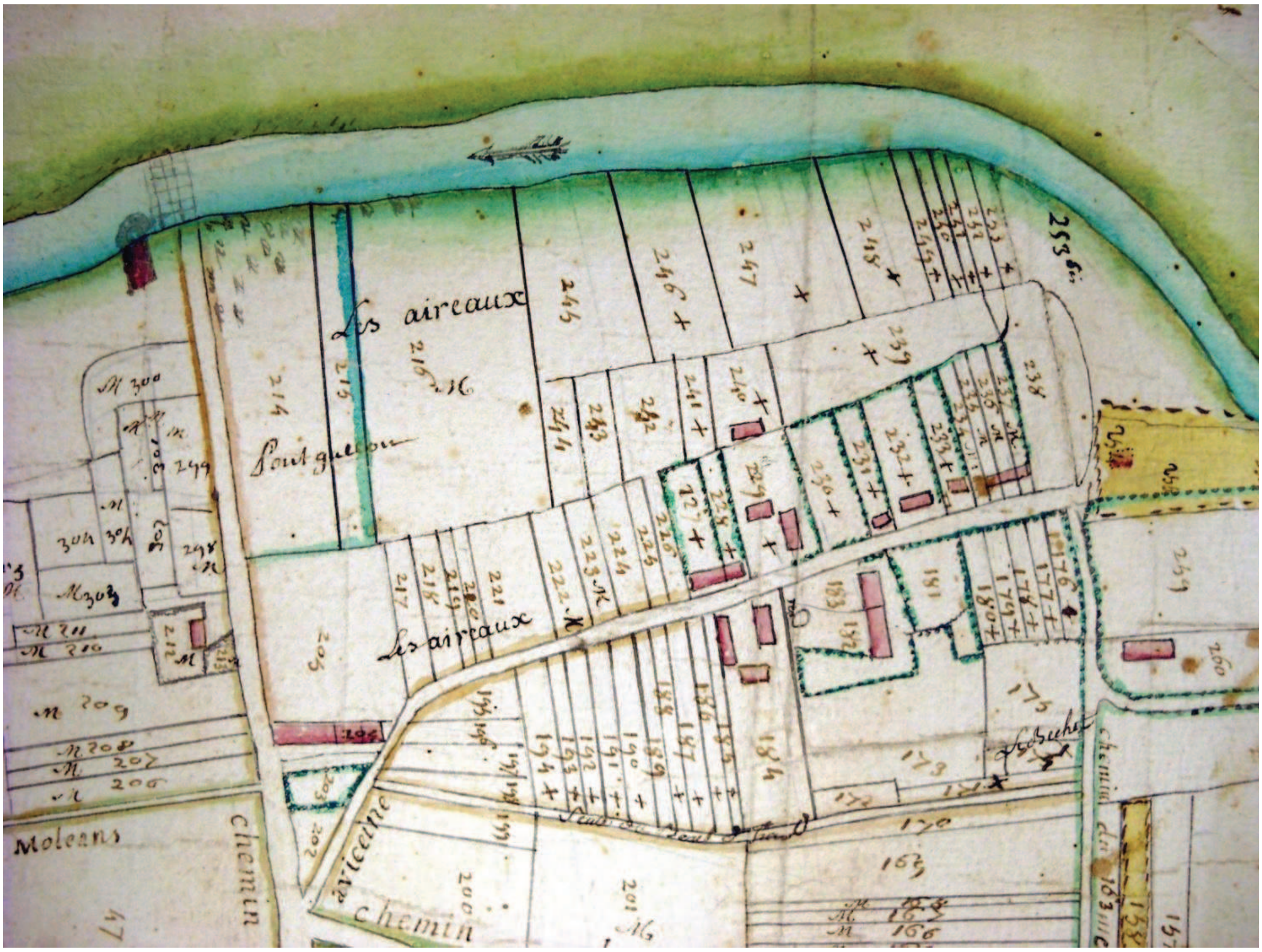
Les aireaux
Les aireaux
Moleans
chemin
chemin

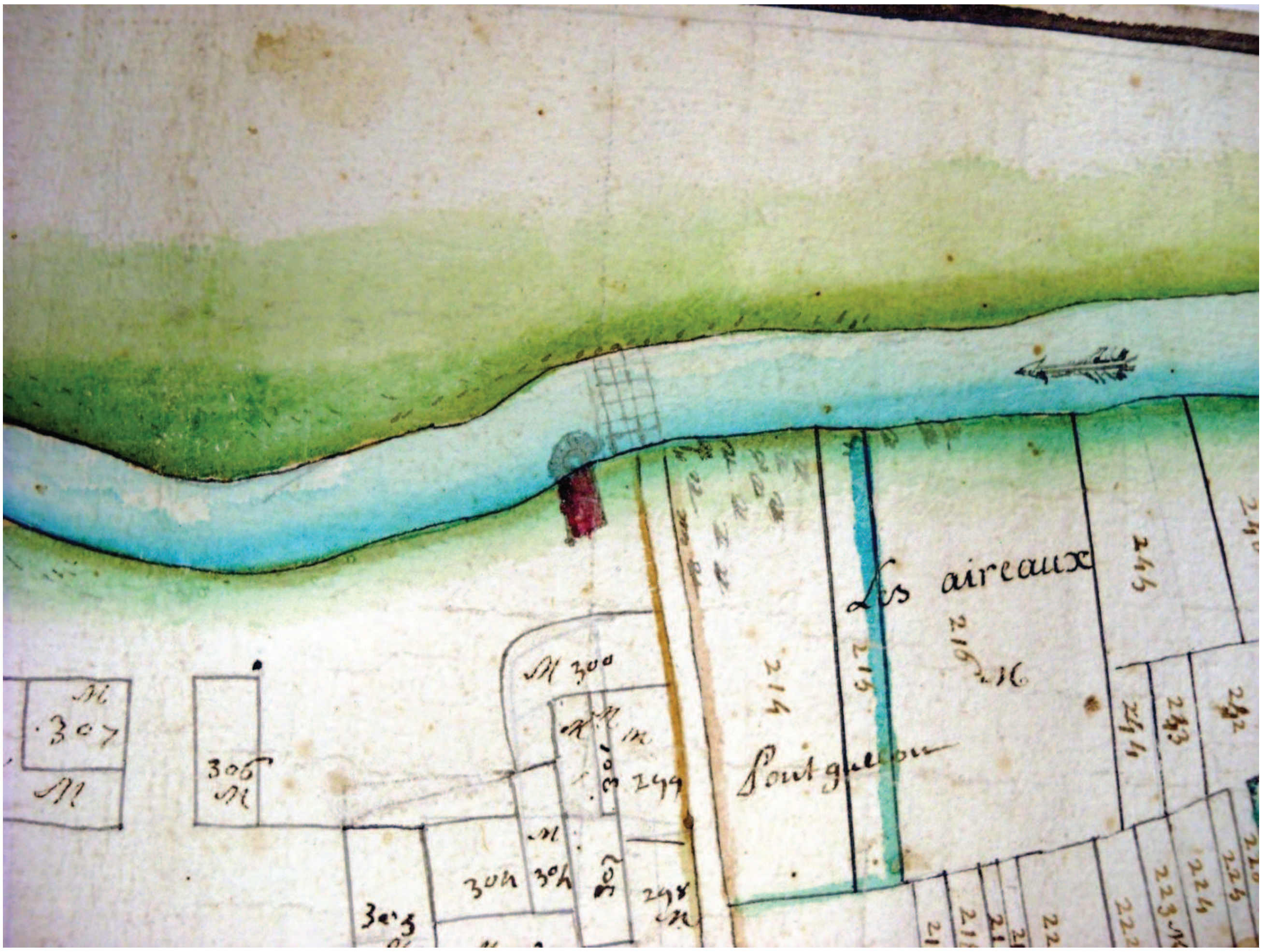
Les aireaux

Les héritages médiévaux et modernes

Les sols

La nature des sols est indiquée par certains toponymes. Ceux-ci ne donnent évidemment pas d'indications géologiques précises, mais nous parlent surtout du caractère du sol.

Les alluvions boueux, marécageux, sont caractérisés par leur caractère mou, « mol », avec « Moléans » et « Molitard ». La décomposition des matières organiques dans ces marais provoque des feux follets évoqués avec « Feularde ».

Le caractère rocheux de la craie de Châteaudun et parfois de l'argile à silex est évoqué à « la Roche ». « Les Graviers », « le Grouason », « le Perron » et « la Moulardière » nous indiquent la présence d'amas de pierres.

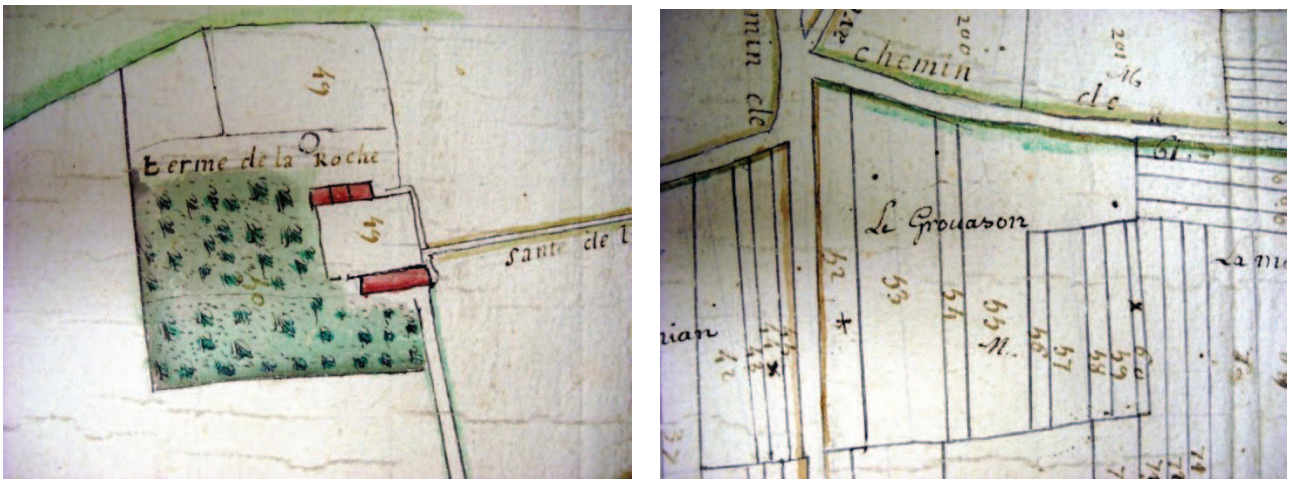

Archives départementales : E 1515 – 2 Fi 47/4

Un « Croc » est un petit ressaut de terrain. La couleur noire de la terre du lieu-dit du « Croc noir » indique la présence d'argile à silex en comparaison du calcaire de Beauce et de la craie de Châteaudun, tous les deux blanchâtres.

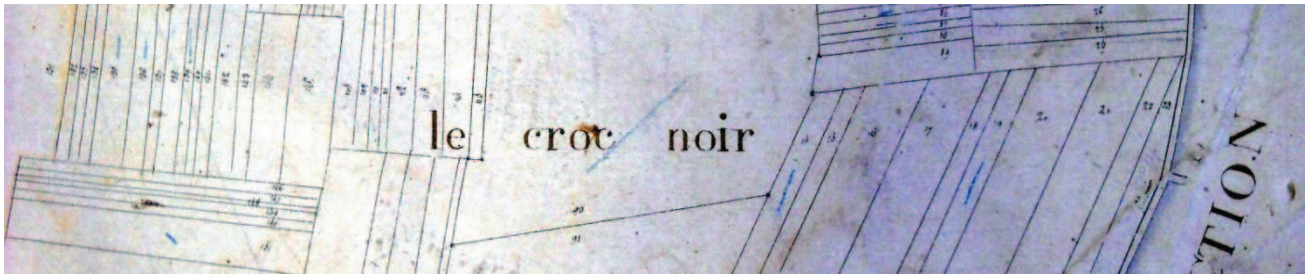

Cadastre napoléonien de 1811.

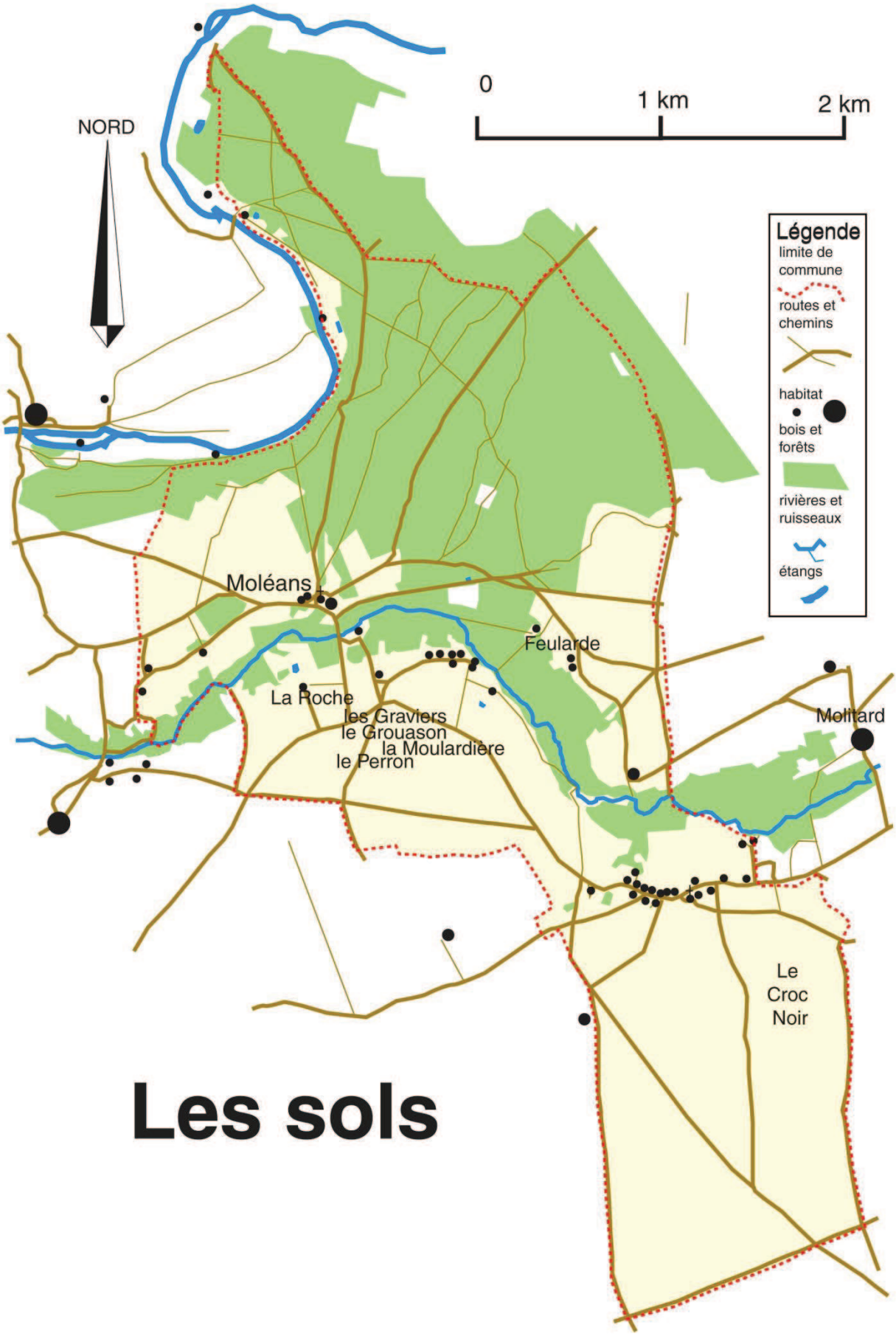
NORD
0
1 km
2 km
Légende
limite de commune
routes et chemins
habitat
bois et forêts
rivières et ruisseaux
étangs
Moléans
Feularde
La Roche
les Graviers
le Grouason
la Moulardière
le Perron
Mollard
Le Croc Noir

Les sols

Le relief

Les points hauts sont indiqués par « Chaumont », le mont chauve, « Montanson », le mont en anse. Le caractère plat du plateau situé au nord-ouest de Moléans est indiqué dans « la Plaine de Moléans ».
Deux petites vallées sont baptisées « Vallée des Chevaux morts » et « la Vallée ». Il s'agit actuellement de vallées sèches où coulaient autrefois de petits ruisseaux ayant laissé quelques alluvions.
Les ressauts du terrain en limite de l'argile à silex et de la craie de Châteaudun sont indiqués par « le Croc à Méan », le ressaut du milieu, et « le Croc noir », selon la couleur de sa terre.
« La Goulandière » évoque le goulot d'étranglement emprunté par le chemin allant sur Moléans.
La différence d'altitude entre la partie nord-ouest et la partie sud-est du hameau de Vucennes est indiquée par « le moulin d'Abbas » et par « le Haut du Clos » et « le Bout d'Ahaut ».

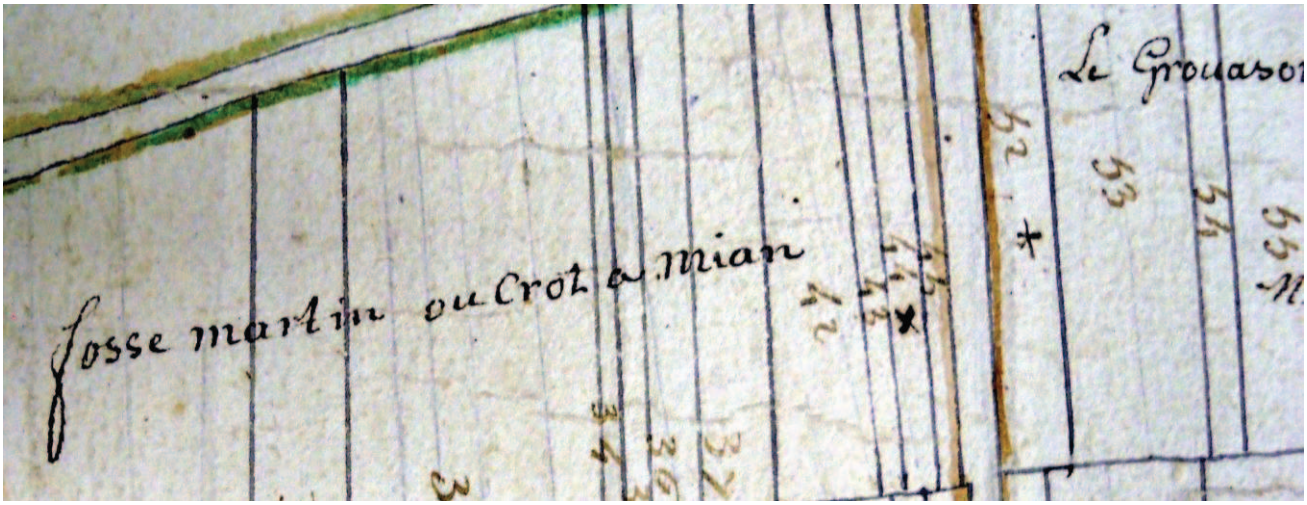

Archives départementales : E 1515 – 2 Fi 47/4

L'eau

Le caractère las, lent, dormeur et assoupi de la rivière du Loir lui a donné son surnom. La « Conie » ne caractérise pas cette rivière, mais la présence de cigognes sur son bassin versant.
L'eau apparaît vraiment dans les « marais de Saint-André » (E 1513 -2 Fi 47/6), marais situés auprès d'un carrefour en forme de croix de Saint-André. Ces marais sont situés sur une ancienne vallée avec alluvions qui alimente le ruisseau du « Rio », dont le nom est un synonyme de petit ruisseau. La « Fosse Martin » nous indique la présence d'une mare qui, comme beaucoup de mares, a été comblée. Le nom « Martin » correspond au nom du propriétaire, nom d'origine gallo-romaine, rendu très populaire par saint Martin, évêque de Tours et évangélisateur de la Gaule à la fin du IV^{e} siècle.

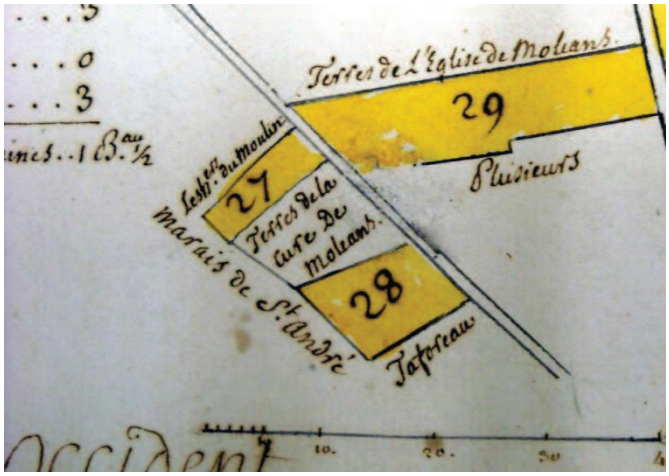

Une autre fosse, dans le bois de Moléans porte le nom de « Fosse aux Canes ». Il s'agit d'un nom indiquant la présence de canes, ou peut-être la présence de cannes de roseaux.
La rivière de Sainte-Marie, nom d'une portion de la Conie porte le nom d'une ancienne ferme implantée au bord de cette rivière.

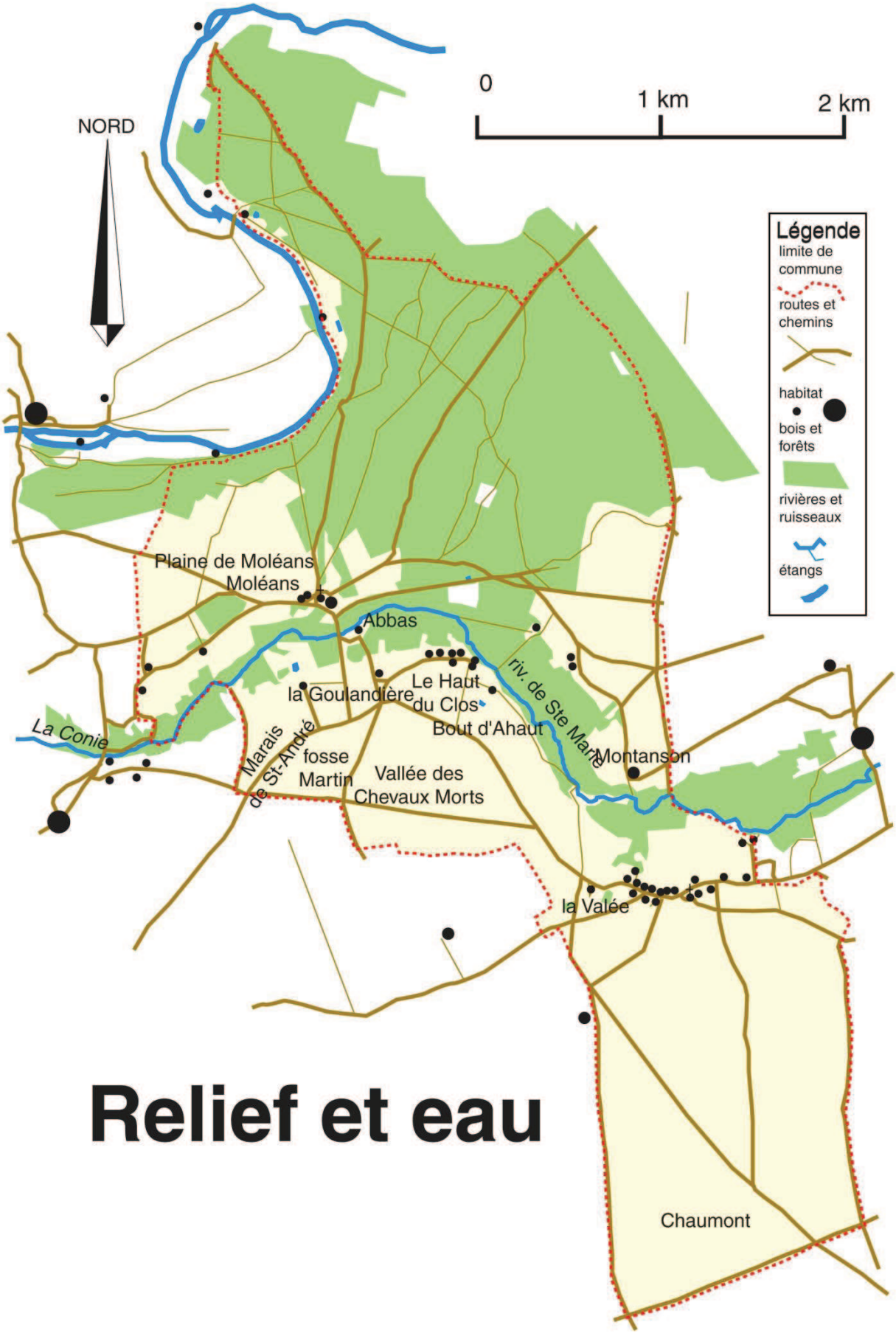

Relief et eau

La flore

La plupart des bois sont identifiés par rapport au domaine auquel ils appartiennent : « bois de Moléans », « bois d'Aulnay », « bois de la Brosse » (broussailles), « bois de Gironville », « bois de Montanson ou bois Tirouard », « bois de la Rimonière ».
Le « Petit Bois » a son synonyme germanique « la Gobelle ».
Comme essences d'arbres, nous trouvons les aulnes, « Aulnay ». D'autres aulnaies étaient présentes sur la rive gauche de la Conie comme nous l'apprend un plan du XVIII^{e} siècle (E 1513 – 2 Fi 47/6).
Nous trouvons aussi le tilleul, « clos de Tilly », le néflier, avec « la rue des Mesliers », le chêne, « bois de la Chesnaie » qui porte actuellement le nom de « bois de la Rimonière ».
Les épineux sont indiqués à « l'Epine » à l'est de la commune, et dans « les Epinettes », au sud-est.
Ces épineux sont aussi représentés avec « la Grosse Haye », les « Aronces », « a ronces ».

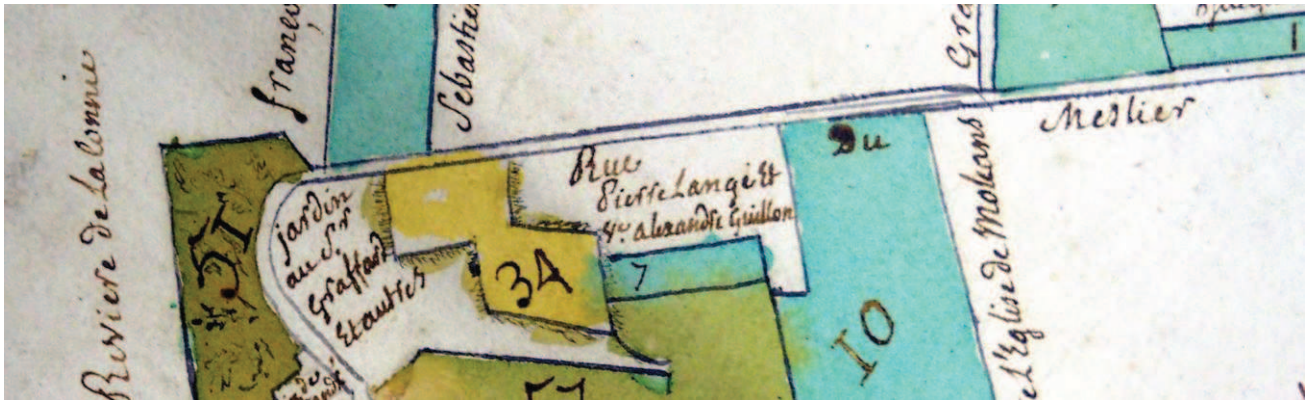

Archives départementales : E 1513 – 2 Fi 47/6

La faune

Les cigognes qui occupaient le bassin de la Conie pendant le printemps et l'été sont évoquées par « la Cigogne » et par « la Conie ».
Les lapins apparaissent dans « la Garenne de la Rimonière » qui désigne un lieu d'élevage en plein air de lapins sauvages pris au collet ou au filet.
Les grenouilles que l'on peut encore voir et entendre aujourd'hui donnèrent leur nom à « la Grenouillère », nom récent d'habitat.
« La Vallée des Chevaux morts » est peut-être une trace de la guerre de Cent Ans. « Le Pas de la Mule » indique une montée où l'allure ralentit.

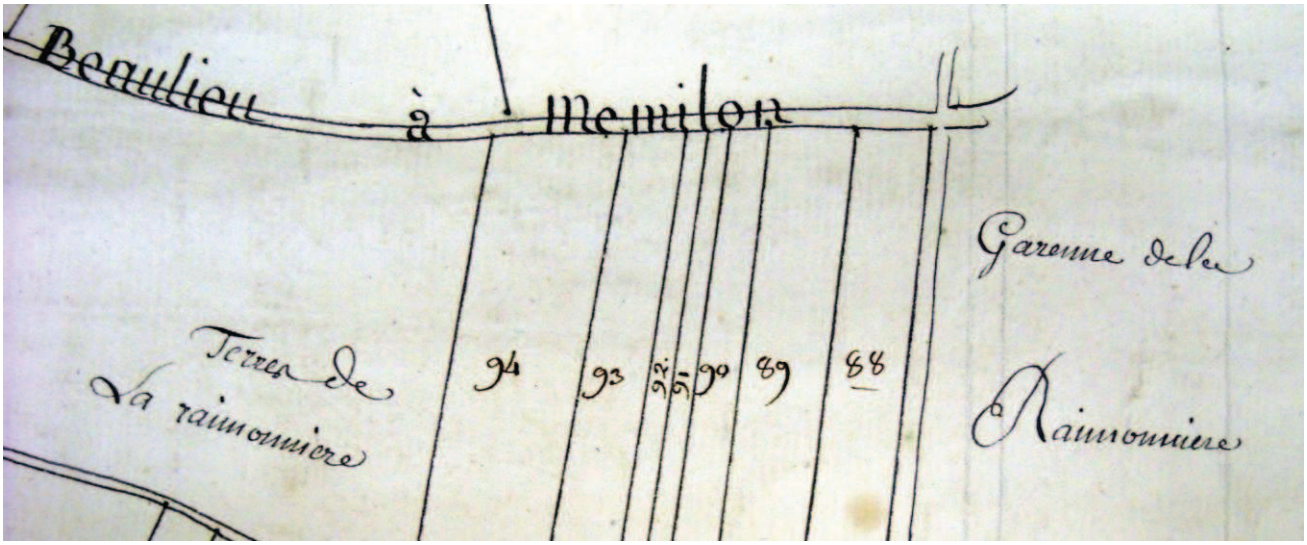

Archives départementales : E 1520 – 2 Fi 47/7

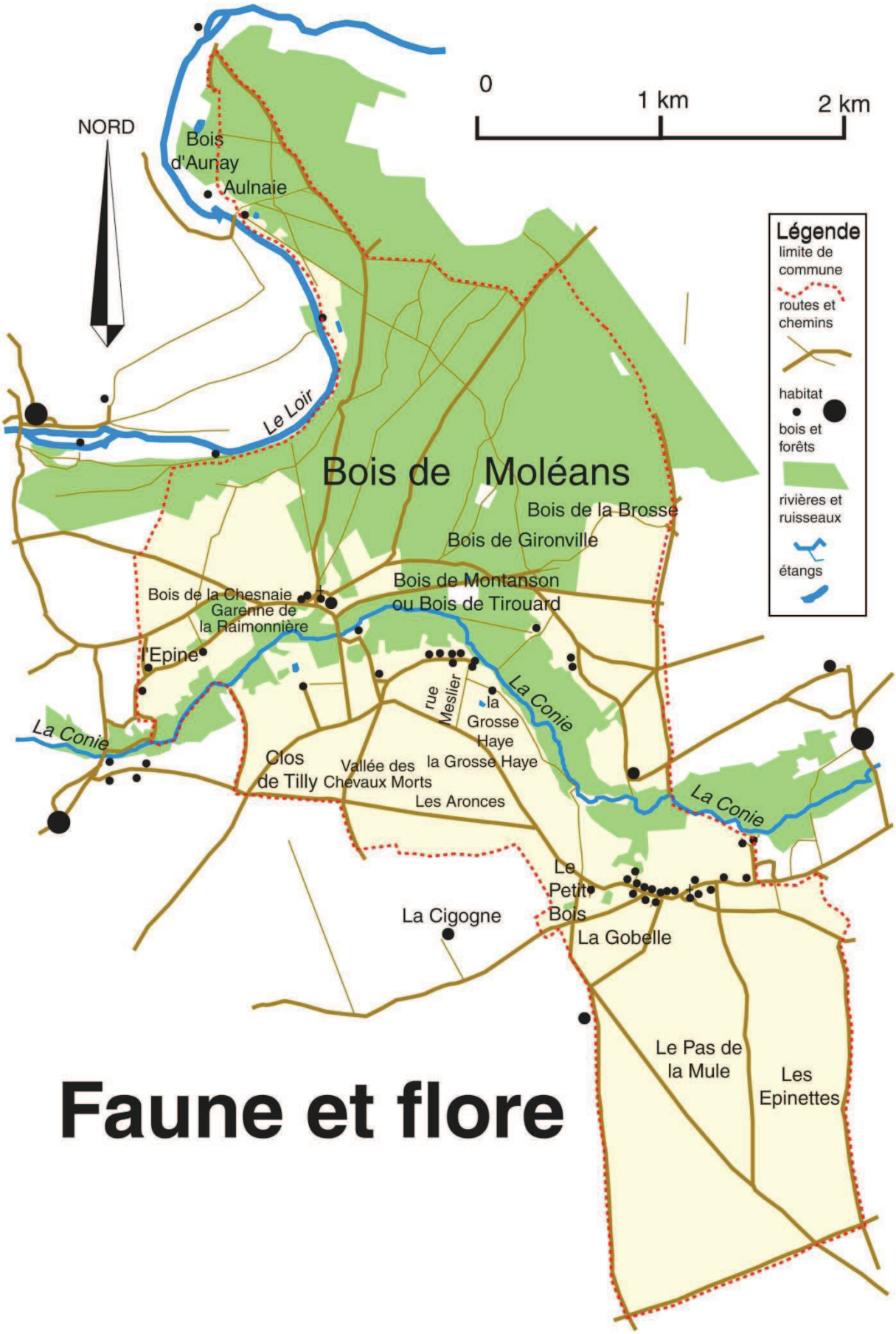

Faune et flore

Les chemins, les allées et les rues

L'emplacement des chemins a subi de profondes modifications aux XIX^{e} et XX^{e} siècles. C'est à travers le cadastre de 1811 et les plans du XVIII^{e} siècle que l'on peut avoir une idée des anciens chemins de la paroisse, aujourd'hui commune.
Les chemins ne portent que rarement des noms particuliers. Ils indiquent leur destination :

- Chemin de Fresne à Chamblay
- Chemin de Varize
- Chemin d'Etauville à Chamblay
- Chemin d'Eteauville à Valainville
- Chemin de Civry à Valainville
- Chemin de Valainville à Donnemain
- Chemin de Châteaudun à Valainville
- Chemin de Valainville à Moléans
- Chemin de Châteaudun à Moléans
- Chemin de Dheury à Moléans
- Chemin de Saint-Christophe à Moléans
- Chemin de Moléans à Bonneval
- Chemin de Moléans à la Touche
- Etc.

Le chemin de la « Cantine » ou « Cantena » indique une cave, une cavité. Signalons qu'un chemin portait un nom particulier « le chemin des Gendarmes » allant des Nays à Eteauville. Il s'agit peut-être encore d'une évocation de la guerre de Cent Ans. Il faut certainement lire « gens d'armes ».

Du château de Moléans partaient « l'allée des Soupirs » et « l'allée des Portes Manches » qui sont difficile à interpréter en tant que toponymes. L' « ancienne allée » qui menait à la glacière a été réorientée vers Saint-Maur-sur-le-Loir et Bonneval.

La grande rue du hameau de Vucennes était baptisée « Grande Rue » ou « Rue de Vussaines ». La rue formant coude vers le sud porte le nom de « rue du Meslier » ou « des Mesliers », faisant référence aux néfliers des haies de la « Grosse Haye » bordant ce chemin.

Les croix

Deux croix ou calvaires ont été trouvés sur la commune, l'un sur une des allées partant du château dont nous n'avons pas pu trouver le nom, et la Croix de Valainville qui existe encore à l'entrée de ce village. Signalons un autre calvaire en limite de la commune juste en face de la ferme de Chamblais.

Les ponts et les gués

Le gué de Dheury, « le mauvais gué » est situé sur la commune de Donnemain-Saint-Mamès. « Le gué des Charettes » indique le passage possible de charrettes vers Montanson et Molitard. Il y avait sans doute un gué aux Nays, mais nous n'en avons pas trouvé la trace écrite.
Le pont de Moléans, autrefois en bois se situait à l'est du moulin et non comme aujourd'hui à l'ouest. Une parcelle porte, tout près, le nom de « Pont Gillou », baptisé du nom du propriétaire de cette terre. Ce toponyme indiquait sans doute la présence d'une passerelle sur la fausse rivière dans les marais mis en valeur à cet endroit par des cultures maraîchères.
Il existait au XVIII^{e} siècle un pont reliant Gironville à Vucennes.

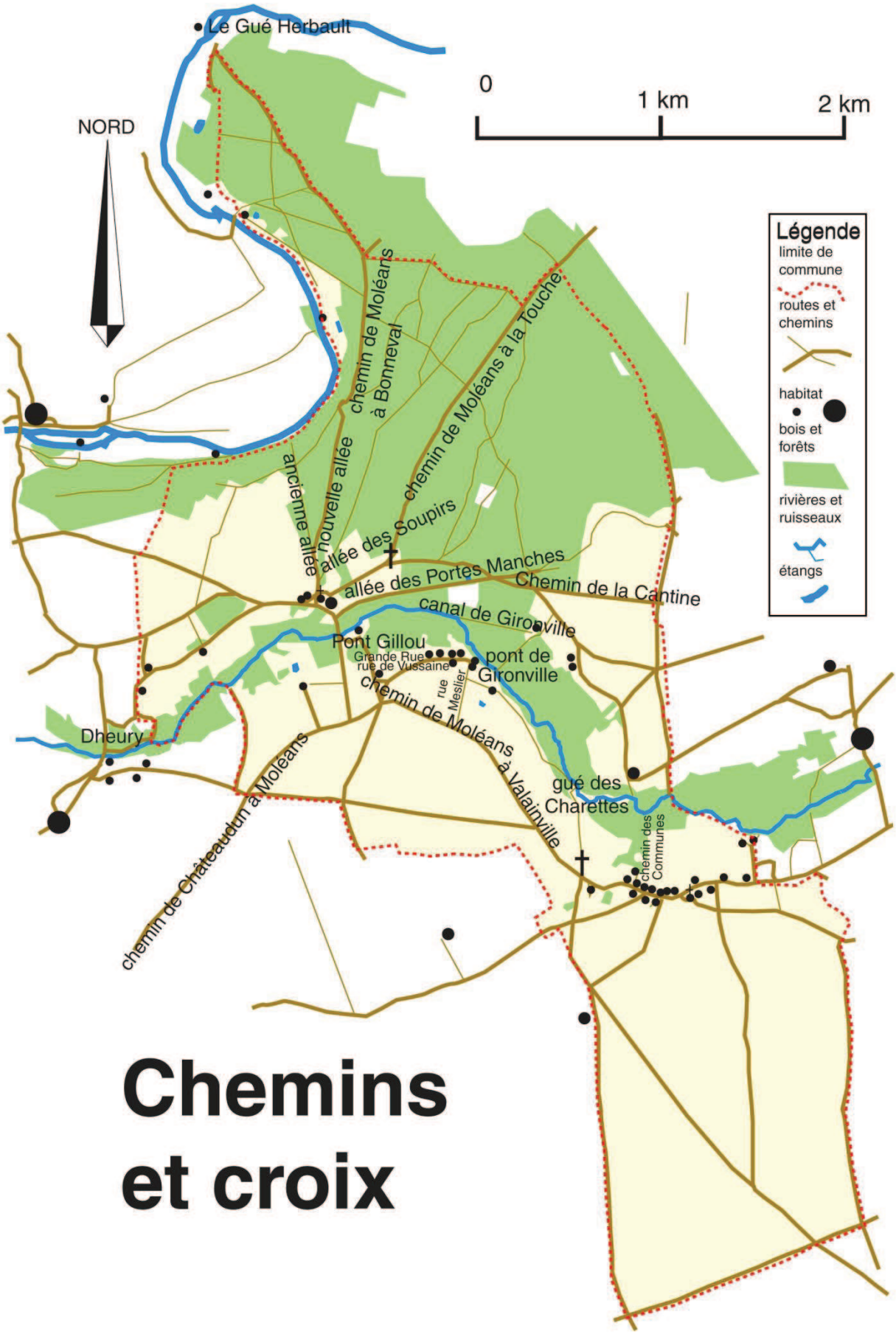

Chemins et croix

Les réages

Les « réages » sont des champs, *age, ager, agris* en latin, tout en longueur. Le sillon de la charrue crée bien sûr des raies, mais il faut signaler que les champs, afin d'en garantir la propriété, étaient séparés par de longs fossés.

Ces « réages » pouvaient être « Tords », tordus, « Courts » avec « les Cours Réages » ou « Réages courts », ou longs. Les « Longs Réages » portent également le nom « des Longs Champs ».

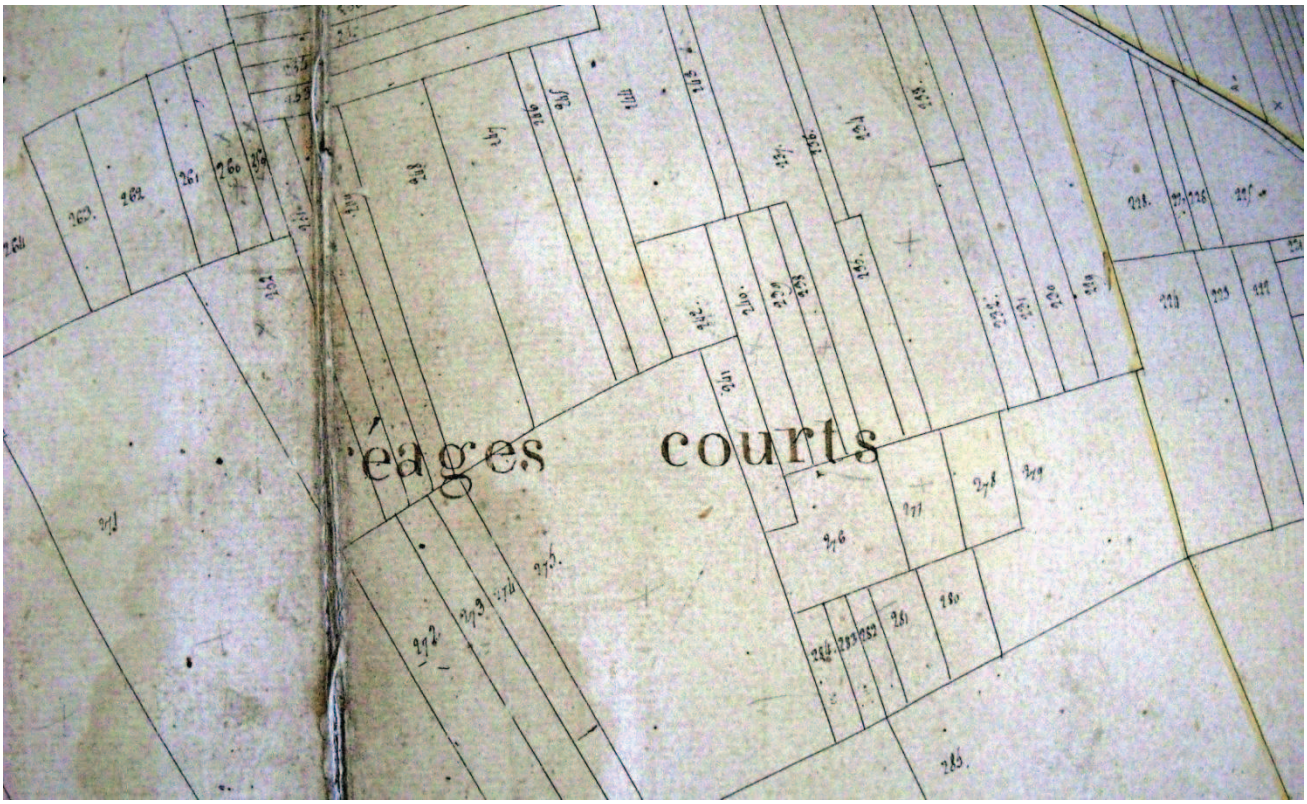

Les cultures et les champs

La culture ancienne du blé est évoquée à « Chamblais ». C'est le seul indice de culture céréalière qui domine pourtant les plateaux de la commune. On trouve « le Terroir du Champ » au sud de Vucennes.

La « Mine du Gué », en rapport avec le gué tout proche, évoque une ancienne mesure de capacité de grains, valant un demi-setier, soit environ 78 litres. La dénomination de cette parcelle indiquait la quantité de grains nécessaire à sa culture. C'est une appréciation de la taille de la parcelle.

La taille d'une parcelle est aussi évoquée dans « la Grande Pièce » au sud de Valainville.

NORD
0
1 km
2 km
Légende
limite de commune
routes et chemins
habitat
bois et forêts
rivières et ruisseaux
étangs
Le Croc à Méan (ou Mian)
Les Cours Réages (ou Réages Courts)
le Champ Réages Tords
La Mine du Gué
La Grande Pièce
Le Croc Noir
Chamblais
Chamblai
Les Longs Réages
Les Longs Champs
Le parcellaire

Vignes

Un clos de vigne, entouré de haies et de larges fossés, existait à l'ouest du château de Moléans appartenant à cette propriété. Les ruines de la « maison du vigneron » y existe encore. Il y avait au château un pressoir. Ces vignes ont été arrachées car leur rapport et la qualité du vin n'étaient plus au rendez-vous.

On peut imaginer que chaque seigneurie avait ses vignes, mais nous n'avons pas de traces écrites à leur sujet.

La présence de clos aux environs de Vucennes et de la Roche nous porte à les interpréter comme d'anciens clos de vigne. Mais l'inventaire des terres d'un plan du XVIII^{e} siècle ne nous indique aucune vigne.

Nous avons « le clos des Autels » qui est voisin des jardins de l'église Saint-Pierre de Châteaudun. Son nom vient sans doute de cette proximité. Le « Haut du Clos », nous indique la présence d'un ancien grand clos dont la présence est aussi révélée par « la Grosse Haye ». Le « Clos de la Roche » indique encore une parcelle entourée de haies. Les haies de ces clos ont aujourd'hui disparu.

Vergers et jardins

Un verger existait à l'est du château et dépendait de cette propriété. Les bords de la rive gauche de la Conie étaient presque entièrement consacrés aux cultures maraichères. On trouve : « les Jardins de Moléans », « le Potager », « le Bechet » (en rapport avec la bêche), « les Aireaux ».

Ce dernier mot a une origine latine. Il est composé de *aera*, une aire, une petite surface » et du suffixe « eaux » qui en exprime le diminutif.

Archives départementales : 2 Fi 47/8

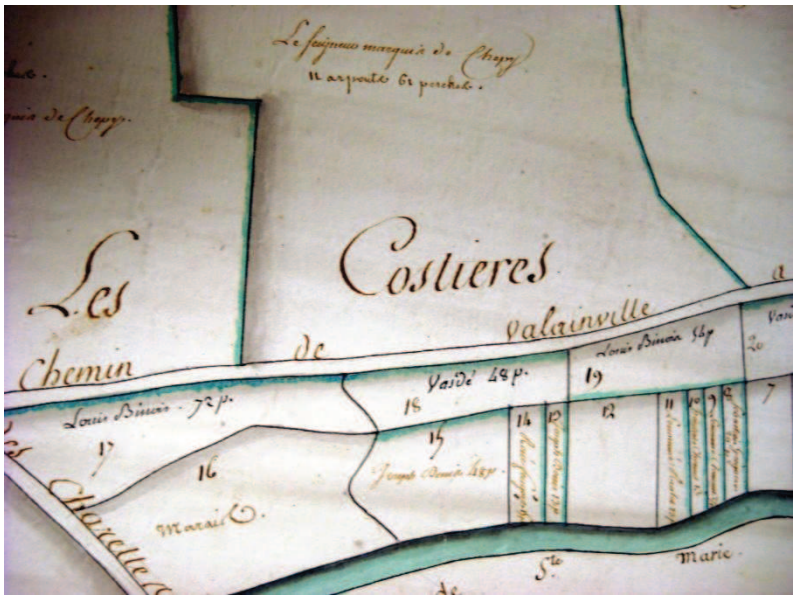

Les Costières

C'est l'ancien nom du terroir situé entre Vucennes et Valainville. Il apparaît sur un plan du XVIII^{e} siècle (E 1521 – 2 Fi 47/2), On le trouve aussi sous la forme des Costières. Ce terme signifie « qui est sur le côté », sur le côté du chemin, aux côtés des rives de la Conie.

On trouve ce terroir aussi sous la forme « des Coutières ».

Archives départementales : E 1521 – 2 Fi 47/2

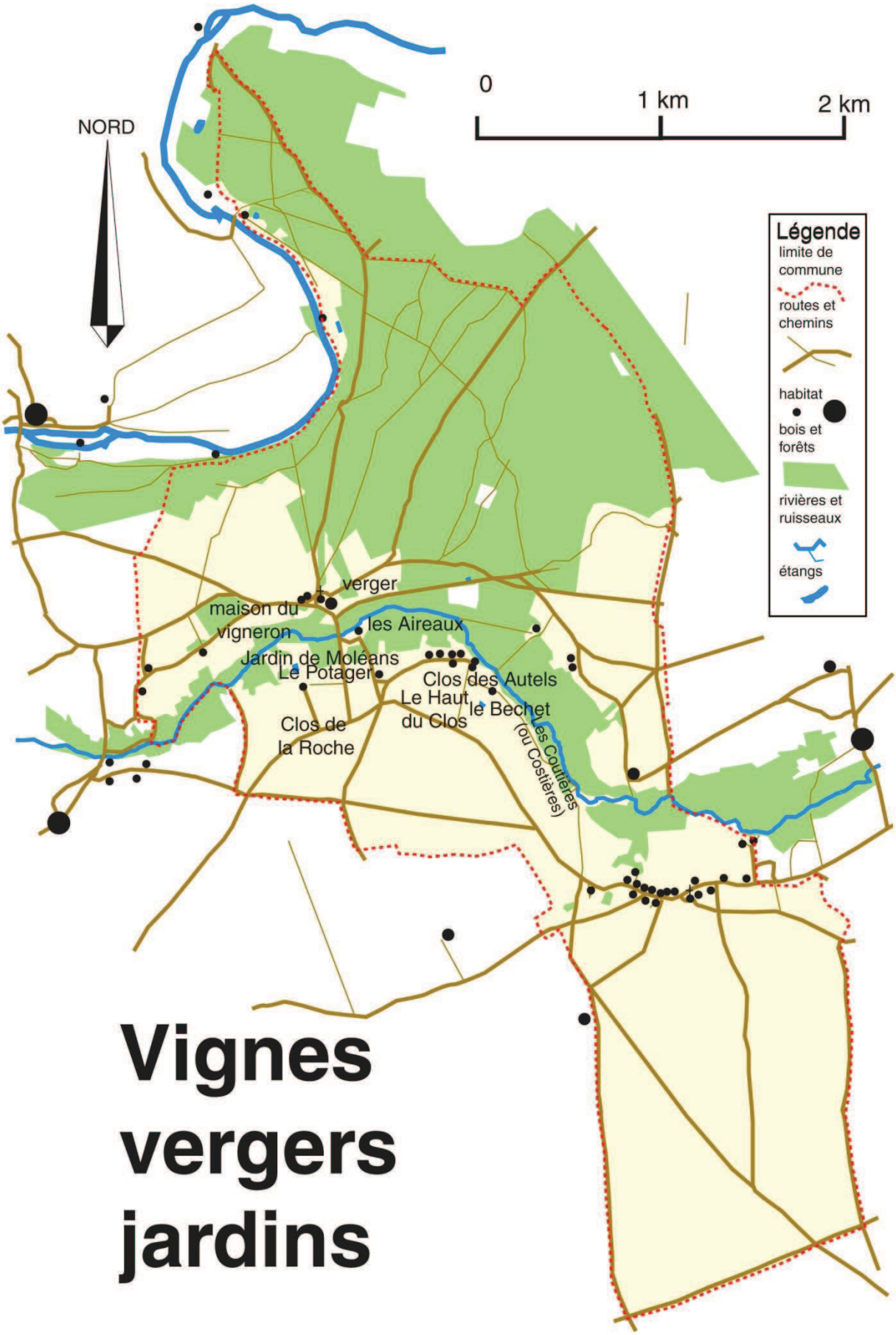
NORD
0
1 km
2 km
Légende
limite de commune
routes et chemins
habitat
bois et forêts
rivières et ruisseaux
étangs
verger
maison du vigneron
les Aireaux
Jardin de Moléans
Le Potager
Clos des Autels
Le Haut du Clos
le Bechet
Clos de la Roche
Les Coutieres (ou Costières)
Vignes
vergers
jardins

Les communes

Les communes servaient aux éleveurs pour le pacage de leurs bêtes. Les communes sont issues de vieilles coutumes locales. Elles seront souvent remises en cause par les seigneurs qui voudront se les approprier.

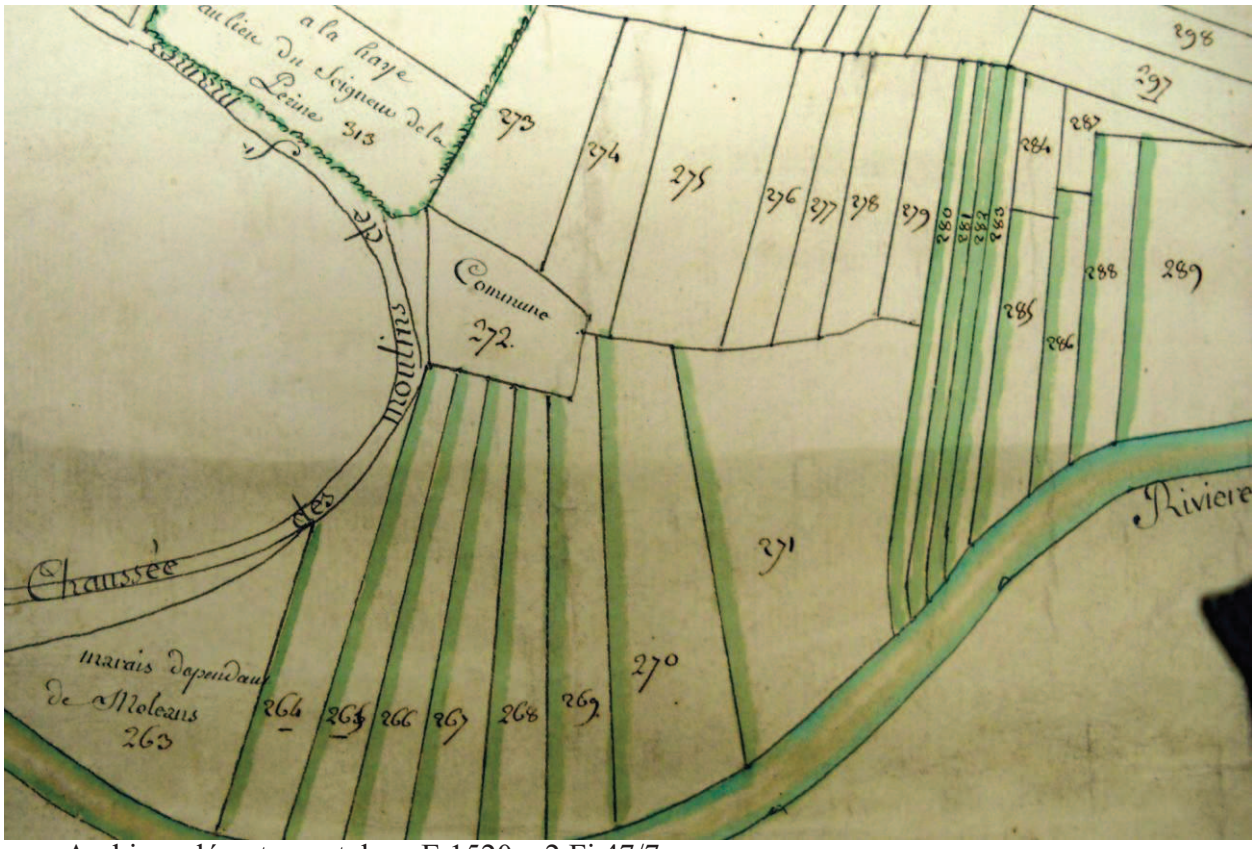

Archives départementales : E 1520 – 2 Fi 47/7

Archives départementales : E 1521 – 2 Fi 47/2

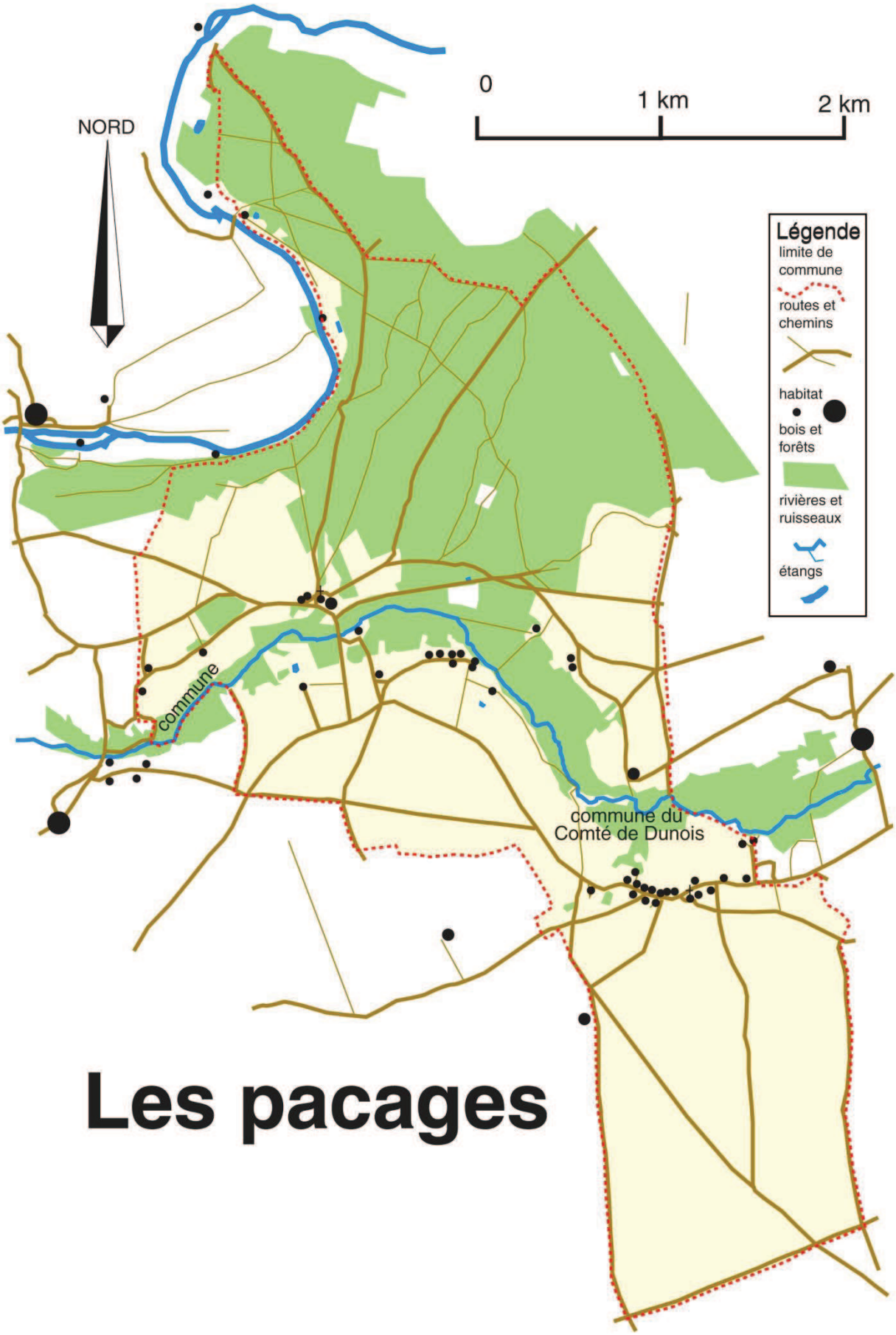
NORD
0
1 km
2 km
Légende
limite de commune
routes et chemins
habitat
bois et forêts
rivières et ruisseaux
étangs
commune
commune du Comté de Dunois

Les pacages

Les terroirs

Trois terroirs apparaissent sur les plans de la fin du XVIII[e] siècle : le « terroir du Gué », près du gué des Charrettes, le « terroir du Champ » à cette parcelle et le terroir de la Frileuse, dont le nom peut évoquer soit le caractère froid du plateau par rapport à la vallée, soit la présence de rouges-gorges dont c'est le surnom.

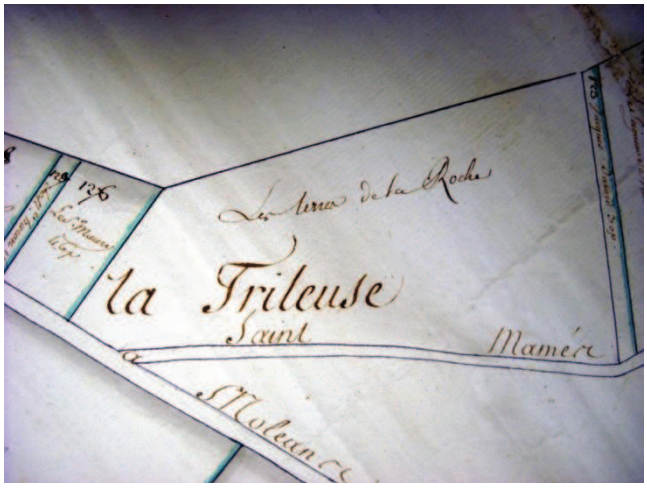

Archives départementales : E 1521 – 2 Fi 47/2

Les champtiers

Un champtier désigne en Ile-de-France un ensemble de parcelles constituant une section du plan cadastral. C'est pourquoi le cadastre ancien nous donne une grande quantité de « champtier » en rapport avec des toponymes déjà rencontrés. C'est le géomètre qui réalisa le cadastre de 1811 qui rajouta ce terme aux anciens toponymes dans l'exemplaire conservé aux archives départementales. Dans le cadastre ancien de la commune, le terme « champtier » n'apparaît pas.

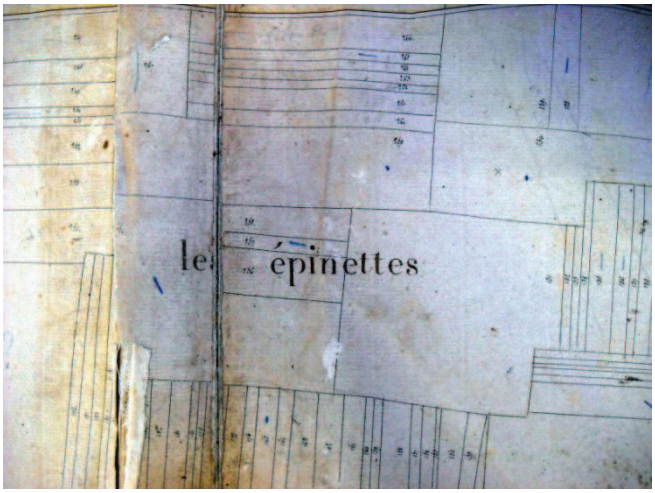

Cadastre napoléonien de la mairie

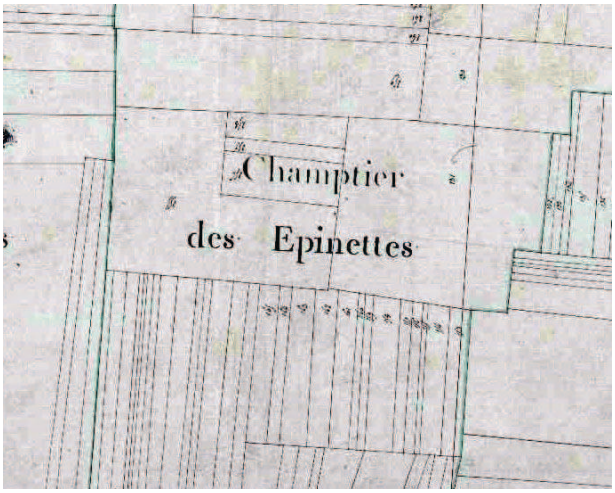

et des archives départementales

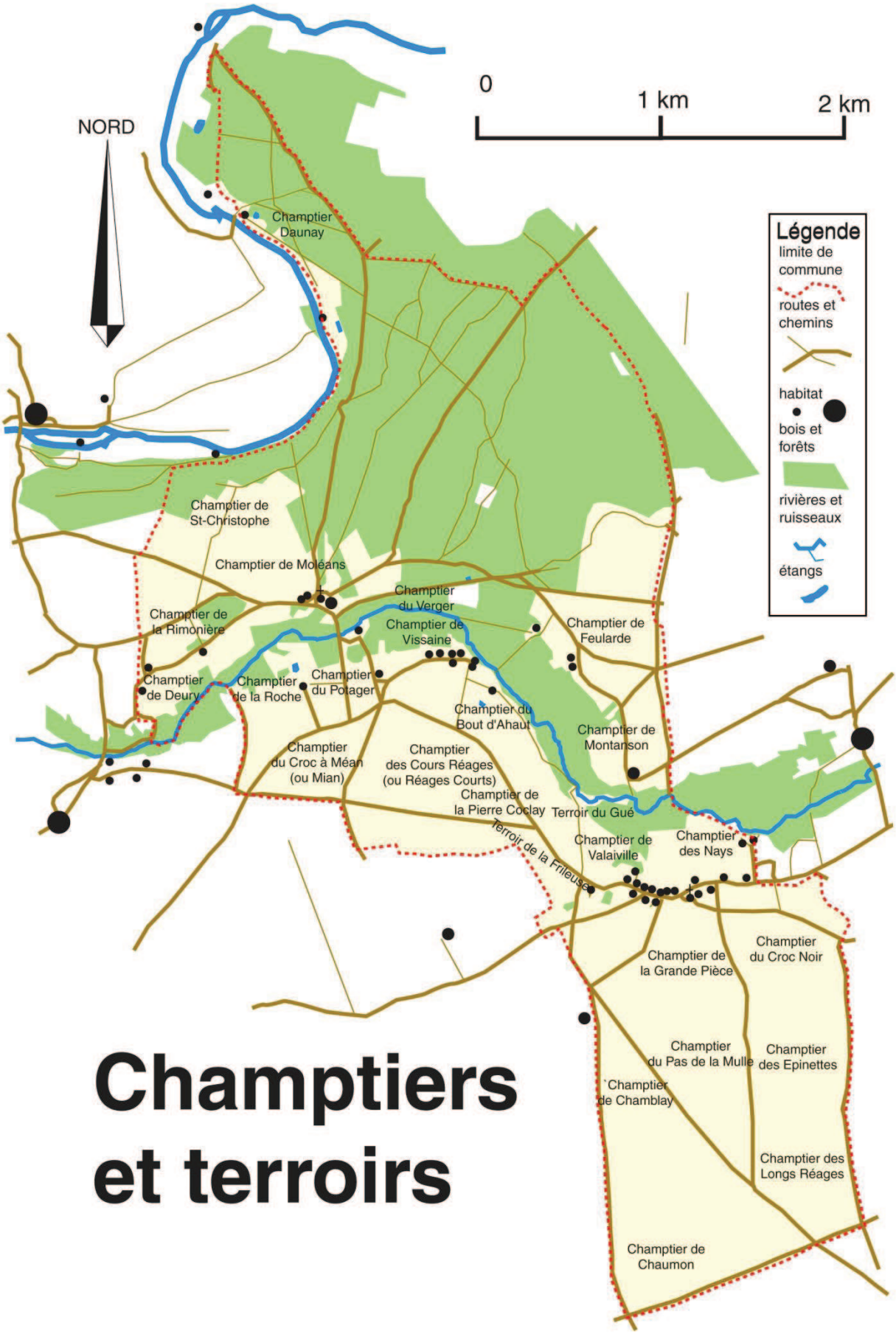

Champtiers et terroirs

Le terroir d'autrefois

Connaissance en voie de disparition

Cette étude peut paraître assez frustrante, car beaucoup des histoires qui formèrent les noms de lieux nous sont inconnues. Une tradition orale explicative de certains de ces toponymes vit peut-être encore. C'est aux habitants de Moléans qu'il revient maintenant de faire l'enquête. Mais attention, des traditions orales sérieuses peuvent exister comme peuvent être transmises des inventions, des légendes, comme celle de la Darue de Moléans, qui ont plus retenu les esprits que la vérité. Dans tous les cas, vraies ou non, les traditions orales disparaissent. Les personnes les plus âgées peuvent apporter un supplément précieux à cette étude en sauvegardant par écrit ou par enregistrement audio ces traditions. Recueillir ces informations ne sera pas vain. Les générations futures s'en enrichiront.
La présente étude peut servir de brouillon, de support, de guide et d'aide. Elle est très imparfaite et doit être complétée par la connaissance des anciens. Les hypothèses possibles d'interprétation d'un nom de lieu doivent être cumulées. L'Histoire et les progrès de la science feront le tri.

Un aperçu du terroir d'autrefois

Cette étude permet cependant d'avoir un aperçu imparfait du terroir d'autrefois, sous l'Ancien Régime, aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles. Le nord de la commune est entièrement occupé par les bois à usage exclusif du seigneur de Moléans pour ses chasses. L'ouest de la commune est une terre agricole avec quelques bois. La rive gauche de la Conie, au sud de Moléans, était occupée par des jardins. Au sud de la Goulandière et au sud de Valainville l'espace était essentiellement céréalier. Le coin de Gironville, Feularde et Montanson étaient des exploitation céréalières ouvertes sur la commune voisine de Conie-Molitard. Ces domaines possédaient également des bois touchant au Bois de Moléans.
Aux abords du château de Moléans, on trouvait des vignes à l'ouest, une orangerie et des potagers au pied du château à l'ouest, un verger à l'est.
Les moulins étaient surtout des moulins à foulon pour l'industrie des draps de Châteaudun : moulin de Donnemain-Saint-Mamès à Dheury, moulin d'Abbas à Moléans, moulins des Nays.

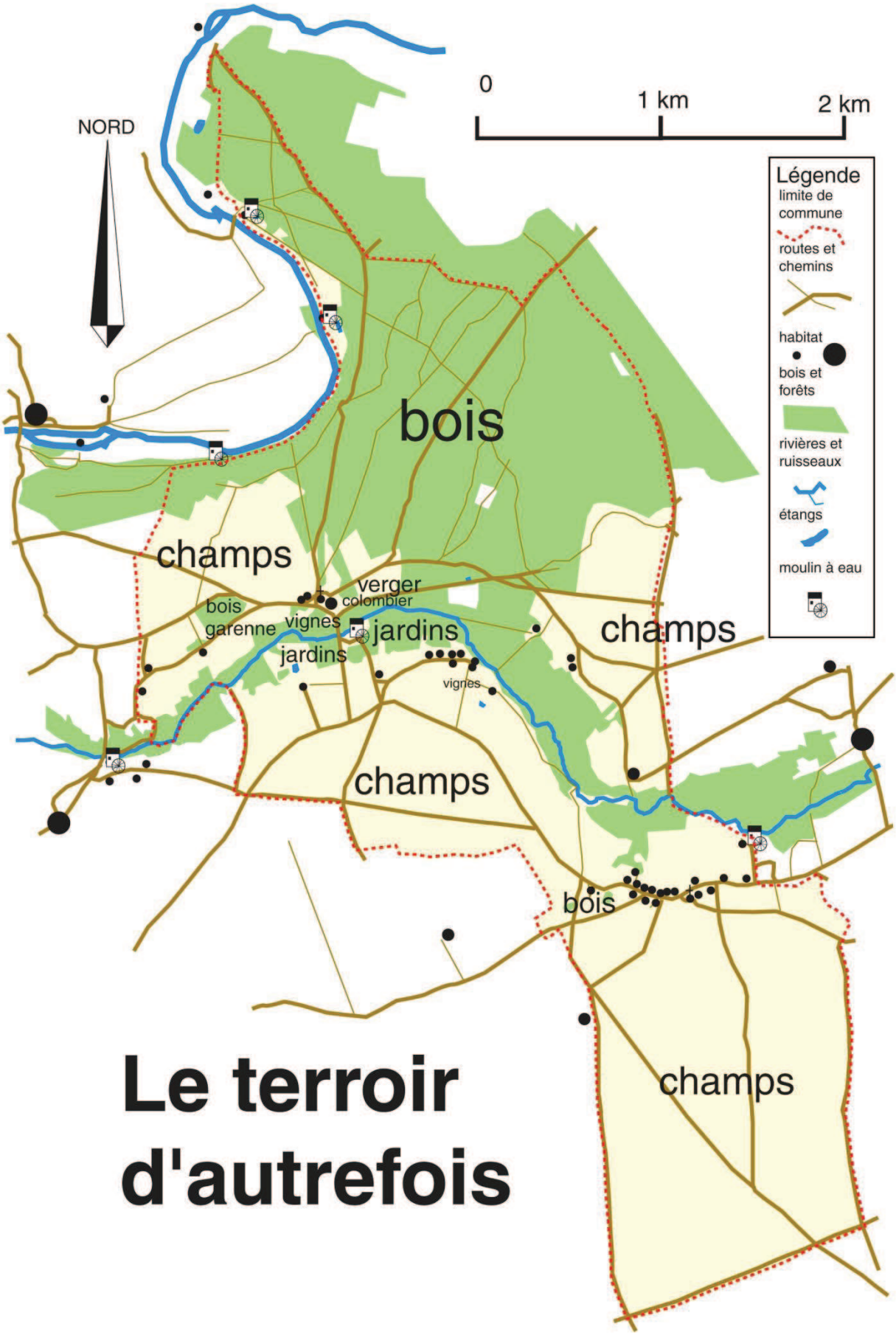
NORD
0
1 km
2 km
Légende
limite de commune
routes et chemins
habitat
bois et forêts
rivières et ruisseaux
étangs
moulin à eau
bois
champs
verger
colombier
bois
garenne
vignes
jardins
jardins
vignes
champs
champs
bois
champs
Le terroir d'autrefois

Epoque contemporaine

La Révolution et Ange Pitou

Né le 2 avril 1767 à Valainville, de Louis Pitou, tailleur, et de Jeanne Cotin, son épouse (son parrain était Louis-Ange Pitou, régisseur de la terre de Mémillon), Ange Pitou prétendait compter parmi ses ancêtres François Pithou, jurisconsul, frère de Pierre Pithou, procureur général près la chambre de justice de Guyenne.

Louis Ange Pitou n'avait que huit ans lorsqu'il perdit son père. Sa mère le confia à une tante tutrice de Châteaudun. Il fut placé au collège où à quatorze ans il fut séduit par la vocation d'avocat. Sa tante refusa cette carrière et voulut en faire un prêtre. Il opta pour le séminaire de Chartres et profita de l'une de ses vacances pour le déserter et se rendre à Paris lorsque la Révolution éclata en 1789.

Il s'émancipa et devint journaliste au *Journal général de la cour et de la ville*. Il se fit remarquer par des brochures en faveur du conspirateur et aventurier royaliste Thomas de Mahy de Favras. Le 10 juin 1790, il fut appelé aux Tuileries, où la reine Marie-Antoinette d'Autriche le félicita pour sa fidélité envers le roi. Elle lui fit don de son portrait en miniature et d'une somme d'argent. Conquis par la reine, Louis-Ange Pitou allait désormais consacrer sa vie à la défense de la monarchie.

Ses libelles prolifèrent, il conseille, en vain, au roi de ne pas participer à la Fête de la Fédération du 17 juillet 1790, puis maltraite le souverain dans son pamphlet *Le Quatorze juillet*, le qualifiant de « monarque faible et indigne de l'auguste épouse qui le reçoit dans son lit ». Par la suite, il se retrouve rédacteur au *Courrier extraordinaire*, d'Antoine Rivarol, puis au *Journal des mécontents*. Après la Journée du 10 août 1792 marquée par la prise des Tuileries, et qui conduisit à la fin de la monarchie constitutionnelle, Louis Ange Pitou entra en clandestinité. En septembre 1792, il publia Le journal *Révolution de 1792* qui deviendra plus tard le *Journal historique et politique*, le *Journal français* et le *Courrier universel*, journaux dont le royalisme ne se démentait jamais et qui connaissaient un succès fluctuant. Journaliste, Louis Ange Pitou était également un agent royaliste qui communiquait avec les Vendéens et les Chouans. Après son arrestation en juin 1793, il parvint à se faire acquitter par le Tribunal révolutionnaire. Après le 9 thermidor an II (27 juillet 1794) qui vit la chute de Maximilien de Robespierre, Louis Ange Pitou s'attaqua aux terroristes vaincus dans son *Tableau de Paris*, un vaudeville dont il fait publier dix épisodes. Dans *L'Ami du peuple*, journal créé par Jean-Paul Marat, et dont il est le principal rédacteur, il discréditait les Jacobins en exagérant leurs positions politiques dans ce journal supposé représenter leurs opinions.

Sous la Convention thermidorienne de 1795, il chantait dans les rues et répandait des refrains royalistes. Voici un extrait d'une de ces chansons :

On pille, on vole, on assassine
Boutiquiers, financiers, bourgeois.
Pour autoriser la rapine,
Des brigands avaient fait des lois.

Quand la soif de l'or me tourmente,
J'ai des voisins à dénoncer.
Ils ont cent mille écus de rente,
Donc, il faut les guillotiner.

Il échappe à l'arrestation après l'Insurrection royaliste du 13 vendémiaire an IV (5 octobre 1795) mais il fut décrété d'arrestation après le Coup d'Etat du 18 fructidor an V (4 septembre 1797), condamné au bagne et envoyé à Cayenne en Guyane. Une de ses principales causes de condamnation fut une chanson composée en octobre 1796, intitulée « les Patentes », dont voici les premiers couplets :

Républicains, aristocrates,
Terroristes, buveurs de sang,
Vous serez parfaits démocrates,
Si vous nous comptez votre argent.
Et comme la crise est urgente,
Il faut vous conformer au temps,
Et prendre tous une patente,
Pour devenir honnêtes gens.

Mon Dieu, que la patrie est chère
A qui la porte au fond du cœur !
Tous les états sont à l'enchère,
La raison en est évidente,
C'est qu'aucun des représentants
Ne pourrait payer la patente
Qu'il doit à tous ses commettants.

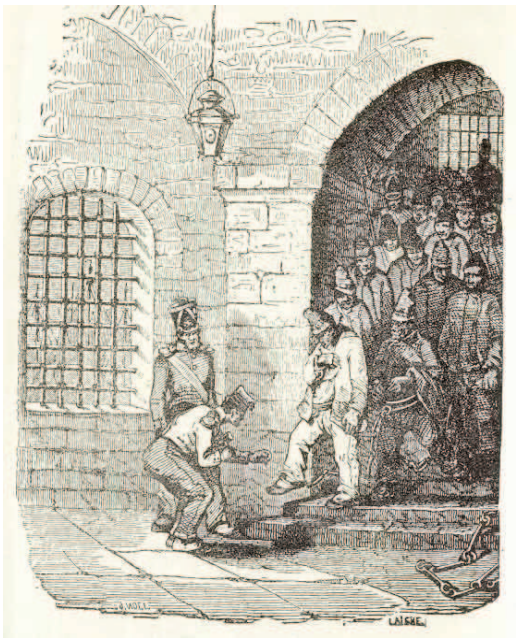

Après le Coup d'Etat du 18 Brumaire an VIII (9 novembre 1799), Louis Ange Pitou fut libéré après trois ans de bagne et se retira de la vie politique. Il publia son premier ouvrage : *Voyage à Cayenne, dans les deux Amériques et chez les anthropophages, ouvrage orné de gravures, contenant le tableau général des déportés, la vie et les causes de l'exil de l'auteur : des notions particulières sur Collot et Billaud, sur les îles Sechelles et les déportés de Nivôse, sur la religion, le commerce et les mœurs des sauvages, des noirs créoles et des quakers* qui fut son principal et meilleur écrit. Il devint libraire, rue Croix-des-Petits-Champs à Paris, et produit de nombreuses publications. La Restauration récompensa son dévouement envers la royauté par l'attribution d'une rente. Il mourut le 8 mai 1846 à Paris.

Le domaine de Moléans au XIX^{e} siècle

Le propriétaire de Moléans fut incarcéré en 1793 et son fils émigra à Coblentz. Le château, l'église et les bois furent allégrement pillés par la population. Une grande partie de leurs biens fut séquestrée, voire vendus. Cependant, le château et une partie des terres échapperont à cette spoliation et les évènements de thermidor an II (juillet 1794) et la chute de Robespierre arrêta les persécutions. M. de Prunelé mourut le 11 juin 1799. Aux termes d'un partage arrêté devant les administrateurs du département d'Eure-et-Loir, le 12 fructidor an VI (29 août 1798), le domaine de Moléans devint la propriété de dame Marie-Charlotte de Prunelé, veuve de Jérôme-Laurent Eon de Soisy, lieutenant général des armées du roi et commandeur de Saint-Denis. Le 6 février 1803, cette dame en fit don à son frère Jules-Henri marquis de Prunelé, maréchal de camp et chevalier de Saint-Louis qui le conserva jusqu'à sa mort à Vendôme le 5 mars 1837. Il légua le domaine à son cousin Ernest-Henri de Prunelé.

Le moulin

Jules Henry marquis de Prunelé, maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis demeurant dans le château de Moléans, propriétaire des moulins de Moléans sur la Conie fit d'importants travaux pour rénover ces moulins en 1835. Ces travaux furent réalisés en accord avec Jean Louis Thomas, maire de la commune de Donnemain-Saint-Mamès propriétaire de l'usine inférieure, appelée le moulin dit de Donnemain-Saint-Mamès, et Louis Etienne Lahais, marchand de chevaux demeurant à Châteaudun, propriétaire de l'usine supérieure, appelée le moulin des Nais, commune de Conie.

Le pont de pierre

Ce pont qui permet de traverser la Conie à pieds secs était à l'origine plus à l'est et en bois. L'ancien pont avait été restauré par le marquis de Prunelé en 1771. Le nouveau pont de pierre est difficile à dater. Nous pensons qu'il faut le situer aux environs de 1800. Le registre des délibérations de la Municipalité antérieur à 1832, c'est-à-dire celui concernant la période révolutionnaire, a disparu comme dans beaucoup de communes.

L'incendie de Valainville : 1844

Le 24 avril 1844, vers 8 à 9 heures du soir, un important incendie se déclara à Valainville. Vingt-trois corps de bâtiment furent la proie des flammes : « Plusieurs de ces victimes n'ont échappé à l'incendie que le seul vêtement qu'ils portent sur leur corps et sont réduits à la plus affreuse misère, sans logement sans pain ! Déplorable situation » (Registre des délibérations de la municipalité).

La nouvelle paroisse : 1846

Depuis la Révolution, la paroisse de Moléans ne possédait plus de curé et était desservie par celle de Donnemain-Saint-Mamès. Pour sortir de cette situation, Mme la marquise de Prunelé fit don du presbytère à la commune en novembre 1844 et le conseil municipal demanda l'érection de Moléans en paroisse le 25 mai 1845. Ce sera fait l'année suivante. La paroisse retrouva un curé qui logea dans le presbytère.
L'église fut restaurée avec les finances du marquis de Prunelé qui ajouta à l'édifice deux chapelles latérales, de beaux vitraux et une belle rénovation intérieure.

Vers 1850 : construction de l'école privée, par M. le marquis de Prunelé, tenue par deux sœurs de la Providence de Ruillé.

Vers 1850 : présence de loups dans les bois de Moléans.

1853 : importants travaux au moulin de Moléans entrepris par M le marquis de Prunelé.

Mairie-maison-école : 1856

En 1836, une institutrice est en place à Valainville. Le 10 novembre 1847, la municipalité envisage l'acquisition de la grange du presbytère pour la transformer en école. La nécessité de construire une maison école se fait pressante. Le projet a vu le jour en conseil municipal le 11 février 1851. La commune ne possédant pas de terrain, le conseil fit une demande d'emplacement à M de Prunelé. Celui-ci fit l'abandon à la commune d'un terrain en novembre 1852. Les plans et devis de la nouvelle construction furent examinés le 28 novembre 1852. Ces plans et devis de la maison-école furent rectifiés le 11 décembre 1853 par le conseil, et l'adjudication des travaux eut lieu le 14 janvier 1855. Les bâtiments furent construits au lieu de la Goulandière, en face de l'emplacement de l'ancienne ferme du même nom. Les travaux furent réceptionnés le 21 décembre 1856.

La grotte de Lourdes : 1875

En 1876 l'abbé Victor de Musy, curé de Chagny, dans le diocèse d'Autun, miraculé à Lourdes, et ami des Prunelé, fit construire cette reproduction de la grotte de Massabielle dans un escarpement rocheux à l'ouest du château de Moléans, non loin de l'ancienne maison du vigneron. De nombreux pèlerins viennent encore s'y recueillir chaque année.

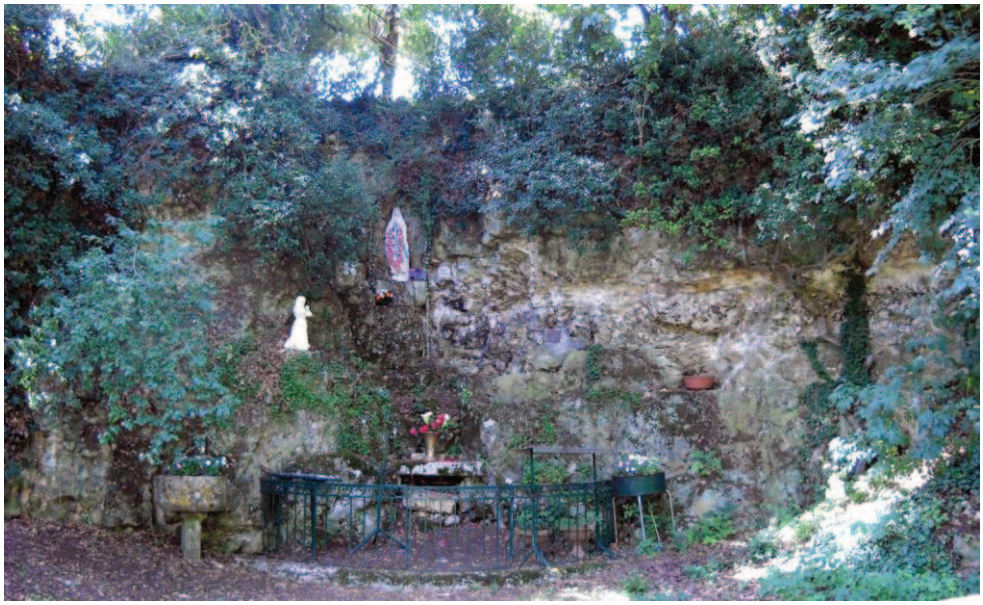

Le réaménagement du bois de Moléans

M. le marquis de Prunelé réaménagea complètement le Bois de Moléans pour la pratique de la chasse, avec des allées rayonnantes autour d'un carrefour en étoile. Les allées partant de ce carrefour portent le nom d'un toponyme déjà existant.

- « allée d'Aulnaie », allant vers cette ferme.
- « allée de la Glacière », allant vers cet équipement.
- « allée des Cerceaux » (plusieurs interprétations sont possibles pour ce nom : l'usage de cercler certains arbres pour les faire dépérir au profit d'arbres voisins ; un aménagement de tonnelle en cerceaux ; une évocation des sarcelles, canards sauvages).
- « allée de la Fosse aux Canes », nom d'une mare indiquant la présence de canes ou la présence de cannes de roseaux.
- « allée de la Sapinière », nom d'une parcelle forestière plantée de sapins.
- « allée du Recoude », formant un coude ou faisant référence à un terme de chasse.
- « allée des Grandes Fosses », indiquant la présence de mares ou de dolines.

L'allée partant du château vers l'est porte le nom d'allée des Tilleuls, car elle est ainsi bordée. L'allée allant vers la Touche porte le nom de cette ferme « allée de la Touche ».

Equipement et monuments : 1891-1983

1891 : construction d'un ponceau sur la vallée des Nays.
1896 : création d'un passage de la vallée de la Conie entre Valainville et Montanson.
1905 : réfection de la passerelle de Montanson.
1908 : construction d'un lavoir couvert
1919 : réfection de la sente de Montanson et remplacement de la passerelle.
1928 : électrification des bâtiments communaux.
1928 : établissement d'une cabine téléphonique à Valainville.
1930 : construction d'un garage pour l'instituteur au pignon de l'école.
1932 : projet sans suite de distribution d'eau potable, de nombreux puits assurant encore l'alimentation en eau potable.
1936 : construction du lavoir du moulin des Nays.
1937 : achat d'un terrain de sport scolaire à côté de l'école.
1938 : construction d'un lavoir communal à la Roche.
1938 : location d'un terrain pour le sport scolaire.
1939 : installation électrique sur les écarts.
1941 : achat d'un champ pour en faire un terrain de sport pour les enfants de l'école.
1943 : création de l'association intercommunale de Donnemain, Moléans, et Jallans pour les travaux de distribution de l'eau potable. Le château d'eau est situé dans le bourg de Donnemain-Saint-Mamès.
1957 : début des travaux d'assainissement.
1972 : électrification des rues.
1977 : lotissement Joseph à la Roche.
1983 : assainissement à Valainville.

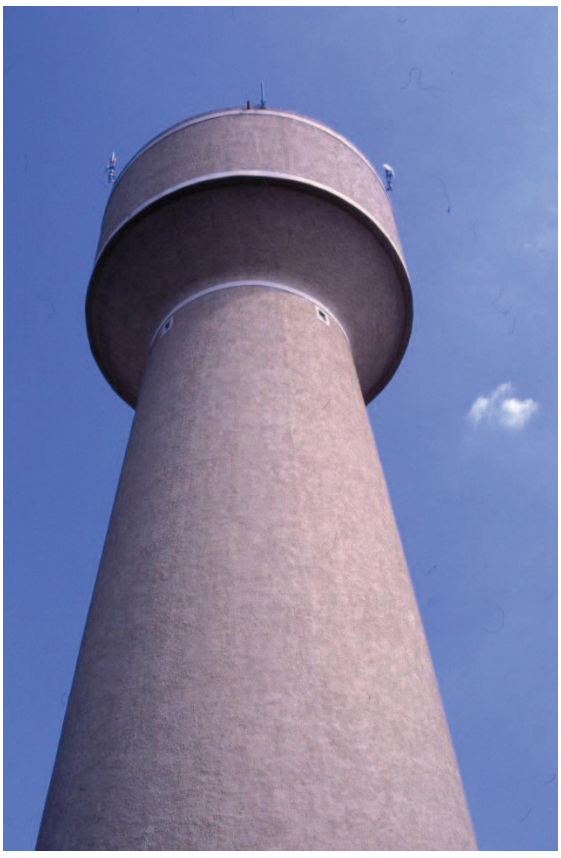

Les noms des rues : 1978

1975 a vu la dénomination des rues dans la commune de Conie. La rue voisine de la commune de Moléans, aux Nays, porte depuis le nom de « rue du Vannage ». En 1977, la municipalité fait placer des panneaux d'indication sur les routes. Dans sa séance du 14 avril 1978, le conseil municipal voit la nécessité d'attribuer des noms aux rues de la commune. Les habitants ont été alors invités à faire des propositions. Les maisons seront numérotées et des plaques de rues seront acquises en 1978 qui seront remplacées en 2002 par des plaques portant le logo de la commune. Les noms de rues furent généralement inspirés de noms plus anciens, noms de fermes ou de parcelles :

A Valainville :

- rue Ange Pitou (journaliste, chansonnier et écrivain royaliste né à Valainville).
- rue de Châteaudun.
- rue de la Chapelle (chapelle Sainte-Barbe).
- rue de la Gobelle (ancien nom de parcelles).
- rue de la Scierie.
- rue de la Vallée (ancienne ferme).
- rue du Croc noir (ancien nom de parcelles).
- rue du Petit Bois (nom du bois).
- rue Sainte-Marie (ancienne ferme).
- impasse de la Folie (nom provenant du latin *folia*, feuille).
- sente de Montanson.

A Moléans

- rue de Dheury.
- rue de la Goulandière (ancienne ferme).
- rue de la Grenouillière (habitat récent).
- rue de la Rimonière (ancienne ferme).
- rue de la Roche (ancienne ferme).
- rue de Vucennes (ancien hameau).
- rue du Château.
- rue du Moulin.
- rue du Rio (ancien nom de ruisseau).
- chemin du Bout Dahaut (ancien lieu-dit)

Le conseil municipal décida enfin de baptiser la « rue de la Mairie », le 20 mars 1990.

La salle communale : 1987

Le projet a vu le jour lors de la séance du conseil municipal du 27 mai 1983. La demande de permis de construire fut faite le 18 septembre 1984. La salle fut inaugurée le 20 juin 1987.

Equipement : 1990-2010

1990 : création du nouveau cimetière.

1993 : enfouissement du réseau électrique devant le château.

2001 : achat de conteneurs pour l'installation d'une aire de tri.

2004 : construction d'une sente piétonne de Valainville à Montanson.

2006 : restauration du lavoir Sainte-Marie.

2005-2010 : réseau d'assainissement.

2006 : remise en service d'un passage et des 2 ponts reliant Valainville à la ferme de Montanson.

2008 : création du lotissement de Valainville rue de la Scierie.

2009 : construction de la station d'épuration.

Les cotes

Certains services publics, comme l'IGN, EDF, le service du Cadastre, l'Equipement, etc., créent de nouveaux toponymes de lettres et de chiffres, des cotes. Par exemple, la commune elle-même porte le numéro INSEE 28256. Ces toponymes ont le plus souvent un usage d'entreprise. Ceux qui utilisent ces équipements n'en connaissent souvent pas l'existence. Seules les routes départementales D110, D110 2, D111, D130 5, sont assez connues. La grande majorité des chemins de la commune porte maintenant le nom de « chemin rural » (CR) ou « voie communale » (VC) suivi d'un numéro. Certains portent encore un nom. Le sentier de Grande Randonnée qui part de Dheury pour traverser le nord de la commune vers Bonneval porte le nom de GR36.

Les lignes électriques qui traversent la commune ont des poteaux identifiés par EDF par un numéro, sorte de toponyme à usage professionnel qui disparaîtra bientôt de la vue des habitants par le programme d'enfouissement des réseaux des lignes électriques et téléphoniques.

La route touristique

« La Route du Blé » s'étend sur cinq départements. Le long de son parcours, de nombreuses animations se produisent l'été. C'est une nouvelle marque de l'identité régionale.

La Route du Blé en Beauce

Pays Dunois
Terre de savoir-faire

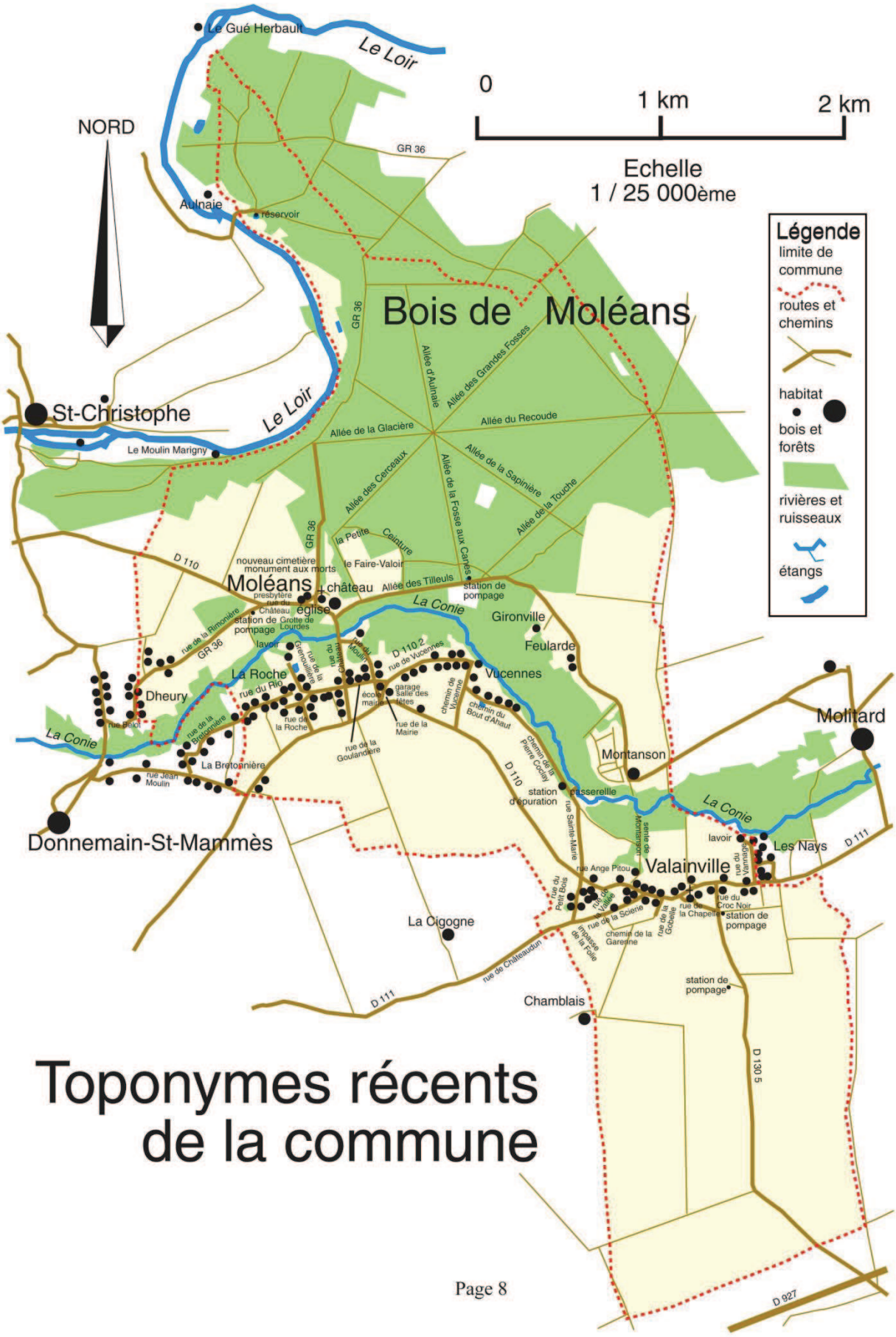

Toponymes récents de la commune

Naissance de nouveaux toponymes

L'activité agricole, artisanale (la scierie), ou commerçante (chambre d'hôtes la Grand'Maison à Valainville), est porteuse de nouveaux toponymes. Certains noms d'entreprises, comme les seigneuries du Moyen Age, portent le nom de leur fondateur.
Les habitants d'aujourd'hui inventent de nouveaux noms de lieux. Ils baptisent parfois leur habitation de jolis petits noms. Certains de ces toponymes en voie d'apparition demeureront, d'autres disparaîtront.
Les toponymes s'emploient tous les jours de la vie. N'oublions pas que lorsque vous dites « Chez Untel », vous employez une expression toponymique déjà en cours au Moyen Age. Chacun a ses propres toponymes, son « petit coin de pêche » aux noms de lieux uniquement connus de lui.

Conclusion

A travers cette étude, vous avez découvert ou redécouvert votre commune. Vous ne la verrez plus jamais de la même manière. Elle s'est enrichie ici d'un heureux et instructif patrimoine qui, j'espère, vous rendra fier d'être Moléanais.

Index des toponymes

Abbas (D5), p. 57, 72
Aireaux (les) (D5), p. 39, 80
Allée d'Aulnaie (M3), p. 93
Allée de la Fosse aux Canes (M4-M5), p. 93
Allée de la Glacière (L4-M4), p. 93
Allée de la Sapinière (N4), p. 93
Allée de la Touche (N4), p. 93
Allée des Cerceaux (L4-M4), p. 93
Allée des Grandes Fosses (M3-N3), p. 93
allée des Portes Manches (D5-E5), p. 76
allée des Soupirs (C5), p. 76
allée des Tilleuls (M5), p. 93
Allée du Recoude (N3), p. 93
ancienne allée (C4-C5), p. 76
Aronces (les) (D7), p. 74
Aulnaie (B1-K1), p. 31, 39, 41, 57, 68, 74
Autels (Clos des) (E6), p. 80
Beauce, p. 23, 24
Bechet (le) (E6), p. 80
Bois d'Aunay (B1), p. 74
Bois de Gironville (E5), p. 74
Bois de la Brosse (F4), p. 74
Bois de Moléans (CDEF12345-LMNO12345), p. 74
Bois de Montanson (E5), p. 74
Bois de Tirouard (E5), p. 48, 74
borne (D7), p. 32
Bout d'Ahaut (le) (E6), p. 84
Bretonnière (la) (B7-K7), p. 56
canal de Gironville (E5), p. 77
Chamblai ou Chamblais (E9-N9), p. 38, 78
Champ (le) (D7), p. 78
Champtier Daunay (C2), p. 84
Champtier de Chamblay (F9), p. 84
Champtier de Chaumon (F9), p. 84
Champtier de Deury (B6), p. 84
Champtier de Feularde (F5), p. 84
Champtier de la Grande Pièce (F9-G9), p. 84
Champtier de la Pierre Coclay (E7), p. 84
Champtier de la Rimonière (B5), p. 84
Champtier de la Roche (C6), p. 84
Champtier de Moléans (B5-C5), p. 84
Champtier de Montanson (F6-F7), p. 84
Champtier de St-Christophe (B4), p. 84
Champtier de Valainville (F7-F8), p. 84
Champtier de Vissaine (D6), p. 84
Champtier des Cours Réages (ou Réages Courts) (D7), p. 76, 84
Champtier des Epinettes (G9-H9), p. 84
Champtier des Longs Réages (G9-H9), p. 78, 84
Champtier des Nays (G8), p. 84
Champtier du Bout d'Ahaut (E6), p. 84
Champtier du Croc à Méan (ou Mian) (C7), p. 39, 72, 84
Champtier du Croc Noir (G8-H8-G9-H9), p. 84
Champtier du Pas de la Mule (G9), p. 74
Champtier du Potager (C6), p. 80, 84
Champtier du Verger (D5), p. 84
chapelle Sainte-Barbe (G8), p. 45, 46
château de Moléans (C5-L5), p. 52, 53, 62, 65
Chaumont (F9-G9), p. 37, 72
chemin de Châteaudun à Moléans (B8), p. 75
Chemin de la Cantine (F5), p. 75
chemin de la Garenne (O8), p. 74
chemin de la Pierre Coclay (N7), p. 17, 18
chemin de Moléans à Bonneval (C3), p. 75
chemin de Moléans à la Touche (D3-E3), p. 75
chemin de Moléans à Valainville (D6-E7), p. 75
chemin de Vucenne (M6), p.
chemin des Communes (F8), p. 77
chemin du Bout d'Ahaut (N6), p. 57, 72
Cigogne (la) (D8-M8), p. 26, 27, 74
cimetière, p. 95
Clos de la Roche (C6), p. 80
Clos de Tilly (C7), p. 39, 74, 80
Clos des Autels (E6), p. 80
commune (B6), p. 82
communes du Comté de Dunois (F7), p. 82
Conie (la) (A6 à H7), p. 26, 27, 74
Coquelée (la) (E7), p. 17, 18
Costières ou Coutières (les) (E7), p. 80
Cours Réages (les) ou Réages Courts (D7), p. 76, 84
Coutières ou Costières (les) (E7), p. 80
Croc à Méan (le) (ou Mian) (C7), p. 39, 72, 84
Croc Noir (le) (G9-H9), p. 70, 72
D 110 (K5), p. 96
D 110 2 (M6), p. 96
D 111 (M9), p. 96
D 130 5 (P9), p. 96
D 927 (Q9), p. 96
Dheury (A6-B6-J6-K6), p. 39, 57, 76
Donnemain-St-Mammès (A7-J7), p. 12, 13, 14
Dunois (le), p. 50
école (M6), p. 92
école des sœurs (L5), p. 91
église Saint-Pierre (C5-L5), p. 52, 53, 54, 91
Epine (l') (B6), p. 74
Epinettes (les) (G9-H9), p. 38, 74
Faire-Valoir (le) (L5-M5), p. 97
Feularde (E6-N6), p. 37, 60, 70
Folie (impasse de la) (O8), p. 94
fosse Martin (C7), p. 72
garage (M6), p. 93
Garenne de la Raimonnière (B5), p. 74
Gironville (E5-N5), p. 47, 68
glacière (C4), p. 66
Gobelle (la) (F8), p. 47, 74

Goulandière (la) (D6), p. 56, 72
GR 36 (M1-L2-L3-L4-L5), p. 96
Grand'Maison, p. 63, 66, 67
Grande Pièce (la) (F8-G8), p. 78
Grande Pièce (la) (F9-G9), p. 84
Grande Rue (D6), p. 76
Graviers (les) (D6), p. 19, 38, 70
Grenouillère (la)L6), p. 74
Gripré (F6), p. 48
Grosse Haye (la) (E6-D7), p. 74
Grotte de Lourdes (L5), p. 92
Grouason (le) (D6), p. 19, 38, 70
gué des Charettes (E7-F7), p. 76
Gué Herbault (le) (K1), p. 77
Haut du Clos (le) (D6), p. 72, 80
impasse de la Folie (O8), p. 94
Jardin de Moléans (C6), p. 80
Loir (le) (JKLM1234-ABCD1234), p. 24,25
Longs Champs (les) (H9), p. 78
Longs Réages (les) (G9-H9), p. 78, 84
mairie (M6), p. 92
marais (F7), p.
Marais de St-André (B7), p. 72
Méan ou Mian (le Croc de) (C7), p. 39, 72, 84
Mine du Gué (la) (E7), p. 76
Moléans (C5-L5), p. 34, 35, 62, 65, 70, 90
Molitard (H6-Q6), p. 34, 35, 70
Montanson (F7-O7), p. 36, 68, 72
monument aux morts au nouveau cimetière (L5), p. 95
Moulardière (la) (D6), p. 19, 55, 70
Moulin d'Aulnay (B1-K1), p. 57
moulin de Comporte (C2), p. 57
Moulin de Dheury, p. 57
moulin de Moléans (C5), p. 57, 68, 69, 90
Moulin Marigny (le) (K4), p. 57
Nays (ou Nais) (les) (G8-P8), p. 47
nouveau cimetière (L5), p. 95
nouvelle allée (C4-C5), p. 76
Pas de la Mule (le) (G9), p. 74
Perron (le) (D7), p. 19, 38, 70
Petit Bois (le) (E8), p. 74
Petite Ceinture (la) (L5-M5), p. 97
Pierre Coclay (la) (E7), p. 84
Pierre Coquélée (Coclay, Coclée) (E7), p. 17, 18
Plaine de Moléans (B5-C5), p. 72
pont de Gironville (le) (E6), p. 76
pont de Moléans, p. 68, 69, 76, 91
Pont Gillou (D6), p. 47, 76
Potager (le) (C6), p. 80, 84
presbytère (L5), p. 91
Réages Courts (les) ou Cours Réages (D7), p. 76, 84
Réages Tords (D7), p. 78
Renouvière (la), p. 55
Rimonière (la), ou Raimonière ou Remonnière (B6), p. 55
Rio (le), p. 57
rivière de Sainte Marie (E7), p. 56, 72
Roche (la) (C6-L6), p. 36, 57, 70
rue Ange Pitou (O8), p. 88, 89, 94
rue de Châteaudun (N8), p. 94
Rue de Dheury (A6), p. 94
rue de la Bretonnière (K6), p. 94
rue de la Chapelle (P8), p. 94
rue de la Gobelle (O8), p. 94
rue de la Goulandière (L6), p. 94
rue de la Grenouillière (L6), p. 94
rue de la Mairie (M6), p. 94
rue de la Rimonière (K5), p. 94
rue de la Roche (L6), p. 94
rue de la Scierie (O8), p. 94
rue de la Vallée (O8), p. 94
rue de Vucennes (ou rue de Vussaine) (D6-M6), p. 57, 76, 94
rue du Château (L5-L6), p. 94
rue du Croc Noir (P8), p. 94
rue du Meslier (D6), p. 39, 57, 74, 76
rue du Moulin (L6), p. 94
rue du Petit Bois (N8), p. 94
rue du Rio (K6-L6), p. 94
rue du Vannage (P8), p. 94
rue Jean Moulin (K7), p. 94
rue Sainte-Marie (N7), p. 94
salle des fêtes (M6), p. 95
sente de Montanson (O7), p. 94
station d'épuration, p. 95
station de pompage (K5-M5-P8-P9), p. 93
St-Christophe (J3), p.
Terroir de la Frileuse (E8), p. 84
Terroir du Gué (F7), p. 84
Tilly (Clos de) (C7), p. 39, 74, 80
Valainville (F8-O8), p. 14, 15, 16, 45, 63, 66, 67, 91
Valée (la) (F8), p. 38, 57, 72
Vallée des Chevaux Morts (D7), p. 60, 72, 74
verger (C5), p. 80
Vissaine (D6), p. 32, 33
voie romaine, p. 31
Vucennes (D6), p. 32, 33

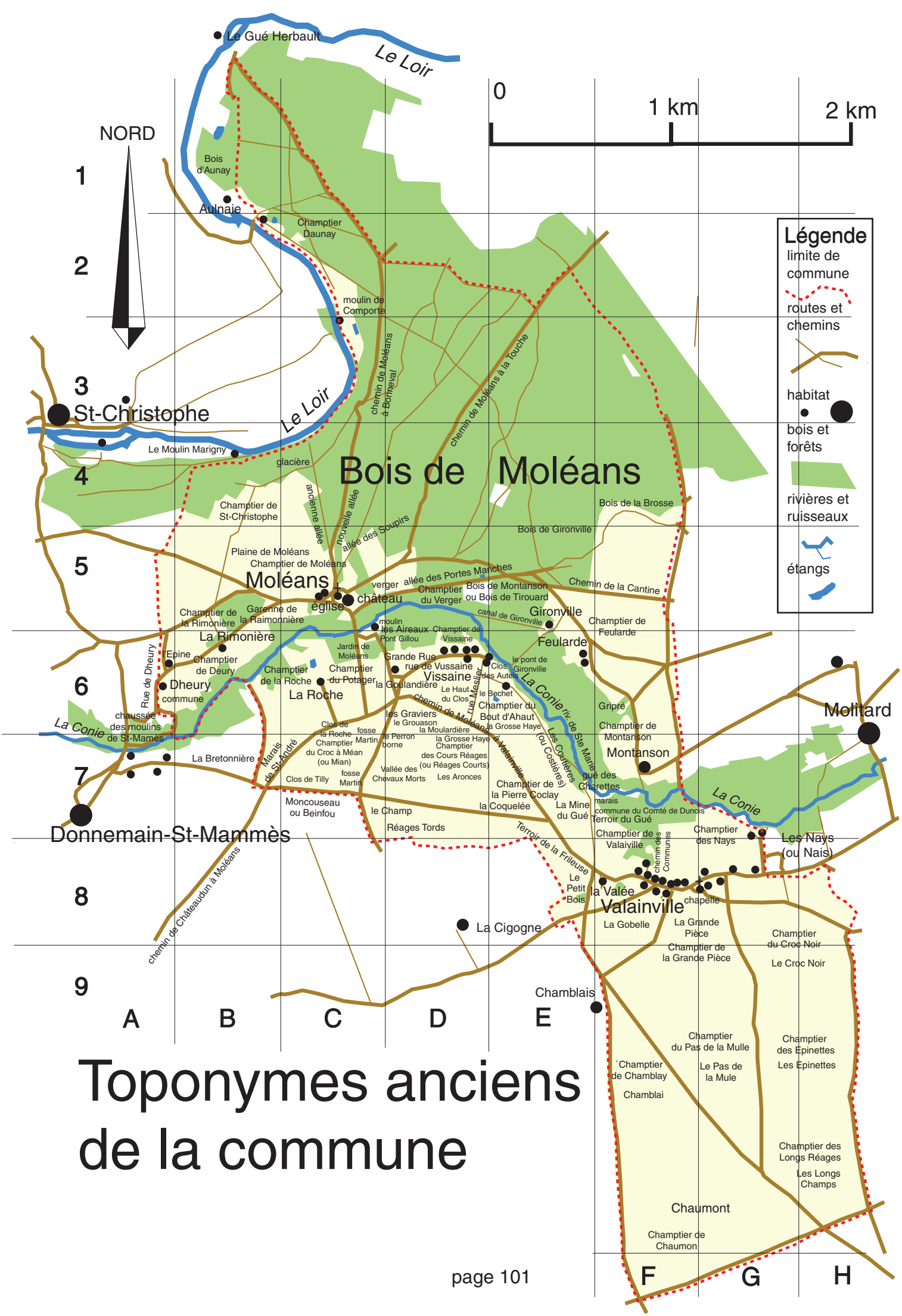

Toponymes anciens de la commune

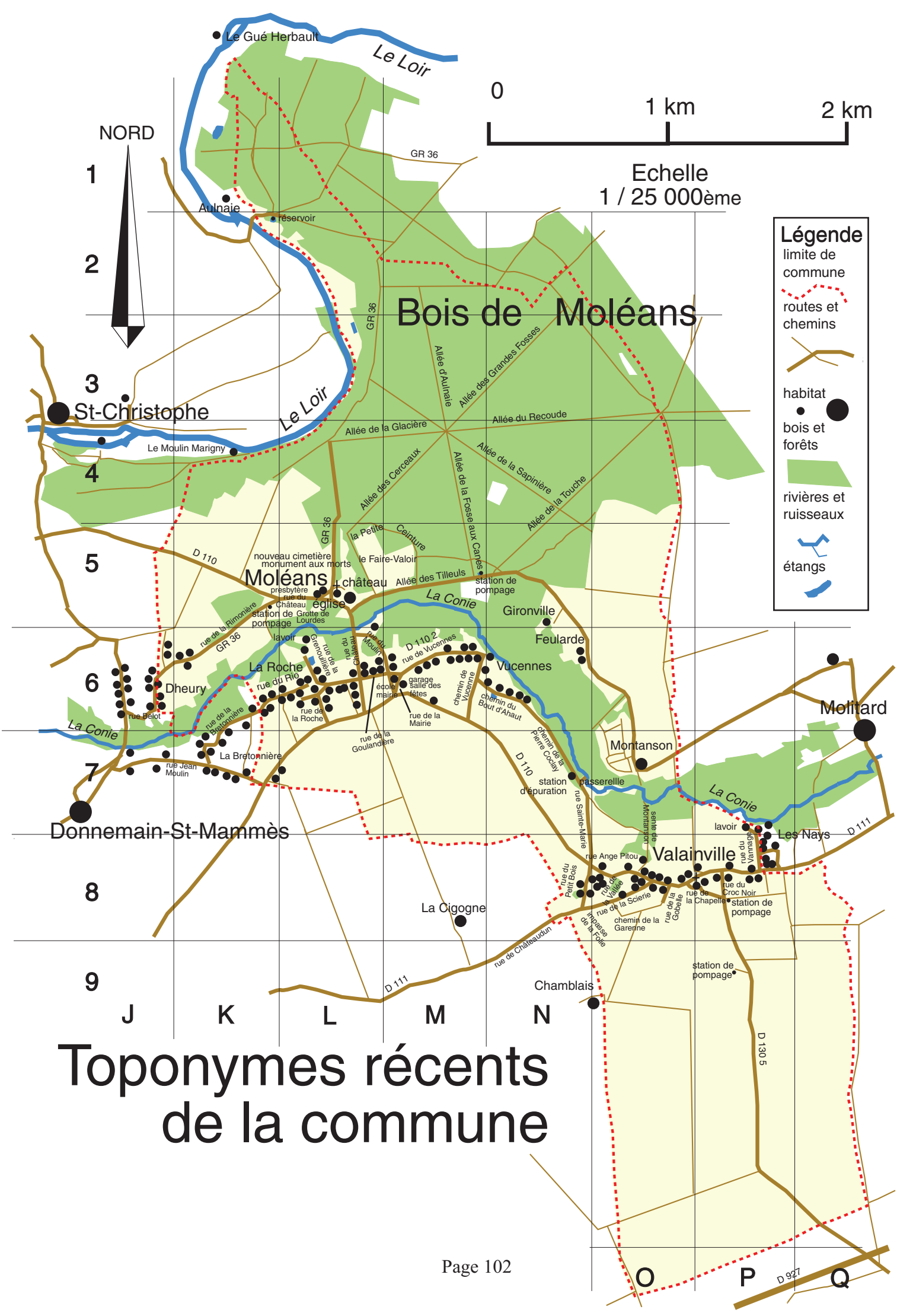

Toponymes récents de la commune

Sources et bibliographie

Cartes et plans

- Carte de Cassini : XVIII^{e} siècle.
- Cadastre ancien, dit napoléonien, terminé en 1811 par M. Terrier, ingénieur en chef et M. Dubourg, géomètre de première classe, M. Lucas étant maire (Archives communales et archives départementales).
- Cadastre actuel.
- Carte IGN 1/25 000^{e} série bleue, Châteaudun 2018 E.

o Plan de la paroisse de Moléans (Archives départementales : E 1519 ; plan 2 Fi 47/1 (1) ; XVIII^{e} siècle).

o Plan de bois de Moléans (Archives départementales : E 1519 ; plan 2 Fi 47/1 (2) ; XVIII^{e} siècle).

o Plan des tenues de la Frileuse et des Costières et du terroir du Gué, paroisse de Moléans (Archives départementales : E 1521 ; plan 2 Fi 47/2 ; vers 1775).

o « Plan géométrique du fief et seigneurie de Gironville, paroisse de Moléan appartenant à Monsieur le marquis de Prunelé » (Archives départementales : E 1512 ; plan 2 Fi 47/3 ; vers 1780).

o Plan de Vicenne et de la Roche (Archives départementales : plan 2 Fi 47/4 ; XVIII^{e} siècle)

o Plan de Vucennes et de la vallée du Muit (Archives départementales : E 1514 ; plan 2 Fi 47/5 ; an 1770).

o « Copie du plan figuré de la métairie de Vicennes sise paroisse de Moléans en Dunois appartenant à Monsieur Boileve de Domey, conseiller au présidial d'Orléans, fait par Genty arpenteur juré du bailliage d'Orléans, au mois d'août 1769 (Archives départementales : E 1513 ; plan 2 Fi 47/6 ; août 1769).

o « Plan d'une partie de Deury, paroisses de Moléans et St-Mamès » avec en encart le « Plan du haut sentier situé à Nivouville, paroisse de St-Valérien » (Archives départementales : E 1520 ; plan 2 Fi 47/7 ; vers 1780).

- Plan de Vicenne (Archives départementales : E 1515 ; plan 2 Fi 47/8 ; an 1789).

Musée de Châteaudun

o 93-SD-I-76-1 : Hache taillée de Moléans (28), Silex, Néolithique, Dimensions : 152 x 62 mm, Etiquette : « Valainville-Moléans-1912 », Découverte en 1912 à Valainville, Moléans – Collection Lecesne. Legs à la Société dunoise d'archéologie en 1933.

o 93-SD-I-76-2 : Hache polie de Moléans(28), Silex(?), Néolithique, Dimensions : 100x52mm, Etiquette « Valainville-Moléans-1909 », Découverte en 1909 à Valainville, Moléans – Collection Lecesne. Legs à la Société dunoise d'archéologie en 1933.

o 93-SD-I-76-3 : Hache polie de Moléans, Silex, Néolithique, Dimensions : 77x48mm, Découverte en 1903 à Valainville, Moléans – Collection Lecesne. Legs à la Société dunoise d'archéologie en 1933.

Archives communales :

- Cadastre ancien, dit napoléonien : 1811.
- Registre des arrêtés du maire : 1858-1920.
- Registres des délibérations de la municipalité
    - 1832-1853, 1854-1876, 1877-1905, 1906-1938, 1938-1989, 1989-2000, 2000-2010

Archives départementales

- **B. 3232. (Liasse.) — 113 pièces, papier. 1550-1552. —** Requête de Pierre de Tascher contre Antoine Leduc, prévôt des maréchaux, qui, contre toute justice, l'a fait emprisonner, puis condamner à être pendu et étranglé. — Quittance de rachat donnée par le comte de Dunois à Nicolas Le Jay, seigneur de La Touche-Hersant, pour une métairie à Pré-Nouvelon. — Bail par Jean de Phelines , receveur de la seigneurie de La Roche-Bernard, d'un *ruau* (ruisseau) appelé le *ruau* de La Roche. — Confiscation au roi des biens de Philibert Hamelin, et don desdits biens à Antoine Leduc, seigneur de La Rousselière, prévôt des maréchaux de France à Bonneval et à Châteaudun. — Vente de cinq cents de salpêtre, moyennant 20 livres chaque cent. - Aveu par le Chapitre de Saint-André de Châteaudun à la seigneurie de La Roche-Bernard, pour le lieu de Touchemont, paroisse de Lanneray. — **Enquête sur les degâts causés par la grêle au lieu d'Aunay , paroisse de Moléans.** — Marché avec Jean Fremeau , charpentier, pour la construction d'une grange à Saint-Jean-Froidmentel. - Fourniture à la reine d'Ecosse de onze pièces de tapisserie par Charles Turcluze, tapissier ordinaire de ladite reine, demeurant à

Châteaudun.

- **B. 3235. (Liasse.) — 131 pièces, papier. 1628-1638. —** Vente par Claude Costé, veuve de Charles de La Ferté, d'un lieu à Villentière, paroisse de Civry. — Ordonnance de police concernant l'échenillage. — Vente à Pierre Courtin, tanneur, de toutes les écorces provenant des bois du Chapitre de Chartres à Lanneray, moyennant 6 livres chaque *astellier* de la grosseur de 13 fagots. — Bail, moyennant 6 livres, du droit de chasse dans les garennes de Cormainville, par Jacques de Durfort de Duras, seigneur dudit lieu, à Ismaël de Villereau, seigneur de Moronville. — Adjudication de la maison *du Mouton,* au faubourg de Saint-Valérien, à Châteaudun. — **Procès-verbal de prise de possession de la curé de Saint-Mamert par Paul de Chartres, ancien curé de Moléans.**
- **B. 3239. (Liasse.) — 117 pièces, papier. 1671-1681**. - Bail par le marquis de Louvois, grand-maître des postes, relais et chevaux de louage de France, à Martin Cochereau , du droit de tenir sur pied tel nombre de chevaux de louage qu'il voudra pour faire le service de Châteaudun au Bourget, paroisse d'Authainville , moyennant 10 livres et 2 chapons par an. — Adjudication de l'hôtellerie de *la Croix-d'Or,* faubourg de Saint-Médard , à Chateaudun. — Bail du droit de *barrage* sur les charrettes et bêtes chargées de marchandises entrant au faubourg de Saint-Valérien par la porte Chartraine (2 deniers par charrette et 1 denier par bête). — Marche avec Jean Buisson, charpentier, pour les réparations à faire aux métairies du Buisson et de La Guignetterie , paroisse d'Ozoir-le-Doyen ; de Lizambardière, paroisse de Semerville; du Grand-Mérainville, paroisse de Thiville ; de Saintainville et de Villervault, paroisse de Verdes ; du Grand-Cherainville , paroisse de Pré-Nouvelon, toutes dépendantes du comte de Dunois. — **Foi et hommage à la seigneurie de Gironville , pour la seigneurie d'Aunay, paroisse de Moléans , par Marie Du Plessis, femme d'Ezèchias de Meaucé, seigneur de La Gastelinière.**
- **E. 110. (Registre.) — In-4°, papier, 64 feuillets. 1 750. —** Terrier de la seigneurie du Grès, pour Pierre-Felix-Barthélémy David, seigneur des Goudreaux. — Parmi les déclarants : Marie-Anne Courgibet, marchande à Marboue ; Jean Pichon, curé de Marboué ; Philippe Regnault, échevin de la ville de Chateaudun ; Leonard Rebeillard, receveur des Coudreaux ; **Jules-Etienne-Honoré de Prunelé, seigneur de Moléans** ; la fabrique de Saint-Pierre de Marboué ; Etienne de Lamolère, seigneur de Pruneville, etc.
- **E. 245. (Registre.) — In-40 , papier, 22 feuillets. 1654-1660. —** Seigneurie de la Perrine. — Reconnaissances à Louis du Plessis , seigneur de la Perrine. — Déclarants : Alexandre Touchard , laboureur à Jallans ; Louis Hellé , laboureur à la Cigogne ; Jean Galerne, laboureur à Machelainville ; **André Laurent, texier en toiles à Vucennes** ; René Barillet, marchand à Saint-Christophe ; **André Dubreuil , marchand à Moléans** ; **Louis Gaudon, vigneron à Moléans** ; Denis Baudiveau, vigneron à Dheury ; Michel Collas, laboureur à Dheury ; Pierre Boissière, laboureur à Dheury ; Jacques Charier, homme de bras à la Bretonniere ; Jacques Brunet, vitrier à Châteaudun ; Mathias Mothereau , bourgeois à Chateaudun ; Jacques Dhenys , vigneron à Dheury ; Marin Bonnin, laboureur à Dheury.
- **E. 831. (Liasse.) - 19 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier. 1587 -1785. —** MARTEL (DE), seigneur de Gironville. — Aveu au duc d'Orléans pour la seigneurie de Gironville, par Pierre Crestot, seigneur dudit lieu. — Aveux et dénombrements pour le fief du Petit-Gironville et pour des terres à Dommerville, lesdits aveux rendus à Jacques de Groslot de Champbaudouin, Nicolas Corneillau, Etienne Bardin et Marie de Groslot, sa femme, Pierre Crestot et Catherine de Lamiray, sa femme, Anselme et Germain Crestot, et Charles-Auguste de Martel, seigneurs et dames de Gironville.
- **E. 1071. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier. 1590-1776**. — Aveu à Jacqueline de Saintray, veuve de Louis de Courcillon , pour des terres au faubourg de Gavillet à Dangeau. - Bail de la maison *du Couvent* au faubourg du Gavillet. — Baux de l'auberge de *Saint-Jacques* et de la maison du *Petit-Enfer,* à Dangeau. — Aveu à Francoise de Rochefort-Salvert , veuve de Charles d'Angennes , seigneur de La Moutonnière, par **Jacob de Thuillières , seigneur de Valainville**, pour le lieu de La Touche-Vimoy, paroisse d'Yèvres. — Bail par Jacques Fricotté, seigneur de La Trébisie, dudit lieu de La Trébisie, paroisse de Nogent-le-Bernard. — Testament de Nicolas Du Mouchet, sieur de La Mouchetiere.
- **E. 1511. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin ; 13 pièces, papier. 1538-1780. —** PRUNELE (DE), seigneur de Saint-Germain-le-Désiré. — Testament de Marie-Antoinette de Grouches de Chépy, veuve de Nicolas Du Chastelet , seigneur de Moyencourt. — Inventaire des meubles de ladite dame. — Partage de la succession de la dame de Moyencoint entre ses deux nièces : Geneviève de Grouches de Chépy, femme de René de Sacquepeé, marquis de Thézy, et Gabrielle-Charlotte de Grouches de Chépy, femme de Jules-Etienne-Honore, marquis de Prunelé. - Donation mutuelle de tous leurs biens entre le marquis de Prunelé et sa femme. — Aveu par Gilles de Prunelé , seigneur de La Porte, à Henri Chartier, seigneur d'Arnouville, pour le fief de Joclainville, paroisse de Dommerville. — Déclarations à la baronnie de Saint-Germain-le-Désireé : par Louis Massuau pour le fief de L'Orme-Benoist, près Tanon , paroisse d'Orgères ; — par Antoine de Tilly, seigneur d'Allaines, pour le fief de Marray, paroisse de Guilleville ; — par Jules-Claude-Pierre de La Planche, seigneur de Mortiers, pour le fief de Mervilliers; — par Marie-Geneviève de Bernard de Laborie pour le fief de La Fredonnerie, paroisse de Lutz. — **Relevés des plans de Gironville , paroisse de Moléans**, et de La Cigogne, paroisse de Donnemain. — Remboursement par Jacqueline de Prunelé, femme de Joachim de Lescot, seigneur de La Mothe-Mouton, d'une somme de 180 livres empruntée par son mari.
- **E 1512 ; plan 2 Fi 47/3 ; vers 1780** : « Plan géométrique du fief et seigneurie de Gironville, paroisse de Moléans appartenant à Monsieur le marquis de Prunelé ».
- **E 1513 ; plan 2 Fi 47/6 ; août 1769** : « Copie du plan figuré de la métairie de Vicennes sise paroisse de Moléans en Dunois appartenant à Monsieur Boileve de Domey, conseiller au présidial d'Orléans, fait par Genty arpenteur

juré du bailliage d'Orléans, au mois d'août 1769.

- **E 1514 ; plan 2 Fi 47/5 ; an 1770** : Plan de Vucenne et de la vallée du Muit.
- **E 1515 ; plan 2 Fi 47/8 ; an 1789** : Plan de Vicenne.
- **E 1518 ; 1753** : Acquêt de la seigneurie de Moléans par Jules-Etienne-Honoré, marquis de Prunelé, sur Jacques-Etienne de Grouches, comte de Chépy.
- **E 1519 ; plan 2 Fi 47/1 (1) et plan 2 Fi 47/1 (2) ; XVIII^e^ siècle** : Plan de la paroisse de Moléans et plan des bois de Moléans.
- **E 1520 ; plan 2 Fi 47/7 ; vers 1780** : « Plan d'une partie de Deury, paroisses de Moléans et St-Mamès » avec en encart le « Plan du haut sentier situé à Nivouville, paroisse de St-Valérien ».
- **E 1521 ; plan 2 Fi 47/2 ; vers 1775** : Plan des tenues de la Frileuse et des Costières et du terroir du Gué, paroisse de Moléans.
- **Plan 2 Fi 47/4** ; XVIII^e^ siècle : Plan de Vicenne et de la Roche.
- **G 820 (1630), G 822 (1634), G 824 (1639), G 827 (1645), G 828 (1646), G 829 (1647), G 830 (1648), G 831 (1649), G 832 (1650), G 833 (1651), G 834 (1642), G 835 (1653), G 836 (1654), G 837 (1655), G 838 (1656), G 839 (1658), G 840 (1662-1663), G 841 (1668), G 842 (1670), G 845 (1673), G 846 (1675), G 847 (1677), G 848 (1678) :** Procès-verbaux de visite de l'église de Moléans.
- **G. 1015. (Liasse.) —15 pièces, parchemin; 23 pièces, papier : 1 sceau. 1373-1719. —** Aveux pour la seigneurie de Berou par Pierre et Jean de Berou , Jean, Pierre et Claude de Moulins et le Chapitre de Chartres, à Marguerite et Philippe de Trie, Guillaume de Pillavoine , Antoinette de Marolles, veuve de Cantin de Pillavoine, **Richard de Moléans**, Jean de Gourdon, Anne de Beynast, veuve de Jacques Favier, Angélique-Elisabeth Favier, veuve de Denis Talon, et Francoise-Madeleine Chauvelin, veuve de Louis-Denis Talon, seigneurs et dames du Boullay-Thierry *(sceau en cire rouge de Marguerite de Trie; — **sign. de Richard de Moléans** et de Pierre de Moulins).* — Aveux pour le fief de La Brumandière par Guillaume de Berou, Pierre et Claude de Moulins et le Chapitre de Chartres à Jean de Vieuxpont, Louise Carneau, Augustin de Bonsergent, Jacques Courtin et Alexandre de Laage, seigneurs et dame de Charray. — Dénombrement au Chapitre par Jacques de Tremault pour raison des fiefs Gibault et de Spoir.
- **G. 3353. (Liasse.) — 1 pièce, parch.; 2 pièces, papier. 1420. —** Testament de **Guillaume de Courcillon, seigneur de Moléans, *dominus Monteleni*,** léguant au Chapitre de Saint-André sa terre de Meignanville, en la paroisse de Flacey, *terram suam de Megnenvilla, in parrochia de Flacceyo.*
- **G. 5494. (Liasse.) - 2 pièces, parch. ; 12 pièces, papier. 1545-1692. -** Reconnaissances de : 2 s. 6 den. De rente sur des héritages à Saint-Mamert ; - 41 s. 4 den. de rente sur la métairie de Feuillet, paroisse d'Autheuil. - Procès contre Anne de Bernardon, seigneur de Rocheux, pour le paiement d'une rente de 10 s. et la sixième partie d'une gerbe d'osier sur la métairie de la Rue, paroisse de Moleans 1.
- **G. 5531. (Liasse.) - 8 pièces, parchemin. 1635-1757. -** Reconnaissances de 15 liv. de rente sur une maison et terres au Gravoison, paroisse de Moléans.
- **G. 5558. (Liasse.) - 8 pièces, papier. 1708-1166. -** Fois et hommages pour les terres de Nivouville et de Peringondas , aux seigneurs de Moléans et de Charray (Alexandre-Germain Courtois, 1708 ; Alexandre de Laage , 1727 ; Anne Courtin d'Etampes, veuve d'Alexandre de Laage , 1744; Alexandre de Laage , 1766).
- **G. 5608. (Liasse.) - 1 pièce, parch. ; 11 pièces, papier. 1555-1777. -** Reconnaissances censuelles pour les terres de la fabrique de Saint-Mammès aux seigneurs de Molitard, Moléans, Vallainville, Boisville, paroisse de Lutz (Jacques de Trossard, 1713), au Chapitre de Notre-Dame de Chartres et à l'Hôtel-Dieu de Châteaudun.
- **G. 5612. (Liasse.) - 1 pièce, papier. 1591. -** Accord avec le seigneur de Moléans pour une partie des grandes dîmes de grains et de vin de la paroisse de Saint-Mammès appartenant a la fabrique.
- **G 5702 ; 1716** : Moléans, église Saint-Pierre, archives de la cure : inventaire des ornements et effets mobiliers, titres et enseignements de l'église de Moléans.
- **G 5703 ; 1612** : Acquêt par les habitants de Moléans sur Luis Charpentier, hôtelier, d'une maison pour servir de presbytère.
- **G 5704 ; 1527** : Don par Jean Levassor, laboureur, d'une partie de jardin vers l'église pour élargir le cimetière et supprimer le chemin traversant le dit cimetière.
- **G 5705 : 1585-1704** : Donation par Jean d'Hamilton, seigneur de Moncheny, d'un arpent de vigne, près Montançon. – Acquêt par la fabrique d'un minot de terre, à la Fosse-Martin. – Testament de : Cosme Formont, léguant 3 boisseaux de terre, à la Remonnière ; - Michelle Cousin, veuve de Jacques Langlois, léguant 3 boisseaux de terre, à Eteauville.
- **G. 5706. (Liasse.) — 4 pièces, parch. ; 3 pièces, papier. 1606-1613. —** Donation par Marie Guilly, femme de Pierre Suré, d'un minot de terre, près la Frileuse. —Testaments de : Jeanne Bonsergent, femme de Jacques Martigny, léguant un minot de terre, a la Goulandière ; — Jeanne Cordier, veuve de Marin Johanneau, léguant un minot de terre, audit terroir.
- **G. 5707. (Liasse.) — 3 pièces, parch.; 3 pièces, papier. 1545-1706. —** Testaments de : Julienne Gandon, veuve de Denis Poulain, vigneron, léguant une maison et un clos, à Vucennes ; — Denis Bosset, prêtre léguant un minot de terre, audit lieu ; — Marguerite Malmousse, veuve de Noël Bourgery, léguant un boisseau de terre, au dit lieu. — Délivrance d'un minot de terre, à Vucennes, légué par Jeanne Ferré, femme d'Etienne Luziart.
- **G. 5708. (Liasse.) - 3 pièces, parch. ; 5 pièces, papier. 1581-1648. —** Testaments de : Thibaut Eschard, marchand pêcheur, léguant une mine de pré, aux ouches de Vallainville ; — Francoise Boucheron, léguant un minot de terre, terroir de la Croix de Vallainville ; — Thibaut Lelièvre, léguant un minot de terre, à Vallainville.

- **G. 5709. (Liasse.) — 3 pièces, parch. ; 5 pièces, papier. 1650-1692. —** Donation par Marie Clausse, prieure de Rozoy-le- Vieil, de un setier 3 minots de terre, à Vallainville. — Testaments de : Madeleine Hallouin, veuve de Jacques Heulin, léguant une mine de terre, audit lieu ; — Jean Trigneau, laboureur, léguant une mine de terre, au dit lieu.
- **G. 5710. (Liasse.) — 4 pièces, parch. ; 13 pièces, papier. 1620-1696. —** Testaments de : Ambroise Chanson, léguant une mine de terre, près Chamblais ; — Elisabeth Bouvard, femme de Pierre Forget, léguant un minot de terre, audit lieu ; — Marie Cartier, veuve de Pierre Suré, laboureur, léguant 5 minots de terre, paroisse de Molitard.
- **G. 5711. (Liasse.) — 36 pièces, parch.; 10 pièces, papier. 1560-1784. —** Baux des terres de la fabrique de Moléans.
- **G. 5712. (Liasse.) — 1 pièce, pardi.; 2 pièces, papier. 1637-1686. —** Testament de Pierre Foubert, curé de Moléans, léguant une maison et jardin, à Vallainville, « pour servir à loger un maistre d'escole ou des sœurs de la communauté de Mr Vincent comme il y en a à Varize , qui instruiront la jeunesse et assisteront les malades. »
- **H. 3701. (Liasse.) -** ***1*** **pièce, parch. ; 3 pièces, papier. 1426-1498. -** Reconnaissances de 10 s. de rente sur 3 mines de terre à Vallainville, paroisse de Moléans.
- **1 O 376** : Moléans, Eglise. – 21 juillet 1852. – 2 dessins en 1 feuille sur papier (élévation et plan). – Eglise, presbytère, cimetière, magasin pour la pompe à incendie. Description des travaux à effectuer et évaluation sommaire des dépenses : notes et calculs.
- **2 O 2324 à 2 O 2330** : Affaires communales.

Bibliographie

- Association de recherche souterraine Dunois (ARSD) : la glacière de Moléans (Eure-et-Loir), document dactylographié.
- **Bordas (l'abbé)** : *Histoire sommaire du dunois, publiée par la Société dunoise*, tome second, Châteaudun, Librairies Louis Pouillier, 1884 (pages 132 et 275).
- **Bordas (abbé Jean-Baptiste)** et revue par Guenée (Achille) : *Histoire du comté de Dunois, de ses comtes et de sa capitale*, Ed. Eugène Lecesne, Châteaudun, 1850 (pages 65, 145, 146).
- **Bouquery (Raymond)** : *Les noms de lieux en Eure-et-Loir, XIII, canton de Châteaudun*, Ouvrage approuvé par la Société dunoise d'archéologie, hors commerce, dépôt légal 4ème trimestre 1998.
- *Bulletin de la Société Dunoise, Archéologie, Histoire, Sciences et Arts*, tome 5, années 1885-1887 (pages 200, 450, 470,471).
- *Bulletin de la Société dunoise, Archéologie, Histoire, Sciences et Arts*, tome 6, années 1888-1890 (page 79).
- *Bulletin de la Société dunoise, Archéologie, Histoire, Sciences et Arts*, tome 11, années 1905-1908 (pages 119, 251).
- *Bulletin de la Société dunoise, Archéologie, Histoire, Sciences et Arts*, tome 12, années 1909-1912 (pages 242, 273).
- *Bulletin de la Société dunoise, Archéologie, Histoire, Sciences et Arts*, tome 15, années 1927-1931 (pages 340, 341, 502, 504).
- *Bulletins*, volume 17, n° 238, 1936 (page 47).
- *Bulletins*, volume 18, n° 266, 1936 (page X).
- *Cahiers de doléances région Centre : Eure-et-Loir, volume 2*, éditeur Denis Jeanson, 1990.
- **Chasles (Isidore)** : *Légende beauceronne*, Châteaudun, imprimerie Henri Lecesne, 1882 (La Darue de Moléans).
- **Clément** : Notice sur la vigne et les causes qui ont amené successivement sa destruction depuis un siècle dans l'arrondissement de Châteaudun, dans *Bulletin de la Société dunoise, Archéologie, Histoire, Sciences et Arts*, tome 1, 1864-1869, Châteaudun (page 308, 310).
- **Coudray (Louis-Désiré)** : *Un coin de l'ancien Dunois. Les environs de Châteaudun*, Paris, Res Universis, 1993 (page 101 et suivantes).
- **Cuissard (Ch.)** : Liste des nobles de l'élection du Dunois en 1668, dans *Bulletin de la Société dunoise, Archéologie, Histoire, Sciences et Arts*, tome 4, 1881-1884, Châteaudun (pages 348, 350).
- **Farcy (Jean-Claude) et Garnot (Benoît)** : *Paroisses et communes de France. Dictionnaire d'histoire administrative et démographique – Eure-et-Loir*, sous la direction de Bardet (Jean-Pierre) et Motte (Claude), Editions du Centre national de la recherche scientifique, 1990, Paris (page 390).
- **Gillard (Gabriel)** : Pierres tombales dans l'église de Conie, dans *Bulletin de la Société dunoise, Archéologie, Histoire, Sciences et Arts*, tome 4, 1881-1884, Châteaudun (pages 263,264).
- **Guérard (Benjamin Edme Charles)** : *Cartulaire de l'abbaye Saint-Père de Chartres*, 1840 (Pouillé du diocèse de Chartres, page CCCXXXI).
- **Lefèvre (Ed.)** : *Dictionnaire géographique des communes, hameaux, fermes, moulins, châteaux, maisons et chapelles ayant un nom particulier…,* Chartres, Société archéologique d'Eure-et-Loir, 1994 (page 142).

- **Lesueur (Frédéric), Cauchie (A.) Bloch (Camille) :** *Cahier de doléances du bailliage de Blois et du bailliage secondaire de Romorantin pour les états généraux de 1789 Département de Loir-et-Cher : Cahiers de doléances du bailliage de Blois et du bailliage secondaire de Romorantin pour les états généraux de 1789*, Volume 1, collection de documents inédits de l'histoire économique de la Révolution française, publié par les soins du ministre de l'instruction publique. Editeur imprimeur E. Rivière, 1907 (page XCI, page 370, 371). (mention de Jacques-Louis-François Gaultier, avocat en parlement, bailli, juge civil, criminel et de police de la haute justice et seigneurie de Moléans, de la baronnie et châtellenie de Molitard).
-Marquis (l'abbé) : Le Dunois avant Jeanne d'Arc. – invasions bourguignonne et anglaise. – Attaque et résistance, dans *Bulletin de la Société dunoise, Archéologie, Histoire, Sciences et Arts*, tome 6, 1888-1890, Châteaudun (pages 385, 392).
- Mémoire de Guillaume Laisné, prieur de Mondoville, quatrième volume, *dans Mémoire de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, volume 4, Chartres, Petrot-Garnier, libraire, 1867 (pages 177-178).
- **Merlet (Lucien)** : *Dictionnaire topographique du département d'Eure-et-Loir comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, rédigé sous les auspices de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, Paris, Imprimerie Impériale, 1861.
- **Merlet (Lucien), Merlet (René)** : *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790 : Eure-et-Loir. Archives civiles, série E (supplément)*, collection des inventaires-sommaires des Archives départementales antérieures à 1790, Volume 5, Editeur Garnier, 1882 (pages 134, 157, 158).
- **Merlet (Lucien)** : *Des assemblées de communautés d'habitants dans l'ancien comté de Dunois*, Imprimerie Lecesne, J. Pigelet, successeur, 1887 (page 179).
- **Métais (Charles)** : *Archives du diocèse de Chartres*, volume 13, Ed. C. Métais, 1908 (page 116 à 118).
- **Métais (Lucien) et Jarry (L.)** : *Cartulaire de l'abbaye de la Madeleine de Châteaudun*, Châteaudun, Lib. Louis Pouillier, 1896 (page 14 note 1).
- **Métais (Charles)** : *Archives du diocèse de Chartres*, volume 16, Ed. C. Métais, 1909 (pages 331, 381, 405).
- **Métais (Charles)** : *Archives du diocèse de Chartres*, volume 17, Ed. C. Métais, 1909 (pages 51, 187, 417).
- **Métais (Charles)** : *Archives du diocèse de Chartres*, volume 18, Ed. C. Métais, 1909 (pages 64, 254, 370).
- Monuments et richesses artistiques de la France – Eure-et-Loir – Eglises du canton de Châteaudun , dans *Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, 125e année, n° 84, 1er trimestre 1981.
- *Note historique sur Moléans*, communiqué par **Mme de Prunelé**.
- Notes pour servir à l'histoire de Châteaudun, communiquées par **M. Raoul de Tarragon**, *dans Mémoire de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, volume 4, Chartres, Petrot-Garnier, libraire, 1867 (page 262).
- **Nouel (abbé André)** : *Sur les traces de nos ancêtres préhistoriques : à la recherche des civilisations disparues : Beauce, Sologne, Val de Loire, Gâtinais*, J. Masselot, 1964.
- **Nouel (abbé André)** : *Répertoire des monuments mégalithes de la région sud du Bassin parisien*, dans *Bulletin de la Société Dunoise, Archéologie, Histoire, Sciences et Arts*, tome 18, n° 262, 1960.
- **Ollagnier (Anne), Joly (Dominique)** : *Carte archéologique de la Gaule*, pré-inventaire publié sous la responsabilité de Michel Provost ; Eure-et-Loir, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Ministère de la Culture et de la Francophonie, Ministère de l'Enseignement et de la Recherche, Diffusion : Fondation Maison des sciences de l'homme, 1994 (page 209).
- **Prunelé (comte A. de)** : *Saint-Germain-le-Désiré en Beauce, archives du diocèse de Chartres*, Ed. Garnier, 1908 (page 116)
- **Prunélé (comtesse A. de)** : *Saint-Germain, Vallière, Moléans. A travers nos archives. Souvenirs recueillis par…* Chartres, imprimerie Edmond Garnier, 1914, 328 pages.
- **Prunelé (comtesse A. de)** : *Thignonville, Chalo-Saint-Mard, Moléans. Une famille beaucerone pendant trois siècles (1582-1863)*, Chartres, Imprimerie Félix Lainé, 1925, 428 pages.
- **Société dunoise d'archéologie, histoire, sciences et arts** : *Histoire du pays dunois, tome I, De l'origine des temps à l'approche de l'an mil*, sous la direction de Bernard Robreau, édité par la Société Dunoise d'archéologie, histoire, sciences et arts, imp. De Montligeon, Châteaudun, 2006.
- **Société dunoise d'archéologie, histoire, sciences et arts** : *Histoire du pays dunois, tome 2, De l'an mil au déclin de l'Ancien Régime*, sous la direction de Bernard Robreau, édité par la Société dunoise d'archéologie, histoire, sciences et arts, imp. Groupe Imprimerie Bellesmoise, Châteaudun, 2009.
- **Thibault (M. T.)** : Notice sur Bazoches-en-Dunois, dans *Bulletin de la Société dunoise, Archéologie, Histoire, Sciences et Arts*, tome 8, années 1894-1896 (pages 317 à 319).
- **Trouvé (Guillaume)** : Autour de la restauration des églises du pays dunois, dans *Bulletin de la Société dunoise, Archéologie, Histoire, Sciences et Arts*, n° 294, tome 23, année 2004 (page 3).
- **Villebresme (M. le baron de)** : Notice sur Saint-Christophe et Flacey, dans *Bulletin de la Société dunoise, Archéologie, Histoire, Sciences et Arts*, tome 3, année 1875-1880 (pages 139-140).

Toponymie, anthroponymie, linguistique

- **DAUZAT (Albert), DESLANDES (Gaston), ROSTAING (Charles)** : *Dictionnaire étymologique des noms de rivières et de montagnes en France*, Paris, 1978
- **DAUZAT (Albert), ROSTAING (Charles)** : *Dictionnaire éthymologique des noms de lieux en France*, Paris
1863, réimp. Paris 1978.
- **DU CANGE (Dom)** : *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, Didot Frères, Paris, 1845, en 7 volumes.
- **DUBUISSON (Pierrette)** : *Atlas linguistique et ethnographique du Centre*, Paris, 1971-1982.
- **GENDRON (Stéphane)** : *Noms de lieux du Centre - Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loiret, Loir-et- Cher*, Christine Bonneton éditeur, Paris, 1998.
- **GENDRON (Stéphane)** : Toponymie et microtoponymie des lieux humides en Indre-et-Loire, dans *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, année 2001, pages 185 à 199.
- **GENDRON (Stéphane)** : *L'Origine des noms de lieux en France*, éd. Errance, Paris, 2003.
- **GENDRON (Stéphane)** : *Les Noms de lieux de l'Indre*, Académie du Centre et CREDI Éditions, Joué-lès-Tours, 2004.
- **GENDRON (Stéphane)** : *La Toponymie des voies romaines et médiévales*, éd. Errance, Paris, 2006.
- **GODEFROY (Frédéric)** : *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes, du IX^e^ au XV^e^ siècle*, Emile Bouillon lib.-éd., Paris, 1892, en 10 volumes.
- **HUGUET (Edmond)** : *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Didier, Paris, 1925, en 7 volumes.
- **LACHIVER (Marcel)** : *Dictionnaire du monde rural. Les mots du passé*, Fayard 1997.
- **LAMBERT (Pierre-Yves)** : *La Langue gauloise*, éd. Errance, Paris, 1997.
- **LAVICHER (Marcel)** : *Dictionnaire du monde rural. Les mots du passé* ; Librairie Fayard, 1997.
- **MIQUEL (Pierre)** : *Petite Histoire des noms de lieux, villes et villages de France*, Albin Michel, Paris, 1993.
- **MORLET (Marie-Thérèse)** : *Dictionnaire étymologique des noms de famille*, Perrin, Lonrai, 1991, réimp. 1997.
- **MORLET (Marie-Thérèse)** : *Les Noms de personne sur le territoire de l'ancienne Gaule. I/ Les noms issus du germanique continental*, Paris, 1968. II/ *Les noms latins ou transmis par le latin*, Paris 1972. III/ *Les noms de personnes contenus dans les noms de lieux*, Paris, 1985.
- **NEGRE (Ernest)** : *Toponymie générale de la France*, 3 volumes, Genève, 1990-1991.
- **PÉGORIER André** : *Les Noms de lieux en France, Glossaire de termes dialectaux*, IGN, Commission de toponymie, 1997.
- **VIAL (Éric)** : *Les Noms de villes et de villages*, Belin, Paris, 1983.
- **VINCENT (Auguste)** : *Toponymie de la France*, Bruxelles, 1937.

Table des matières

Remerciements page 2
Introduction page 3
Les toponymes page 3
La toponymie page 3
Cartographie et toponymie page 4
Aller plus loin page 5
Plan des toponymes anciens page 6
Plan des toponymes récents page 8
Les temps géologiques page 10
Les couches géologiques page 10
Le calcaire de Beauce page 10
L'argile à silex page 10
La craie de Châteaudun page 10
Les alluvions page 10
Plan géologique page 11
Origines préhistoriques page 12
Le paléolithique page 12
Plan du paléolithique page 13
Le Néolithique page 14
Les haches polies de Valainville page 15
La Pierre Coclée, un mégalithe détruit page 17
La langue du Néolithique page 19
Un curieux tas de pierres page 19
Les âges des métaux page 20
L'émigration des Celtes page 21
Les Carnutes page 21
Les premiers toponymes page 22
La Beauce page 23
Le Loir page 24
La Conie page 26
La conquête romaine page 29
L'époque gallo-romaine page 30
Peu de traces sur Moléans page 30
Villae des environs de Moléans page 30
La voie romaine page 30
Carte des villae et voies romaines page 31
Le cadastre romain et la borne page 32
Vucennes page 32
Moléans page 34
Montanson page 36
La Roche page 36
Feularde page 37
Chaumont page 37
Chamblais page 38
Les Epinettes page 38
La Vallée page 38
Grouason, Perron, Graviers page 38
Méan, Mian page 39
Aulnay page 39
Tilly page 39

Meslier page 39
Les Aireaux page 39
Dheury page 39
Plan : époque gallor-romaine page 40
Une terre sans habitant page 41
Le royaume de Syagrius page 41
Le diocèse de Chartres page 42
L'installation franque page 43
Le Moyen Age page 44
Les noms en –ville page 44
Valainville page 45
La chapelle de Valainville page 45
Les Nays page 47
La Gobelle page 47
Gironville page 47
Le pont Gillou page 47
Tirouard page 48
Gripré page 48
L'habitat au Haut-Moyen-Age page 48
Le Dunois page 50
L'église et le château de Moléans page 52
La paroisse de Moléans page 54
La fin de la mode des noms germaniques page 55
La Rimonière page 55
La Renouvière page 55
La Moulardière page 55
La Goulandière page 56
Sainte-Marie page 56
La Bretonnière page 56
Les autres habitats page 57
Les moulins à eau page 57
Les rues page 57
La légende de la Darue de Moléans page 59
Les textes disparus du XIII^{e} siècle page 59
La Peste noire page 59
La guerre de Cent Ans page 60
La Vallée des Chevaux morts page 60
Les Courcillon, seigneurs de Moléans page 62
Les Tullières, seigneurs de Valainville page 63
Les autres domaines page 63
Plan : les seigneuries à Moléans page 64
L'époque moderne page 65
Les seigneurs de Moléans page 65
La glacière page 66
La seigneurie de Valainville page 66
Le domaine d'Aulnay page 68
La seigneurie de Montanson page 68
La seigneurie de Gironville page 68
Le moulin de Moléans et le pont page 68
Les héritages médiévaux et modernes page 70
Les sols page 70
Le relief page 72
L'eau page 72

La flore page 74
La faune page 74
Les chemins, les allées et les rues page 76
Les croix page 76
Les ponts et les gués page 76
Les réages page 78
Les cultures et les champs page 78
Vignes page 80
Vergers et jardins page 80
Les Costières page 80
Les communes page 82
Les terroirs page 84
Les champtiers page 84
Le terroir d'autrefois page 86
Connaissance en voie de disparition page 86
Un aperçu du terroir d'autrefois page 86
Epoque contemporaine page 88
La Révolution et Ange Pitou page 88
Le domaine de Moléans au XIX^{e} siècle page 90
Le moulin page 90
Le pont de pierre page 91
L'incendie de Valainville : 1844 page 91
La nouvelle paroisse : 1846 page 91
Mairie-maison-école : 1856 page 92
La grotte de Lourdes : 1875 page 92
Le réaménagement du bois de Moléans page 93
Equipement et monuments : 1891-1983 page 93
Les noms de rues : 1978 page 94
La salle communale : 1987 page 95
Equipement : 1990-2010 page 95
Les cotes page 96
La route touristique page 96
Plan des toponymes récents page 97
Naissance de nouveaux toponymes page 98
Index des toponymes page 99
Plan des toponymes anciens page 101
Plan des toponymes récents page 102
Sources et bibliographie page 103

Renseignements

pour réaliser l'histoire
de votre commune

Nicolas Huron

historien-conférencier
7, rue Jean Joly, 41000 BLOIS
Tél. 02.54.74.18.32
E-mail : nicolas.huron@free.fr
Site internet : nicolas.huron.free.fr

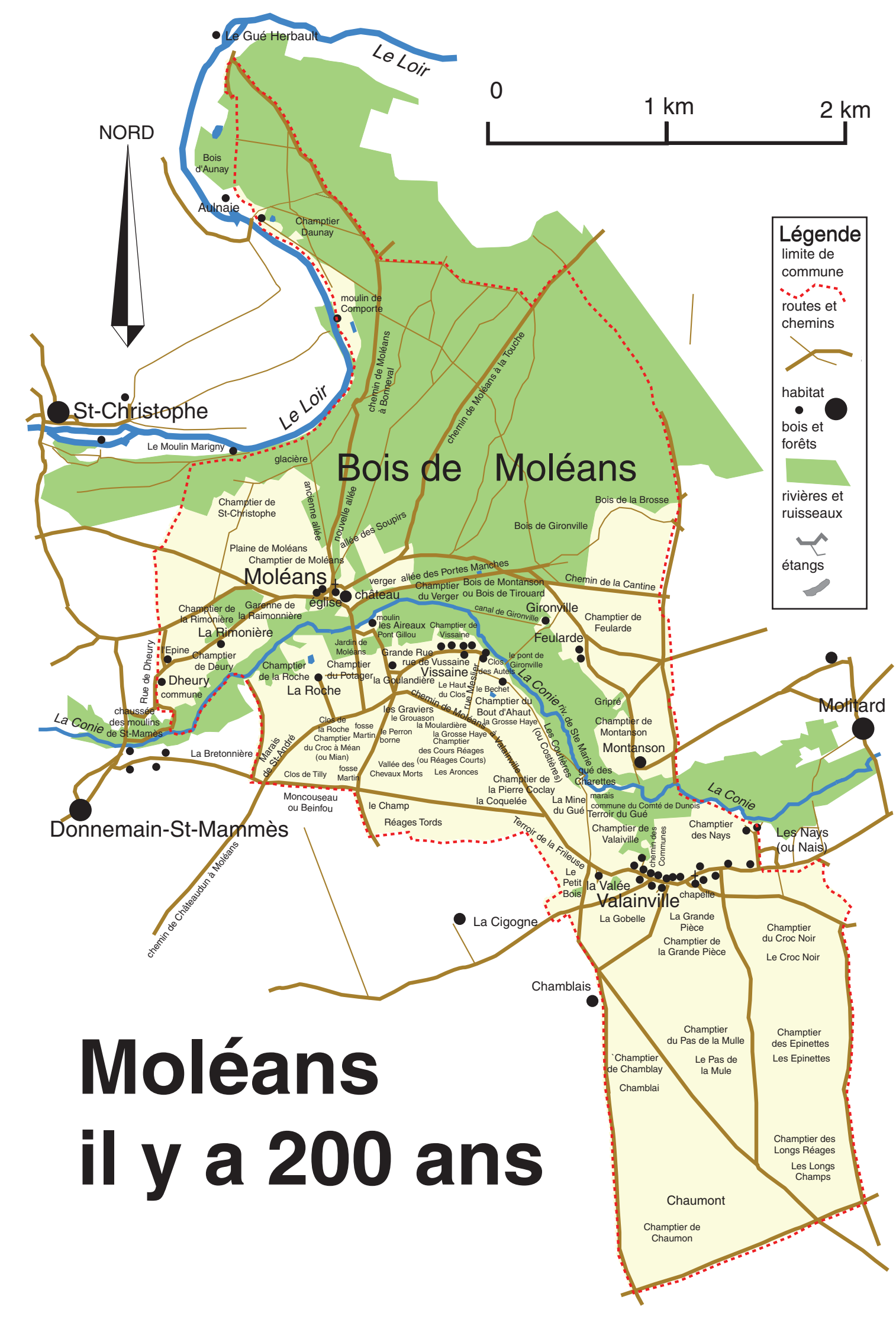

Moléans il y a 200 ans